Séminaire
Ville
1 juil/43

91e ANNEE
No 7

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

VENDREDI
2 AVRIL
1943

LES LIBÉRAUX DU QUÉBEC ESCLAVES D'OTTAWA

L. Duplessis montre jusqu'à quel point M. Godbout et les siens se tiennent courbés devant M. King

Parlant mercredi soir à Québec, le chef de l'Union nationale fustige MM. Godbout, Bouchard et autres, qui vendirent les droits de la province au pouvoir central.— Ceux qui manquent de prévoyance et de désintéressement ne sauraient gouverner.— Le régime Godbout nous a redonné les abus du régime Taschereau.

COMMENT L'ON TROMPE LE PEUPLE

Québec, 1er, (Spéciale)

L'hon. Maurice L.-Duplessis, chef de l'Union nationale, a prononcé cette semaine un nouveau discours, au poste CHRC de Québec, dans la soirée de mercredi. Nous en donnons ci-dessous un résumé substantiel:

Pendant un quart de siècle, dit M. Duplessis, mais plus particulièrement au cours des deux ou trois années qui précédèrent la déclaration de guerre de septembre 1939, les ministres du gouvernement fédéral, parlant au nom du gouvernement fédéral, déclarèrent à maintes reprises que jamais le Canada ne participerait à une guerre en dehors du pays, et qu'il n'y aurait jamais chez nous de conscription.

Tant que l'Union Nationale n'eut pas la preuve irréfutable de la mauvaise foi de ces gens-là, elle leur facilita l'accomplissement de leurs promesses et ne voulut pas, en temps de paix, soulever de façon intempestive et inopportune la question de participation et de conscription.

Nos adversaires, en déclarant la guerre, promirent une guerre volontaire et modérée. Mais, dès les premières semaines du conflit, le gouvernement fédéral sortit des bibliettes la Loi des Mesures de guerre, qu'il avait toujours très solennellement dénoncée, mais qu'il avait jamais rappelée, et, sous le couvert de cette législation, qui donne à Ottawa des pouvoirs contraires à la Constitution et contraires à la démocratie, il commença à saboter l'autonomie de la province en édictant des ordonnances ayant pour effet de centraliser tous les pouvoirs à Ottawa, au mépris du pacte fédératif et des droits de la province de Québec.

Pour comble, dès les premières semaines de la guerre, ceux qui avaient promis une guerre modérée et volontaire, forcèrent les banques, dépositaires d'une grande partie de l'épargne populaire, à leur prêter $200 millions de dollars, c'est-à-dire environ 25 pour cent de leur actif liquide.

Il devint alors évident que leurs promesses d'une guerre modérée et volontaire, ne contrevenant pas à l'autonomie de la province, seraient foulées aux pieds.

C'est l'Union Nationale qui fit le premier plébiscite, dès les premières semaines de la guerre, et cela en risquant tous les avantages attachés au pouvoir.

Dès l'annonce des élections provinciales, nos adversaires politiques donnèrent la mesure de leur esprit de justice en étouffant la liberté de parole, au moyen d'un règlement inique défendant d'irradier les assemblées publiques, obligeant le premier ministre, les ministres, les députés et les hommes politiques de la province de Québec, à soumettre à leurs adversaires politiques le texte de leurs discours à la radio.

Tous les tories, tous les pires impérialistes, les soi-disant libéraux fédéraux et provinciaux et les patriotes à retardement s'unirent pour combattre l'Union Nationale et porter au pouvoir les fils politiques du régime Taschereau: le gouvernement Godbout-Bouchard.

En 1939, nos adversaires politiques et leurs complices déguisés promirent de respecter et de faire respecter l'autonomie de la province et de faire une guerre modérée et volontaire. Qu'avons-nous eu? qu'avons-nous vu depuis?

(suite en 6e page)

La conférence de Mgr Léger au Séminaire

Le Vicaire général de Valleyfield y traite de la jeunesse d'aujourd'hui, en face de l'Eglise.— Le métal de la beauté morale.— L'Eglise et le temps.

La conférence-concert organisée par la J.I.C.F. de Saint-Hyacinthe attirait mardi soir, dans la salle académique du Séminaire de cette ville, un auditoire d'élite composé en grande partie de jeunes gens. Le conférencier, Mgr Paul-Emile Léger, vicaire-général et curé de la Cathédrale de Valleyfield, prédicateur, l'an dernier, de la Station quadragésimale, à Notre-Dame de Montréal, s'adressait surtout à la jeunesse, qui l'écouta religieusement pendant près de deux heures. Mlle Jacqueline Derome, de la J.I.C.F. de cette ville, présenta le conférencier. Artiste invité, M. Lionel Daunais, baryton, accompagné au piano par M. Edmond Trudel, interpréta une quinzaine de chansons, la plupart de sa composition. Le sujet choisi par Mgr Léger: "La jeunesse d'aujourd'hui en face de la vieille Eglise du Seigneur Jésus" paraissait dès l'abord assez énigmatique à la plupart des auditeurs. Il s'éclaira rapidement, au bout de queiques minutes, par l'art du conférencier, son éloquence incomparable servie par une culture très vaste et de hautes préoccupations spirituelles. Nous donnons ci-après un résumé forcément décoloré de cette conférence riche en idées fécondes et destinée à laisser une trace dans les esprits.

Le temps passe sur les générations humaines en effaçant tout. Seules restent les traces du divin. Nous, du XXe siècle, nous n'échapperons pas à la règle commune; nous deviendrons aussi chose oubliée. Qui, parmi nous, survivra dans la mémoire des siècles? "Ceux dont l'âme est coulée dans le métal de la beauté morale". Car celui qui a su fixer son âme et l'élever jusqu'à Dieu demeurera éternellement. Par le désir et la passion ardente, tout chrétien passe outre aux contingences, émerge du flot niveleur qui submerge l'humanité. Ne faut-il pas dès lors s'appuyer sur le bloc solide de la vieille Eglise que l'on croit vermoulue mais qui résiste victorieusement au temps? Et, par opposition au positivisme, à l'historicisme, à tous les rationalismes qui ne voient l'Eglise que de l'extérieur, comme une institution humaine, la jeunesse d'aujourd'hui ne doit-elle pas voir cette Eglise par l'intérieur?

L'enthousiasme s'impose. Il faut vivre son christianisme dans l'enthousiasme que le conférencier définit comme la plus belle et la moins pratique des vertus. On la laisse généralement aux naïfs. On en sourit, comme des aventures de Don Quichotte. Mais sans l'enthousiasme, sans l'ardeur qu'elle infuse à l'âme, on ne voit que l'homme au naturel qui au fond, ajoute Mgr Léger, "est un être méprisable". Seul l'homme de coeur, l'enthousiaste se rend digne d'admiration. "Comme un artiste divin, Dieu burine son oeuvre sur les parois de nos coeurs." Car pour comprendre l'Eglise, pour la voir par l'intérieur, il est nécessaire de s'élever jusqu'à Dieu, vers les sommets, dans les régions des cloches et des aigles. L'ardeur de l'âme nous y aidera, même si on craint la présomption; le Seigneur préfère la présomption à la lâcheté.

Dans sa perfection, Dieu n'avait pas besoin de ses créatures. Et cependant, il choisit les ardents de tous les siècles pour construire son royaume. Jeanne d'Arc disait à ses juges: "C'est tout un de l'Eglise et de Jésus-Christ". Tous les ardents ne cessent de répéter cette vérité qui les soutient et qui explique l'éternelle jeunesse de la vieille Eglise. Voilà pourquoi l'Eglise dure, voilà pourquoi les âmes ardentes qui la verront par l'intérieur dureront avec elle. L'Eglise, mystère qui ne se situe pas seulement dans le temps ni dans l'espace, n'a pas été créée pour le monde. Le monde créé pour l'Eglise ne peut la comprendre que par la charité, par l'ardeur de l'âme. Voilà donc, pour le chrétien, un encouragement et une sécurité. L'éternité du lien de l'Eglise, de son unité intérieure ne fait pas de doute.

Le monde actuel souffre toujours grandement. Il sortira vivant du chaos, dans la mesure où il se réfugiera dans la barque de Pierre. Il faut donc que la jeunesse suive l'Eglise, écoute sa voix, la comprenne par l'intérieur, c'est-à-dire, par une ardente charité. Elle marchera sur les traces des grands devanciers, **les âmes ardentes qui fournissent à l'Eglise ses éléments de jeunesse avant d'en recevoir le gage d'une vie qui ne finira jamais.**

LE CHEF



On voit ici devant le micro, dans une attitude typique, **l'hon. Maurice Duplessis**, chef de l'Union nationale, qui prononçait mercredi à Québec, au poste CHRC, un discours où il fustigea d'importance les hommes néfastes du régime Godbout-Bouchard.

L'hon. John Bracken est attendu cet après-midi à Saint-Hyacinthe

L'hon. John Bracken, chef du parti progessiste-conservateur à Ottawa, ancien premier ministre du Manitoba, sera de passage à Saint-Hyacinthe, cet après-midi. Il arrivera en automobile, de Drummondville, et sera accompagné de l'hon. Lucien Gendron, ancien ministre à Ottawa, et de Me P.-Emile Lafontaine, de Montréal. A Saint-Hyacinthe, M. Bracken rendra visite à S. E. Mgr Arthur Douville, évêque du diocèse, et à l'hon. T.-D. Bouchard, maire de la ville et ministre du cabinet Godbout. Il se rendra ensuite à l'Ecole de Laiterie de la province, sise à Saint-Hyacinthe, puis à un dîner intime donné en son honneur, au Grand-Hôtel. M. Bracken est attendu ici vers trois heures de l'après-midi.

La Cie de Conserves de Rouville Limitée, de Saint-Césaire, passe à de nouveaux propriétaires

M. Jean-Paul Létourneau, de Rougemont, y assumera les fonctions de gérant.— On espère y augmenter la production de 25 pour cent, dès cette année.

Rougemont, 1er, (Spéciale)

Une importante transaction dans le monde de la mise en conserves, vient de se conclure dans notre région. MM. J.-Wellie Lassonde, de la maison **A. Lassonde et Fils**, de Rougemont, et Jean-Paul Létourneau, gérant de la même maison, se sont portés acquéreurs de la **Cie de Conserves de Rouville Limitée**, à Saint-Césaire de Rouville, jusqu'ici propriété du Dr J.-A. Bernard, de MM. Henri et Léopold Grisé, Philippe Blais et Euclide Nadeau. Dès cette année, des mesures seront prises pour augmenter la production de l'établissement de Saint-Césaire, dans une proportion de 25 pour cent; cette production était jusqu'ici de quelque 60.000 caisses de fèves, tomates et blé d'Inde. L'établissement portera le nom de **Conserves Rouville Enrg.**, et M. Létourneau en assumera la direction immédiate, comme gérant. Les cultivateurs du comté de Rouville, nous apprend-on, se réjouissent de la nouvelle initiative, qui leur assurera un débouché pour une production intensive. La maison Lassonde, à Rougemont, quadrupla en cinq ans sa capacité de production et les cultivateurs n'eurent qu'à se féliciter de leurs relations avec elle. On compte que la même expérience se répétera à Saint-Césaire, où l'on appliquera les méthodes qui assurèrent à Rougemont le succès de la maison Lassonde.

DE RETOUR



Le lieutenant de section **Jean Saint-Germain**, du Corps Royal d'Aviation Canadienne, qui est de retour à Saint-Hyacinthe, après un séjour de quatorze mois en Angleterre.

Le lieutenant et Mme J. S.-Germain à Saint-Hyacinthe

Le lieutenant de section Jean Saint-Germain, du Corps Royal d'Aviation Canadienne, fils du notaire et de Mme Horace Saint-Germain, de cette ville, est arrivé samedi dernier dans notre ville pour un congé de quelques mois, après un séjour de quatorze mois en Angleterre. Il est accompagné de Mme Saint-Germain, née Phyllis Vidler, d'Ashford, Kent, qu'il épousa en août dernier. Le lieutenant Saint-Germain était adjudant de l'escadrille canadienne-française de bombardement, commandée par le commandant d'escadre J. Saint-Pierre, et Mme Saint-Germain était membre de la W.A.A.F.

Intervention chirurgicale

Mme Aimé Yvon, de Saint-Jude, a été transportée d'urgence à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, où elle a dû se soumettre à une intervention chirurgicale.

Terre vendue

M. Raoul Gendron, de Montréal, a acheté la terre de M. Conrad Saint-Martin, dans le 12e rang de **Saint-Nazaire.**

M. Nap. Piotte dit ce qu'est la coopération

Les Canadiens français en face du système coopératif.— Les avantages à tirer des sociétés coopératives.— L'association des consommateurs.

L'Amicale des anciens élèves de l'Ecole supérieure Girouard, de cette ville, réunissait dimanche soir, au Patronage des jeunes filles, quelque 500 personnes venues pour entendre une conférence sur la **Coopération**, donnée par M. Napoléon Piotte, instituteur, directeur général des Amicales des anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur, président de l'Action catholique, de Montréal. On remarquait, aux premiers rangs de l'assistance, M. le chanoine Gustave Vigneau, curé de la cathédrale; Me Lionel Leblanc, président de l'Amicale des anciens de l'Ecole supérieure Girouard; M. Emile Solis, président de la Commission scolaire Girouard; M. J.-A. Girard, inspecteur d'école pour le district de Saint-Hyacinthe; M. Jean-B. Gladu, commissaire, et presque tout le personnel enseignant de l'Ecole supérieure Girouard et de l'Académie Saint-Dominique. Me Lionel Leblanc présidait et présenta le conférencier, que remercia M. le chanoine Vigneau.

Après quelques remarques d'ordre général pour expliquer les avantages du Coopératisme pour les Canadiens français, M. Piotte insista sur la gravité de la situation économique faite aux nôtres dans les circonstances actuelles. Le salut économique des Canadiens français en ce pays, dit en substance le conférencier, ne viendra que d'eux-mêmes et non des étrangers trop enclins à nous pressurer par le moyen des trusts. Notre pauvreté collective ne pourra que s'accentuer dans l'avenir, si nous ne prenons pas dès maintenant les moyens de nous délivrer de l'esclavage par le Coopératisme.

Dans l'ordre économique, "la Coopération signifie la mise en commun d'efforts organisés en vue de réaliser, par le jeu d'une association faite de justice et de charité, cette suffisance des biens matériels dont l'usage est indispensable à l'homme pour pratiquer la vertu". La Coopération vise à éliminer le nombre et le profit des intermédiaires, dans l'intérêt commun du producteur et du consommateur. Les coopératives procurent ainsi à leurs membres des avantages tels que l'accession au crédit, la réduction du prix d'achat dans les denrées de consommation, un meilleur rendement économique dans la production, la suppression des intermédiaires inutiles, un accroissement de bénéfices sur la vente des produits classifiés. Dès lors, "la coopération peut se définir ainsi: une association libre, démocratique, de consommateurs en vue d'établir le juste prix". On y admet tout le monde sans distinction, sur un pied d'égalité absolue, avec le bénéfice d'un seul vote, sans considérations de fortune ou de majorité des capitaux. Telles sont les coopératives de consommation. On y applique à la lettre les principes du Coopératisme, seuls capables d'assurer la réussite de l'oeuvre: 1.—adhésion libre; 2.—contrôle et gestion économique; 3. — ristourne ou dividende sur les achats; 4.—vente au comptant; 5.— fondation et soutien d'oeuvres de solidarité cadrant toujours avec les besoins les plus urgents de la communauté.

On compte actuellement plus de 100 coopératives de consommation, dans la province de Québec. Toutes réussissent à n'en pas douter et leur chiffre d'affaires augmente d'une année à l'autre. Le conférencier énumère alors quelques-unes des principales d'entre elles avant d'ajouter: "Il n'y a que des défaitistes et des amis des trusts pour prétendre qu'on ne peut fonder une coopérative". Il cite ensuite les bilans des coopératives. La sécheresse des chiffres ne peut faire oublier les magnifiques réalisations de toutes les coopératives de consommation maintenant établies. On voit clairement les sommes énormes que leur fonctionnement épargne ainsi au consommateur, tout en le délivrant des monopoles exploiteurs. Après la consommation, la production. Une Centrale ou entrepôt de gros s'ouvrait à Montréal, il y a un an. L'entreprise, malgré son envergure donne raison à ses créateurs qui envisagent maintenant la possibilité d'organiser bientôt une vaste coopérative de production. Le cercle se refermerait alors et tout, depuis la production, resterait en nos mains, sans qu'un seul sou ne s'égare dans les mains des profiteurs illégitimes. Forme coopérative de crédit, les Caisses populaires se développent rapidement. On en compte maintenant 690. D'autres coopératives s'établissent tous les jours, dans tous les domaines de l'activité économique, avec des résultats bienfaisants et sans cesse accrus. Le gouvernement provincial lui-même encourage ces entreprises en faisant donner des cours de Coopération pour les jeunes avides d'action sur le plan économique.

La souscription à la Croix-Rouge dans la région

La dernière souscription en faveur de la société canadienne de la Croix Rouge, dans la région de Saint-Hyacinthe, a donné les résultats suivants:

Bagot: Acton Vale, $1.245;
Richelieu: Sorel, $10.000;
Rouville: Saint-Paul d'Abbotsford, $620; Marieville, $500; Saint-Césaire, $400; Saint-Hilaire, $1,040; Rougemont, $150.
Saint-Hyacinthe: ville de Saint-Hyacinthe, $9.000.

Ces chiffres ne sont pas complets. Ce sont cependant les derniers qu'il nous a été possible d'obtenir.

—:-o-:—

Une brochure de M. l'abbé J.-C. Leclaire

L'auteur y répond aux principales attaques dirigées contre le clergé.— Qui écouter, du prêtre ou de l'ex-prêtre?— Défense de la vérité.

Un jeune homme d'excellente famille entendait depuis quelque temps des remarques comme celles-ci: les prêtres ne peuvent pas devenir des saints, ils n'ont pas la bonne formule. C'était une accusation grave: en effet, si les prêtres ne savent pas le chemin de la sainteté, comment peuvent-ils l'enseigner aux autres?

D'autres lui disaient: il y a des prêtres qui ont été forcés de recevoir les Ordres. Bien plus, on lui avait soutenu que seul Notre-Seigneur est prêtre, qu'il n'y a pas d'autres prêtres. D'ailleurs, lui avait-on murmuré, à quoi bon les prêtres? N'est-il pas écrit dans la Bible: "Le salut n'est en aucun autre" que Notre-Seigneur?

Ces attaques dirigées contre le clergé le fatiguaient. Un jour, il tombe sur une plaquette qui les contenait toutes. C'était la source du mal. Il n'y tint plus. Il se rendit chez un prêtre de ses amis. Avec lui, il discute longuement et obtient une réponse à chacune des objections soulevées contre les prêtres.

Cette discussion et ces réponses, vous les trouverez dans une brochure de quarante pages, écrite par M. l'abbé J.-C. Leclaire, professeur au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe. Elle a pour titre: "Qui dois-je écouter? Les Prêtres ou l'"Ex-Prêtre"?

La discussion rapportée plus haut a-t-elle réellement eu lieu? Peut-être. Ce qui est certain, c'est que l'on entend souvent les objections mentionnées. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut pouvoir répondre à ceux qui attaquent les vérités qui nous sont les plus chères. Nous devons être les apôtres de la vérité. Renseignons-nous.

Présentée sous une forme alerte et vivante, la brochure "Qui dois-je écouter? Les Prêtres ou l'"Ex-Prêtre?", jette de la lumière dans les esprits.

Elle vient d'être imprimée, au **Courrier de Saint-Hyacinthe.** On peut se la procurer, au prix de 10 sous, dans les librairies de Saint-Hyacinthe ou chez l'auteur.

—:-o-:—

Jeune homme de Saint-Dominique gravement brûlé

Saint-Dominique, 1, (Spéciale)

Un jeune homme de Saint-Dominique, Roméo Bergeron, âgé d'une vingtaine d'années, s'est gravement brûlé le visage, la partie supérieure du thorax et les deux bras, mardi, à cause d'une imprudence qu'il commit à son domicile. Bergeron nettoya sa bicyclette avec un linge imbibé d'essence et jeta ensuite l'étoffe dans un fourneau allumé. Le tissu prit feu en un clin d'oeil et les flammes se communiquèrent aux vêtements du jeune homme, sans qu'il eût le temps de se protéger. Bergeron fut aussitôt conduit à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe. Il est sous les soins du Dr Guy Pothier. Son état n'inspire pas de craintes, mais il souffre beaucoup.

Beau succès de la Mutuelle du Commerce

Cette compagnie d'assurance dont le siège social se trouve à Saint-Hyacinthe depuis 1907, a aujourd'hui un actif de $2.827.424.99.— Le dernier bilan.

Les Canadiens ont justement raison de se montrer fiers de la compagnie d'assurance **Mutuelle du Commerce**, contre l'incendie, dont le siège social se trouve à Saint-Hyacinthe. Fondée en 1907, cette compagnie est aujourd'hui l'une des plus puissantes du genre, non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le Canada. Son dernier bilan annuel, relatif à l'exercice 1942, souligne de façon particulière la place prépondérante qu'elle occupe aujourd'hui dans le monde financier, et met en relief l'esprit d'entreprise, l'initiative et la saine administration de ses dirigeants.

L'actif total de la **Mutuelle du Commerce**, au 31 décembre 1942, atteignait le chiffre remarquable de $2.827.424.99, comparativement à $2.665.836.26 l'année précédente, soit une augmentation en douze mois de $161.588.73. Le surplus accumulé de la compagnie, exclusion faite de la garantie *additionnelle* aux assurés, se totalise à $2.123.619.47. Ces chiffres s'avèrent plus qu'éloquents, quand on sait que la garantie additionnelle aux assurés, soit la partie non cotisée des billets de dépôt, représente la somme non négligeable de $1.474.543.16.

En parcourant le rapport annuel de la compagnie, 36e de la série, on apprend que les primes touchées en 1942, moins les ristournes et annulations, s'élèvent à près d'un million de dollars, ou plus exactement à $952.091.12. Le montant des primes nettes est de $745.545.54, ce qui se traduit par une augmentation de $74.546.45 sur les chiffres de 1941.

Les pertes de l'année s'élèvent à $503.845.24. Déduction faite de la réassurance, les réclamations se totalisèrent à $403.888.21, soit une augmentation de $82.983.41 sur celles de l'année précédente.

Au cours de l'année 1942, la compagnie augmenta de $190.000.00 son dépôt auprès du gouvernement fédéral, ce qui porte au total de $1.327.173.00 le montant mis en réserve pour la protection des assurés.

Quant au passif proprement dit, il s'élevait à $703.805.52, soit à peine une augmentation de $84.312.91, sur le passif de 1941.

L'analyse de l'actif de la compagnie révèle des valeurs de tout repos,—obligations gouvernementales, municipales, scolaires, etc., — au montant de $1.707.751.44, cependant que ses valeurs aux livres, immeubles, prêts hypothécaires, actions, se totalisent à $775.497.65. Le reste de l'actif se présente comme suit: argent en caisse et en banque, $187.136.27; intérêts et dividendes dus et accrus, $24.777.92; solde des agents, pour primes souscrites après le 1er octobre 1942, $62.004.01; dû par réassurance sur pertes déjà payées, $5.460.03; rémunérations pour risques de guerre, $23.29; répartitions dues en 1942, considérées comme bonnes, $9.232.04; répartitions gagnées mais non réparties, $55.542.34.

On se rend compte des succès progressifs de la compagnie en jetant un simple coup d'oeil sur l'état comparatif de ses affaires, depuis 1922. De $439.278.06 qu'il était en 1922, l'actif passa à $712.688.90 en 1927, $1.227.810.93 en 1932, $1.871.991.22, en 1937, pour atteindre le chiffre éminemment imposant de $2.827.424.99, en 1942.

Possédant une charte fédérale, la **Mutuelle du Commerce** offre au choix de l'assurance à prime fixe, ou en vertu du système mutuel. Elle est aujourd'hui enregistrée pour souscrire les genres d'assurance ci-après: incendie, automobile, accidents, bons de garantie, vol, responsabilité civile, responsabilité patronale, transport intérieur.

Appartenant à des Canadiens et administrée par eux, la compagnie place tout son actif au Canada, dans des entreprises canadiennes. Son conseil d'administration se compose de l'hon. Alfred Leduc, président; J.-E. Phaneuf, c. r., et Irénée Auclaire, vice-présidents; T.-A. Saint-Germain, directeur-gérant; l'hon. Jacob Nicol, M.C.L., l'hon. Es.-L. Patenaude, C.P., C.R., LL.D., René Morin, notaire, B. Benoit et Lucien Saint-Germain, directeurs. M. Lucien-C. Vallée, de Saint-Hyacinthe, assume les fonctions d'assistant-gérant de la compagnie.

Un concours littéraire, ouvert aux élèves de nos institutions

Il est organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste, sous la direction immédiate de M. Ferrier Chartier.— L'hymne national et Calixa Lavallée.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe vient de confier à M. Ferrier Chartier, l'un de ses directeurs, organiste à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, l'organisation d'un concours littéraire ouvert à tous les écoliers de cette ville, qui font actuellement leurs 6e, 7e, 8e et 9e années. A l'occasion du centenaire de naissance de Calixa Lavallée, auteur de notre hymne national, on demande de dire ce que pense de Calixa Lavallée, et de l'hymne national, la jeunesse écolière d'aujourd'hui. Le sujet est le suivant: "Que pensez-vous de notre hymne national, O Canada?" Le concours est maintenant commencé et se terminera le 30 avril. Des prix seront décernés aux meilleurs travaux, après le verdict d'un jury qu'on nommera dans quelques jours. Les vainqueurs seront proclamés publiquement et leurs noms publiés dans les journaux. Le résultat du concours sera connu environ trois semaines après la date de fermeture. On est prié d'adresser les travaux à M. Léopold Allard, avocat, 695, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, au plus tard le 30 avril. Remis après cette date, ils ne recevront aucune considération.

—:-o-:—

M. Eugène Tellier réélu président de l'Auto-Club

M. Eugène Tellier, de cette ville, a été réélu président de l'Auto-Club de Saint-Hyacinthe. Les autres membres du conseil de direction, pour le prochain exercice, sont MM. Paul-Emile Poirier, vice-président; J.-A. Girard, trésorier; E.-E. Durocher, secrétaire; MM. H.-A. Campbell, A.-L. Auger, Georges Chapdelaine, C.-J. Laframboise, François Jetté, O. Phaneuf, Emile Beaudry, Joseph Fontaine, Albany Dupont, directeurs. La perception est confiée cette année à MM. Roméo Plamondon et J.-H. Riseux.

—:-o-:—

Mme Amédée Marien, de S.-Liboire, se fracture une jambe

Saint-Liboire, 29, D.N.C.

Mme Amédée Marien, de Saint-Liboire, fut victime ces jours derniers d'un pénible accident. Elle fit un renverser sur la chaussée causée par une voiture, et se fracture une jambe en tombant. Son état n'offre pas d'inquiétude, mais elle sera immobilisée pendant de longues semaines.

—:-o-:—

S. E. Mgr Douville à Montréal, pour la confirmation

S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, sera l'un des nombreux évêques qui prêteront main forte à S. E. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, pour l'administration du sacrement de confirmation à Montréal, dans la **semaine du 11 avril.**

La petite rivière des Hurons déborde à S.-Jean-Baptiste

Saint-Jean-Baptiste, 30, D.N.C.

La petite rivière des Hurons, à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, cause encore des ennuis, la crue de ses eaux inondant de grandes étendues. Le pont temporaire Lacaille est envahi par l'eau, et une partie de la route de Saint-Hilaire se trouve inutilisable. La route de l'église, d'autre part, donne maintenant passage, le nouveau pont **étant achevé.**

NOS CAMPAGNES

Roxton Falls

M. Armand L'Heureux a acheté la terre de M. Isaïe Millette à Valcourt.

—Mlle Jeanne d'Arc Côté, Milton, a visité sa sœur Mme Omer Adam.

—Mlle Rolande Girardot est allée à Granby chez son frère, M. Paul Girardot.

—Mme Wilfrid Despart a visité M. et Mme Alphonse Laroze à Warwick.

—M. et Mme Roland Daigle, de Roxton Pond, ont visité M. et Mme Arthur Despart.

—M. Laurent Dufresne, étudiant à l'Industrie Laitière de Saint-Hyacinthe, a passé un dimanche à Roxton Falls, dans sa famille.

—Mme Adrien Dupont, de North Stukely, a visité sa tante et mère adoptive, Mme Johnny Coderre.

—La R. Sr Louise, coadjutrice des Srs de la Présentation de Marie, de passage au pensionnat de Roxton Falls.

—Mlle Annette Cessar nous a quittés pour aller travailler à Granby.

—Mlle Florence Desbois, de Granby, a passé une semaine chez sa mère, Mme René Desbois.

—M. Gérard Authier, soldat à Petawawa, passé quelques jours dans sa famille.

—Mme Hubert Beauregard de passage à Roxton Pond pour assister aux funérailles de sa tante, Mme Paul Sénécal.

—M. et Mme Arthur Robichaud sont allés aux funérailles de leur père et beau-père, M. Napoléon Robichaud, décédé et inhumé à Granby.

—Mme Adélard Gendron passe une couple de jours à l'hôpital, à Sherbrooke.

—Mme Albert Lemieux recevait à l'occasion de l'anniversaire de Mlle Jacqueline Paquin. Parmi les invitées on remarquait les compagnes de couvent, Mlle Paquin, Mlles Suzanne Bombardier, Marie-Laure Colleson, Marguerite Despart. Il y eut partie de bingo, musique par Mlle Paquin et chant. Un léger goûter fut servi.

S.-Louis

Récemment M. et Mme Edouard Dolbec de Saint-Marcel recevaient M. et Mme Albert Lauzon et ainsi que M. et Mme Hervé Brouillard, tous de Saint-David.

—Dimanche M. Emilien Chagnon recevait la visite d'un de ses confrères M. François Morin, vicaire à Saint-Pie. Notre curé nous le présenta, et M. l'abbé nous donna le sermon.

—De passage chez M. et Mme Amédée Pétrin, leurs belles-sœurs Mme Louis Forcier, Mme Raoul Bonin, son garçon Rosaire et ainsi que sa fille Fleurette, tous de Saint-Aimé.

—M. Emile Daigle de passage à Sorel en fin de semaine.

—Récemment M. et Mme Hubert Méthot de passage à Montréal visitant leurs enfants.

—M. et Mme Aimé Laramée, Mlle Aldéa Laramée et ainsi que M. et Mme Albert Saint-Sauveur, de passage à Saint-Hyacinthe en fin de semaine, visitant M. Louis Martin.

—De passage à Saint-Aimé, M. et Mme Ovide Méthot chez M. et Mme Oscar Letendre.

—Mlle Jeanne-Mance Hébert, institutrice de Saint-Louis, était de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

—Mme Clément Beaupré à Saint-Hyacinthe samedi dernier par affaires.

—Chez M. Hormisdas Beaudreau leur fille Mme John Robidoux de Sorel.

—M. Philippe Gaudet de passage dans la paroisse dimanche.

—M. Aldéric Dupré ainsi que M. Léo Dupré de passage à Contrecœur visitant de leurs parents.

—Mlle Blanche Laplante, Mlle Georgette Laplante ainsi que son ami M. Léo Dupré étaient les invités dimanche à Saint-Aimé de M. et Mme Eugène Laplante.

—On nous apprend que Mme Ls Blain qui était malade, se rétablit rapidement.

—On a commencé à Saint-Louis de Bonsecours d'entailler les érables. Nous espérons qu'il y aura une bonne récolte.

Saint-Ours

A M. et Mme Nazaire Larivière, (Juliette Pérodeau), est né le 23 mars un fils baptisé Joseph-René-Jules. Par. et mar. M. et Mme Bernard Larivière, oncle et tante de l'enfant.

—Vendredi dernier est décédé M. Napoléon Larivière, époux de Maria Richard. Les funérailles ont eu lieu lundi dans l'église paroissiale au milieu d'une assistance assez nombreuse. Outre son épouse le défunt laisse dans le deuil douze enfants neuf fils et trois filles ainsi que trois belles-filles.

—M. René Brault passe actuellement quelques jours à Saint-Ours en visite chez M. et Mme le notaire Maurice Cloutier.

—Mlle Raymonde Marchesseault est de retour à Saint-Ours après un séjour à Montréal, en visite chez M. et Mme Léon Grenier.

St-Jude

On nous apprend avec regret la mort de M. Napoléon Larivière, époux de Maria Richard, décédé la semaine dernière à Saint-Ours. Le défunt était autrefois de notre paroisse. Les funérailles ont eu lieu à Saint-Ours.

—Une grande soirée dramatique et musicale sera donnée en la paroisse de Saint-Barnabé, vendredi et samedi, les 3 et 4 avril prochains.

—Les exercices de catéchisme préparatoires à la communion solennelle sont commencés depuis la semaine dernière en notre localité, pour se terminer le jeudi saint, jour choisi pour la communion solennelle des enfants. Plus de quarante petits garçons et petites filles suivent activement ces exercices.

—La clôture du mois de Saint-Joseph eut lieu mercredi le 31, en notre église paroissiale. Cependant durant tout le carême il y aura quand même prière à l'église tous les soirs. Le mardi soir: prédication spéciale et le vendredi, chemin de la croix.

—Les membres du conseil municipal, ont tenu leur séance régulière lundi le 22 mars en notre salle paroissiale.

—Le service anniversaire de Mme Toussaint Angers, fut chanté en notre église paroissiale par M. le curé J.-E. Saint-Pierre, lundi le 29 mars, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

—M. le notaire P.-E. L'Heureux et son fils Luc, se rendaient à Saint-Hyacinthe samedi, le 27, afin de visiter M. Paul L'Heureux, étudiant au Séminaire de Saint-Hyacinthe, actuellement malade à l'Hôpital St-Charles, souffrant d'une mauvaise grippe. Nous souhaitons vivement une prompte et complète convalescence.

—Mlles Berthe Gaudreau, Béatrice Lafrenaye, Micheline Chabot, ainsi que Mlle Albina Choquette, étaient de passage à Saint-Hyacinthe en fin de semaine. M. Josaphat Lamoureux et Charles-Edouard, étaient également à Saint-Hyacinthe samedi le 27.

—On nous apprend que Mme Aimé Yvon, du rang de Ste-Rose, de Saint-Jude, a été transportée d'urgence à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, vendredi, le 26, où elle a dû subir une intervention chirurgicale.

Marieville

M. et Mme Alcide Robert sont les heureux parents d'un fils baptisé le 28 mars sous les noms de Joseph-Claude-Yvon. Par. et mar. M. et Mme Octave Robert, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Alphonse Guillet, (Yvette Malouin) sont aussi les heureux parents d'un fils baptisé le 28 mars sous les noms de Joseph-Jean-René-André. Par. et mar. M. et Mme Lorenzo Allaire, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Hervé Ménard, (Yvette Leduc), de Saint-Paul d'Abbotsford, font part de la naissance d'une fille, baptisée en notre église, le 28 mars, sous les noms de Marie-Andrée-Huguette. Par. et mar. M. et Mme Agénor Leduc, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Yvon Martel, (Jeannette Bérard) font également part de la naissance d'un fils baptisé le 28 mars, sous les noms de Joseph-Guy-André. Par. et mar. Esdras Monast et Anita Martel, oncle et tante de l'enfant.

—Les dames et jeunes filles qui ont travaillé au récent bazar se sont réunies dimanche dernier, dans l'après-midi, dans la salle de l'Hospice. Après une chaude partie de cartes, de fort jolis prix furent distribués. Un excellent goûter fut servi, puis on fit du chant et de la musique. Toutes partirent en regrettant que ce fut si tôt fini et en espérant que pareille réunion se renouvelle avant longtemps.

Saint-Jean-Baptiste

M. Bernard Tétreault, de Notre-Dame de Stanbridge sa dame et ses enfants, en visite chez ses parents.

—M. et Mme Roger Meunier, de Saint-Hilaire, en visite chez M. Alberic Barré, et M. Euclide Meunier.

—M. Oscar Viens de Montréal chez ses parents.

—Mlle Thérèse Lemonde de Montréal en visite dans sa famille.

—M. Arthur Denis et son amie de Montréal chez son père M. Herménégilde Denis.

—M. et Mme Gérard Meunier et sa fillette Ghislaine, chez son père M. Elphège Meunier.

—Mlle Yvette Benoit, de Saint-Hyacinthe, chez son amie Mlle Thérèse Morier.

—Mlle Lucille Grenier à Acton Vale pour suivre des cours d'Art ménager.

—M. et Mme J. Langelier, leur fille Estelle de Montréal, en visite chez M. Oza St-Jean.

—Mlle Pauline Hamel et Roger Lacoste de Montréal chez M. Alfred Hamel.

—M. et Mme Félix Roy de Montréal chez M. Ludger Monast.

—MM. Alfred Hamel et Adrien Benoit, à Montréal cette semaine.

—M. Jean Pichette, barbier, à Marieville en visite chez ses parents.

—Plusieurs citoyens de Saint-Jean-Baptiste assistèrent aux parties de gouret au Forum, jeudi et samedi.

—Samedi prochain, dans l'après-midi, réunion du cercle des Fermières.

Philippsburg

A l'occasion de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Paul Belval, fils de M. Hormisdas Belval, chef de gare à Saint-Armand, qui eut lieu au séminaire de Saint-Jean, samedi, 20 mars, quelques-uns de notre paroisse se sont rendus à cette imposante cérémonie pour en revenir enchantés. Le lendemain, dans l'église de Saint-Armand, plusieurs assistèrent à la première messe célébrée par ce nouveau prêtre bien connu dans notre localité.

—Dimanche dernier, M. le curé donna son concours aux confessions pascales à Pike River et prononça une instruction sur la Passion de Notre-Seigneur.

—Dans notre région, c'est le temps des sucres. Les érables nombreuses donnent abondamment leur eau sucrée qui servira à fabriquer le beau et succulent sirop d'érable. Nos cultivateurs, heureux propriétaires d'érablières se disent très satisfaits du rendement de leurs érables et espèrent en retirer une bonne récolte de sirop.

—Nous remarquons avec joie que la neige est presque toute disparue et qu'avant longtemps nous verrons disparaître l'épaisse couche de glace qui recouvre encore la baie Missisquoi. Le retour du printemps s'annonce bien vite.

—M. et Mme R. René sont allés visiter des amis à Farnham, ces jours-ci.

—M. Rodrigue Dupuis de passage à Montréal au cours de la semaine dernière.

—Dimanche, 28, troisième du carême, nous avons eu notre concours de confessions et communions pascales. MM. les prêtres des paroisses environnantes sont venus prêter leur concours à notre dévoué curé. Nombreuses et ferventes furent les communions, lundi matin.

—Tous les vendredis du carême, il y a exercices du chemin de la croix à 3 hres 45. En plus des élèves de notre école, plusieurs assistent à ce pieux exercice.

Ste-Hélène

En visite dimanche chez M. Zéphirin Sawyer, M. et Mme Zéphirin Roy de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Horace Ledoux, M. et Mme Omer Laferrière de Montréal.

—Chez M. Arthur Lussier, M. et Mme Constant Leroux et leurs enfants Rose-Aimée et Roger, de Ste-Madeleine.

—M. Edmond Laurion de Saint-Eugène de Grantham est venu la semaine dernière chez M. et Mme Eugène Joubert.

—M. Ubald Forest et sa sœur Mlle Magella étaient à Saint-Hyacinthe jeudi dernier visitant au Séminaire leur frère René.

—M. Conrad Forest a été à St-Hyacinthe la semaine dernière visitant chez MM. Ernest Dubé et J.-L. Turcotte.

—Mme Ulric Gauthier a été à Saint-Hyacinthe la semaine dernière chez des parents.

—M. Etienne Dufault a été à Saint-Hyacinthe récemment visitant son frère M. Wilfrid Dufault.

—Mlle Marie-Eveline Savoie a été à Montréal mardi, le 23 mars chez ses cousin et cousine, M. et Mme René Dionne, puis dans la même semaine elle a été à Drummondville et à Saint-Hyacinthe chez des parents.



St-Nazaire

M. Raoul Gendron de Montréal s'est porté acquéreur de la terre de M. Conrad Saint-Martin dans le 12e rang de Saint-Nazaire.

—M. C. Saint-Martin doit faire encan à la mi-avril car il doit partir pour le Nouveau Brunswick où il s'occupera d'une tourbière.

—Mme Laliberté a passé une bonne partie de la semaine à Montréal chez ses enfants.

—Les élèves du cours de coopération de Ste-Anne de la Pocatière sont revenus vendredi dans leur foyer. Ils sont bien décidés de semer la bonne nouvelle.

—M. Emile Gendron doit entrer dans son nouveau foyer le 1er mai. Il occupera le poste de gérant pour la coopérative de beurrerie-fromagerie de la paroisse.

—Plusieurs érablières sont entaillées mais la température est trop froide pour la récolte.

—Malgré ses nombreuses occupations, M. J.-E. Brodeur assumera les responsabilités du courrier rural pour la paroisse depuis le 1er avril en remplacement de M. Edmond Jacques, démissionnaire.

St-Barnabé

M. et Mme Dollard Riendeau sont les heureux parents d'une fille baptisée Marie-Solange-Huguette. Par. et mar. M. Dieudonné et Mlle Blanche Phaneuf, oncle et tante de l'enfant.

—Mme Albert Saint-Germain et Mlle Dolorès Mathieu de Saint-Aimé étaient en visite samedi dernier chez M. Damase Laplerre.

—Mme E.-A. Gendron de Saint-Hyacinthe, était de passage chez M. et Mme Gérard Houle lundi dernier.

—M. Zéphir Girouard de Saint-Hyacinthe était en visite à Saint-Barnabé dimanche dernier.

Saint-Marcel

A M. et Mme Robert Nadeau, un fils baptisé Joseph-Réal. Par. et mar. M. et Mme J. Cournoyer de Saint-Robert.

—Mlle Eva Blain et M. Wilfrid Blain passent une fin de semaine à Saint-Hyacinthe chez des amis.

—En visite chez M. E. Brouillard Mlle M.-Anne Auger de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Ovide Dufresne son fils Maurice de Montréal.

—Chez M. A. Fagnant M. et Mme L. Robert de Drummondville.

—Chez M. Aimé Nault son fils Conrad de Montréal.

—Mlle Arsélia Ménard passe une fin de semaine à Saint-Hyacinthe chez M. Napoléon Nault son oncle.

L'Ange-Gardien

M. l'inspecteur J.-V. Gagnon était dans la paroisse la semaine dernière pour faire la visite de nos écoles.

—M. le maire de la paroisse présidait une assemblée de l'U.C.C. afin de savoir ce que les cultivateurs auraient besoin tant au point de vue de main d'oeuvre que de grain de semence afin de rendre compte au gouvernement.

—Mlles Thérèse et Jeannette Lanoue de Warwick étaient chez leur père M. Xyste Lanoue.

—M. Stéphan Mercure de la R.A.F. d'Ottawa, était en congé chez son père M. J. Mercure.

—M. Marc-Aurèle Houle, de la R.A.F. d'Halifax, chez son père M. P. Houle.

—Les sucres sont commencés chez nos cultivateurs; les érablières sont entaillées et le sirop nous arrive avec sa saveur toujours nouvelle.

St-Thomas d'Aquin

M. et Mme Osias Lemieux sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé Joseph-Serge-Mario. Parrain, M. Roméo Lemieux; marraine, Mme A. Lemieux, grand'mère de l'enfant. Portesse, Mme Maurice Michon.

—M. l'abbé Desgrandpré, de Port River, est venu rendre visite cette semaine à M. l'abbé Gérard Lusignan.

—M. et Mme Albany Lussier de Repentigny, étaient en promenade chez M. et Mme Ovide Guertin.

—M. Charles-Auguste est de retour chez lui après avoir passé quelques semaines à l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière où il a suivi des cours de coopération.

—Mlle Jeanne Duphily, institutrice à Saint-Alphonse de Granby, était de passage dans sa famille en fin de semaine.

S.-Dominique

A M. et Mme Zoël Gaucher, (Marie-Reine Chicoine), est née le 24 mars une fille, baptisée Marie-Carmen-Alice. Par. et mar. M. et Mme Wildor Gaucher, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Elzéar Chicoine (Irène Chicoine), sont les heureux parents d'une fille baptisée Marie-Berthe-Louise. Par. M. André Chicoine, frère de l'enfant; mar. Mme Adélina Chicoine, tante de l'enfant.

—M. et Mme Jos. Chagnon de Valleyfield, rendaient visite en fin de semaine à ses parents, M. et Mme Omer Chagnon.

—Chez M. et Mme Gaston Dupont dimanche dernier, M. et Mme Origène Dubuc, ainsi que leur fille Thérèse, de Ste-Cécile de Milton.

St-Simon

M. et Mme Armand Lapointe ont fait baptiser un fils du nom de J.-Gérard-Marc. Par. et mar. M. et Mme Alphérie Lapointe, de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

—M. Ulric Durocher, bourgeois de notre village, est de retour après une visite de quelques semaines à Saint-Ours, où il compte beaucoup de parents et d'amis.

—M. Roger Brunelle, attaché militaire à Ottawa, est en visite à Saint-Simon.

Roxton Falls

Mlle Juliette Coderre et sa sœur Mme Rodrigue Fauteux et sa fillette Micheline, passent quelques jours à l'Annonciation chez leur sœur Mme Camille Desmarais.

—Mme Wilfrid Despart a passé la fin de semaine à Warwick chez M. et Mme Alphonse Laforge.

—Mlle Marie-Jeanne Dufresne de Montréal, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Napoléon Dufresne.

—M. et Mme Laurent Savage de Montréal ont rendu visite à Mme Gilbert Savage et aux autres parents et amis.

RICHELIEU

M. et Mme René Dubuc, (Marie-Jeanne Bergeron) sont les heureux parents d'un fils baptisé Joseph-Alphonse-Marcel. Par. et mar. Alphonse Bergeron et Yvonne Bergeron, oncle et tante de l'enfant.

—M. René Lussier officier cadet était chez ses parents pour la fin de semaine.

—Mme Lucien Ducharme rendait visite à ses beaux-parents en fin de semaine.

—:-o-:—

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

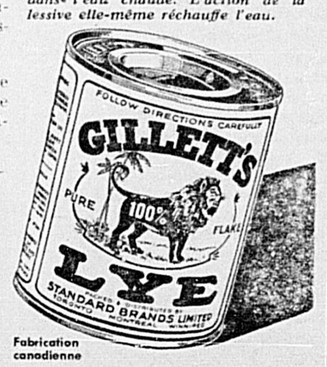
Ecoutez la Radio



PENDANT QUE LA GILLETT RÉCURE VOS MARMITES

INUTILE de vous pencher sur l'évier pour récurer les ustensiles de cuisine! Laissez la Lessive Gillett vous éviter ce travail ennuyeux. La Gillett allège les gros nettoyages—dégage les renvois d'eau—détruit le contenu des cabinets extérieurs. Achetez-en!

Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.



Fabrication canadienne

BROCHURETTE GRATUITE! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont., pour demander un exemplaire GRATUIT de la brochurette Gillett expliquant comment la Gillett dégage les renvois d'eau, détruit le contenu des cabinets extérieurs, nettoie, stérilise, fait du savon et sert à divers autres usages.

Vous Etes-Vous Blessé?

PAINKILLER — PERRY DAVIS

Apporte un Soulagement Rapide

EN USAGE PARTOUT DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqûres et Morsures d'Insectes.
Pour Foulures, Coliques, Crampes, Diarrhée.

CIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

CE QUE DISENT CEUX QUI SAVENT COMBIEN LES LIQUEURS DOUCES SONT NÉCESSAIRES

D'un bout à l'autre du Canada, des gérants d'usines de guerre se sont prononcés sur l'excellence des liqueurs douces pour promouvoir la production.

"Nous savons que l'énergie produite par ces breuvages ne peut avoir que de bons effets sur l'efficacité du personnel . . ."

"Nous travaillons tous dur, et c'est toujours avec joie que nous nous arrêtons de temps en temps pour nous rafraîchir en buvant une bouteille de liqueur douce bien froide . . ."

"Nous avons constaté que les liqueurs douces étaient un excellent moyen de garder les employés frais et dispos et de maintenir leur efficacité au travail . . ."

"Les liqueurs douces sont absolument nécessaires pour accomplir leur double fonction de rafraîchissants et de producteurs d'énergie . . ."

"S'il était possible d'augmenter notre allocation, notre production en bénéficierait sûrement . . ."

"Elles aident réellement à préserver le moral des hommes et à conserver leur entrain et leur efficacité . . ."

(Ces citations sont tirées de lettres que nous avons reçues.)

LES OUVRIERS DE GUERRE ONT BESOIN DE CETTE SOURCE RAPIDE D'ÉNERGIE

Visitez n'importe quelle usine de guerre où hommes et femmes travaillent d'arrache-pied à produire les outils de la victoire. Vous y constaterez le bien-fondé des déclarations reproduites ci-contre. A chaque période de repos, les travailleurs accourent vers le comptoir de liqueurs douces, et chacun réclame une bouteille de la liqueur douce qu'il préfère. Chacun boit avec un plaisir évident puis retourne au travail rafraîchi et plein d'une vigueur nouvelle. Il n'y a pas de doute, les liqueurs douces accomplissent à leur façon un véritable travail de guerre. Elles constituent une nécessité dans la vie moderne, et surtout dans le domaine de la production de guerre.

ASSOCIATION DES EMBOUTEILLEURS DES EAUX GAZEUSES DE QUÉBEC

Les liqueurs douces *aident à maintenir le moral et la production*

PETITES ANNONCES

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER
En face de la Station de Police

GRAND MAGASIN A LOUER.— Refait à neuf. Situé sur la rue Des Cascades. S'adresser à Succ. Eug Benoit, 755, rue Du Palais. j.n.o.

HOMMES DEMANDES.— 60 hommes demandés, de 16 à 45 ans, pour travail dans manufactures locales. S'adresser au Bureau de Placement de la Commission d'Assurance-Chômage, 1er étage, Hôtel des Postes, Saint-Hyacinthe.

DEMANDE A ACHETER CAMION de marque Panel, modèle variant entre 1937 et 1942, 1½ ou ¾ de tonne. Communiquer par téléphone au no 113. j.n.o.

TERRE A VENDRE. 4 x 30 arpents, située sur la route de Saint-Dominique, (Bagot), à 1½ mille de S.-Hyacinthe. Bonne terre pour foin, grain et jardinage. Bâtiments en bon état. Electricité. Puits artésien. Route en ciment. A 10 arpents de l'école. Cause de vente, mortalité. S'adresser à Mme Henri Tanguay, Sainte-Rosalie, (Bagot). j.n.o.

A VENDRE, restaurant situé au centre de la ville. Bonne clientèle. Le propriétaire de ce restaurant le vend parce qu'il en a déjà un. S'adresser au no 416, rue Saint-Simon, S.-Hyacinthe.

AVIS. — M. Wilfrid Desmarais, marchand de chaussures, informe le public intéressé qu'il achètera à l'avenir les peaux vertes. S'adresser à 139 rue Centrale, Saint-Joseph-sur-Yamaska, Tel. 313w. 16 avril

A VENDRE: poêle-fournaise, en excellent état. S'adresser à 585, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe. j.n.o.

CHALETS A LOUER pour l'été. Deux chalets éclairés à l'électricité, sis sous bois, sur le bord de la rivière Noire, à Saint-Pie, (Bagot). S'adresser à Guy Morin, 605, 17e avenue Sainte-Anne, Tél. 73, Saint-Hyacinthe.

ATTENTION! Nous avons plusieurs propriétés à vendre ou à échanger: quelques terres, "locaux d'affaires", maisons, etc. Si vous voulez vendre ou acheter, pourquoi chercher vous-même, puisque nous pouvons vous faire faire des marchés beaucoup plus vite. F. Gélinas et A. Dubé, 400, ave Simard, Simon, ou Café Canadien, Tél. 813, domicile, 1073w. 2 av.

A VENDRE. propriété sise en face de la terrasse Mercier; terrain 177 x 110, environ. Pour conditions, s'adresser aux Soeurs de Saint-Joseph, 805 ave Raymond, Saint-Hyacinthe. 2 avril

—:-o-:—

AVIS

AVIS est par les présentes donné que La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile a obtenu du Département des Assurances à Ottawa un Certificat d'Enregistrement portant le numéro C814—, l'autorisant à transiger au Canada:

L'assurance contre l'incendie;
l'assurance contre les accidents;
l'assurance de l'aviation;
l'assurance de l'automobile;
l'assurance des chaudières à vapeur;
l'assurance contre le faux;
l'assurance de garantie;
l'assurance contre la grêle;
l'assurance des transports à l'intérieur;
l'assurance contre le bris des glaces;
l'assurance du bétail;
l'assurance des machines;
l'assurance des biens;
l'assurance des effets mobiliers;
l'assurance contre la maladie;
l'assurance contre le bris des conduites d'eau;
l'assurance contre le vol;
l'assurance contre les intempéries;
l'assurance contre les tornades;
et en plus:
l'assurance contre la chute d'aéronefs;
l'assurance contre les tremblements de terre;
l'assurance contre les explosions;
l'assurance contre la sédition civile;
l'assurance contre l'impact d'un véhicule limitée à l'assurance d'une même propriété assurée par une police-incendie de la Compagnie.

E. DESGROSEILLIERS,
secretaire

Saint-Hyacinthe,
le 8 mars 1943.
(2 avril

St-Hugues

M. et Mme Roméo Beaulac, (Marcelle Goulet), sont les heureux parents d'un fils baptisé le 29 mars sous les noms de Joseph-Lucibiade-Bernard. Par. et mar. Emile Goulet et France Goulet de Ste-Hélène.

—M. et Mme Origène Lessard sont les heureux parents d'une fille baptisée le 29 mars, sous les noms de Gaétane-Aline-Berthe. Par. et mar. Romuald Comtois, et Berthe Denoncourt.

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de **rouges** et de **bleus**... Cessons nos luttes fratricides: unissons-nous!"

Honoré MERCIER

91e ANNEE No 7

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.

Maurice DUPLESSIS

VENDREDI 2 AVRIL 1943

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef Harry Bernard

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00

VENDREDI 2 AVRIL 1943

LE DERNIER BUDGET

M. Mathewson se vante d'un surplus de $1.988.258.60, mais les comptes en souffrance de la province, pour le dernier exercice, se totalisent à $3.994.291.74.— Depuis 1939, le régime Godbout-Bouchard endetta la province de $35.428.672.65.— Et ce malgré un revenu sans cesse croissant.

Si l'on en croit M. Mathewson, grand argentier du cabinet Godbout, les affaires de la province sont excellentes. Dans son discours du budget, prononcé jeudi dernier, 25 mars, M. Mathewson manifestait un optimisme destiné à éblouir l'ensemble de la population québecoise. Il faut y voir, entre autres choses, l'imminence d'élections provinciales et le désir de constituer, au bénéfice du gouvernement Godbout-Bouchard, un actif politique aussi fascinant que possible. Oyez, dit le trésorier de la province, comme le régime Godbout administre sagement; faites lui de nouveau confiance, à la première occasion, et permettez-lui, longtemps encore, de diriger chez nous. Et le tour est joué, si l'on accepte sans discussion les chiffres soumis. D'après M. Mathewson, l'exercice financier se terminant le 31 mars 1942 se clôt avec un excédent de près de $2.000.000., ou plus exactement de $1.988.258.60. Pour 1942-43, on enregistre un surplus global de $920.000., qui réduira d'autant la dette nette de la province. Pour le prochain exercice financier, soit celui de 1943-1944, on envisage un excédent global de $273.244. Au chapitre des impôts, dégrèvement de $1.400.000., par la suppression du péage sur les ponts, et dégrèvement projeté de droits sur les successions. M. Mathewson ajoute que désormais les dépenses provinciales seront proportionnées aux revenus, que le gouvernement disposera *vraisemblablement*, l'an prochain, de plus de $5.000.000., à valoir sur les dettes accumulées dans le passé, et ce sans tenir compte des remboursements à effectuer par l'Office du Crédit agricole. Le reste se présente de même façon, pour la plus grande gloire du parti libéral.

* * *

Dans un bilan, il se trouve deux choses: ce que les chiffres montrent et ce qu'ils cachent. Car l'on fait dire aux chiffres ce que l'on veut, à la condition de savoir s'y prendre. Vérité vieille comme les chiffres, vieille comme le monde. *M. Mathewson* sait ne pas l'oublier. Ayant à présenter des chiffres, *il les présente* sous l'angle le plus favorable au parti dont il est, et pour lequel il désire la faveur publique. Cette façon de procéder ne respecte pas la vérité. Dans son article de la semaine dernière, notre correspondant québecois, M. Albert Plouffe, scrutait les chiffres soumis par M. Mathewson, dévoilant ce qu'ils dissimulent. Au vrai, l'état de choses dont on se vante ne correspond pas à tel autre état de choses réel, qu'avouent les "Comptes publics" de la province. D'après ce document officiel, la province avait, à la date du 31 mars 1942, des comptes en souffrance se totalisant à $4.994.291.74. Cela ne rime déjà plus avec l'affirmation de M. Mathewson: que l'exercice se terminant le 31 mars 1942 se clôt avec un surplus de $1.988.258.60. Une simple soustraction transforme le surplus en un déficit de $2.006.033.14. En d'autres termes, si le gouvernement avait payé ses dettes courantes, il se devrait confesser d'un déficit, non pas se vanter d'un surplus. Il y a plus grave. D'après les "Comptes publics", (vol. VIII, page A-4), la dette nette de la province est aujourd'hui de $313.154.915.35. Or, au témoignage même du trésorier de la province, M. Mathewson, (Journaux de la session de 1940, page 330), la dette nette de la province se totalisait à $277.726.242.70, le 25 octobre 1939, au moment où l'Union nationale perdit le pouvoir. Une autre soustraction démontre donc que le gouvernement Godbout-Bouchard endetta la province de $35.428.672.65, depuis qu'il dirige chez nous les affaires. En raison de surplus pyramidés chaque année, depuis 1939, M. Mathewson et ses collègues réussirent donc à augmenter la dette provinciale de plus de trente-cinq millions de dollars. On admettra qu'il y a là un tour de force dans l'illogisme.

* * *

Nous voilà loin des surplus et du bilan idéal, des finances saines dont un gouvernement peut s'enorgueillir. En marge du tout, d'autres considérations s'imposent. Aux plus beaux jours de l'Union nationale, le revenu de la province ne dépassa guère $60.000.000., par année. Il fut exactement de $60.836.100.20, au cours du dernier exercice de M. Duplessis. Or, le gouvernement Godbout-Bouchard disposa, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1942, de ressources se totalisant à $92.340.000. Avec quelque $32 millions de plus que l'Union nationale, le gouvernement Godbout trouve à peine le moyen de montrer un surplus fictif de $1.988.258.60, alors que, s'il avouait l'entière vérité, il accuserait un déficit réel de $2.006.033.14. Cela étant, on se demande ce qu'il advint des $32 millions additionnels qu'eut à sa disposition le régime Godbout, et que n'avait pas l'Union nationale? On se le demande avec d'autant plus de curiosité que M. Godbout répète tant et plus qu'il administre en économisant partout, réduisant les dépenses au minimum dans les ministères et les bureaux. Même si le surplus de M. Mathewson s'avérait vrai, il resterait que le gouvernement économe de M. Godbout dépense $30.000.000., de plus, en un an, que le gouvernement de M. Duplessis. Au vrai, qu'a-t-on fait de ces $30.000.000? Si on les avait employés à bon escient, on aurait au moins payé les comptes en souffrance de la province, au montant de $3.994.291.74, et l'on aurait pu réduire de quelque $25.000.000., la dette provinciale. A la condition, cependant, de ne pas dépenser plus que l'Union nationale. Comme hier ceux du régime Taschereau, les budgets du régime Godbout ne sont que leurre et trompe-l'oeil. Dès qu'on les examine d'un peu près, ils prouvent que le gaspillage se pratique à Québec de la façon la plus éhontée. Plus que jamais, le nettoyage s'impose.

Harry BERNARD

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

SOURCES PROBLEMATIQUES

M. Mathewson, trésorier de la province, envisage pour le prochain exercice un revenu global de $90.196.929.00. Il s'en pourlèche déjà les baringouinces, comme dirait Richepin. Si l'on examine les chiffres soumis, on s'aperçoit qu'il fonde en partie son espoir sur la loi des véhicules-automobiles, censée donner $5.000.000.00; la taxe sur l'essence, dont on attend $11.800.000.00; la taxe de vente de 2 pour cent, appelée à produire $13.000.000. Ces trois sources de revenu rapporteraient donc ensemble $29.800.000.00. Cela, c'est les chiffres sur le papier. Dans l'ordre des réalisations pratiques, il est possible qu'on connaisse autre chose. Pour l'instant, le point névralgique paraît être l'automobile et ce qui en dépend. Vu les restrictions fédérales sur l'usage de l'automobile, l'impossibilité de se procurer des pneus et la presque impossibilité d'obtenir de l'essence, nombre de citoyens garderont leurs voitures remisées. Ils contribueront donc pour peu au revenu prévu, sous l'angle permis comme sous l'angle taxe d'essence. Les autres, limités dans leur consommation d'essence, ne verseront pas en taxes un cinquième de ce qu'ils paieraient en temps normal. Voilà donc deux sources de revenu sur lesquelles on ne peut compter qu'à demi.

TAXE ANTI-SOCIALE

Si la taxe de vente paraît moins en danger de tarir, elle reste anormale, hors de propos, et devra disparaître un jour ou l'autre. Cette taxe s'avère aussi anti-sociale, en ce sens qu'elle obère fortement les classes pauvre et moyenne, à une époque où la majoration générale des prix, — malgré le plafonnement fédéral, — ajoute considérableemnt aux dépenses inévitables de chacun. Chose à noter, la taxe de vente est aujourd'hui de celles qui apportent le plus d'argent au trésor. Censée donner $13.000.000.00, elle vient immédiatement après la taxe sur les corporations, qui doit produire $15.720.000.00. On voit par là ce qu'elle a d'excessif. Elle ne serait que d'un pour cent, au lieu de deux, qu'elle donnerait encore $6.500.000., et resterait l'une des principales sources de revenu de la province, se classant en quatrième après les taxes sur les corporations, celles sur l'essence, les droits sur les successions. Il n'en faut pas plus pour conclure que le gouvernement Godbout abusa de la situation et de sa force, le jour où il imposa la taxe de vente à la population.

QUE DEVINRENT LES $30 MILLIONS?

Au temps de M. Duplessis, la province s'administrait avec quelque $60.000.000.00 par an. A cette époque, les libéraux criaient au scandale. Elu en octobre 1939, M. Godbout s'empressa de déclarer qu'il administrerait avec une rigide économie, que l'ère des gaspillages était bel et bien passée. Son administration économique, depuis, coûte $90.000.000.00 par année, soit $30.000.000.00, ou 50 pour cent de plus que celle de l'Union nationale. Ceux qui, dans le peuple, ne voient pas les choses du même oeil que MM. Godbout, Bouchard ou Mathewson, diront que le *gaspillage* de M. Duplessis coûtait encore moins cher que l'économie de M. Godbout. Le peuple se demande aussi ce qu'il advint des $30.000.000.00 additionnels? Ils ne servirent sûrement pas à réduire la dette provinciale, puisque celle-ci augmenta de plus de $35.000.000.00, depuis l'automne de 1939. Où passèrent donc les trente millions?

PUBLICITE INTELLIGENTE

Les deux réseaux ferroviaires du Canada, le *Canadien National* et le *Pacifique Canadien*, inaugureront sous peu une campagne de publicité conjointe dans les journaux, quotidiens comme hebdomadaires, les revues et autres périodiques. Ils désirent ainsi soutenir le moral de leurs employés, attirer l'attention du public sur le rôle important des chemins de fer en temps de guerre, aider au prochain emprunt de la victoire. Cette initiative des chemins de fer est louable et devrait susciter de nombreux imitateurs. Vu les restrictions imposées par le gouvernement, nombre d'industries ne produisent plus dans les mêmes proportions qu'autrefois, ou furent obligées de se consacrer à la fabrication de guerre. N'ayant à peu près rien à offrir au public, elles cessèrent peu à peu d'annoncer. Si cela paraît logique à première vue, il reste que le consommateur les oubliera graduellement et qu'il leur faudra, le conflit terminé, tenter des efforts considérables pour regagner sa faveur. Aux Etats-Unis, nombre de compagnies ainsi touchées par la guerre se gardèrent de réduire leurs budgets de publicité, les consacrant plutôt à de l'annonce dite éducative, qui célèbre leur effort de guerre et garde leur nom devant le public. C'est une campagne de ce genre qu'entreprennent ensemble nos deux chemins de fer. Pourquoi les maisons manufacturières d'automobiles, d'appareils de TSF, de machines à laver et de réfrigérateurs, d'accessoires électriques, les distilleries et les brasseries, ne suivraient-elles pas leur exemple? Elles renseigneraient ainsi la population sur leurs nouvelles activités, créeraient autour de leur nom une sympathie dont elles se trouveraient bien, une fois la paix rétablie et l'industrie reprenant son assiette normale.

H.B.

L'INFORMATION POLITIQUE

A OTTAWA

M. King contredit la politique d'après-guerre qu'il a tenté d'appliquer au lendemain de 1921

Sa fameuse déclaration de 1935 mise en regard de l'attitude qu'il adopte aujourd'hui.— L'industrie et les affaires doivent être libérées de la contrainte d'état.— Le programme de sécurité sociale est froidement accueilli.— M. King se dispose à faire *une purge dans les rangs libéraux* de Québec.— Les canadiens-français sont vilipendés par les leurs.

par EDGAR BOUTET

Ottawa.— Le programme de sécurité sociale que le gouvernement paraît avoir voulu mettre au premier plan de la présente session, ne nous semble pas retenir l'attention des milieux parlementaires.

A prime abord, le projet a paru ambitieux mais on s'est bientôt ressaisi. Autant chez les ministériels que chez les oppositionnistes, on manifeste peu d'enthousiasme depuis ces derniers jours.

L'impression prévaut que toute cette affaire sera soumise à l'étude d'un comité parlementaire et que, selon toute vraisemblance, le comité n'aura pas le temps de présenter un rapport avant la fin de la présente session.

Il n'est pas exagéré de dire que cette initiative du gouvernement est plus que froidement accueillie dans plus d'un milieu. Tant qu'il s'est agi de la poursuite de notre politique de guerre, on a accepté d'assez bonne grâce le contrôle de notre régime économique par des commissions plus ou moins indépendantes du parlement.

Cette forme de gouvernement totalitaire peut, à certains égards, être considérée comme une nécessité de l'état de guerre. Mais le gouvernement a été prévenu par le monde financier et industriel que dès le lendemain de la guerre, il faudra reconnaître tous ses droits et privilèges à l'entreprise privée.

Le gouvernement ne paraît pas avoir tenu compte de cet avertissement, puisqu'il annonce pour l'après-guerre l'application d'un programme d'assurance qui est considéré par plusieurs comme une nouvelle ingérence dans le domaine industriel qui doit être, autant que possible, libéré de toute contrainte par l'Etat.

Dans les milieux financiers il se fait, depuis ces derniers temps, une forte agitation, pour induire le gouvernement à changer de ligne de conduite.

L'attitude de M. King en 1935

Après avoir été soumise à un régime de restrictions de toutes sortes: priorité de la matière première, contrôle de la main d'oeuvre, restrictions financières de toutes sortes, l'industrie privée se demande ce qu'il adviendra, au lendemain de la guerre, si le gouvernement tente de maintenir un régime qui ne convient qu'à un état de guerre.

Parlant en Chambre le 12 février 1935 sur le projet d'assurance-chômage proposé par l'hon. M. Bennett M. King tenta de se justifier de n'avoir pas adopté cette mesure pendant tout le temps qu'il avait été au pouvoir.

Ce qu'il disait alors contredit nettement l'attitude qu'il entend maintenant adopter au sujet du problème de l'après-guerre.

"Lorsque le gouvernement libéral est arrivé au pouvoir en 1921, disait-il alors, le pays souffrait d'une grande dépression. Les déficits s'accumulaient dans les comptes publics; les impôts furent portés presqu'au maximum de la capacité du peuple de les supporter.... C'était la période de l'après-guerre alors que pour la première fois la dette nationale avait pris de si grandes proportions que l'intérêt sur la dette publique seule avait atteint un tel montant qu'il aurait suffi auparavant à acquitter toutes les dépenses annuelles de l'Etat.

"Il y avait les pensions des soldats.... Il y avait aussi les dépenses relatives au rétablissement des anciens combattants.... A cela il fallait ajouter d'énormes déboursés immédiatement requis pour fins de secours car, alors comme aujourd'hui, des centaines de mille citoyens étaient sans travail....

"Lorsque nous arrivâmes au pouvoir nous pensions cependant que le seul remède efficace au chômage consistait dans une politique qui ferait revivre l'industrie et le commerce. Nous jugions qu'avec l'élimination de certaines restrictions imposées au commerce et à la mise en vigueur d'autres mesures le commerce et les affaires auraient un regain de vie et les secours aux chômeurs ne seraient plus nécessaires."

Nouvelle attitude

Pour la seconde fois en moins d'un quart de siècle l'hon. M. King tente de résoudre un problème de l'après-guerre. On trouvera pour le moins étrange qu'il écarte maintenant toutes les considérations qu'il faisait en 1935 alors qu'il prétendait que la seule façon efficace de résoudre ce problème était de faire revivre l'industrie et le commerce. Il affirmait même qu'il fallait faire disparaître les restrictions que l'on avait, durant la guerre, imposées à l'industrie.

Le problème de sécurité sociale qu'il vient d'annoncer s'inspire de principes totalement opposés à ceux qu'il préconisait en 1935 pour se justifier de n'avoir pas adopté une législation sociale tendant à soulager la misère du peuple.

S'il avait raison en 1935, comment ne peut-il pas avoir tort aujourd'hui?

Une purge libérale

Dans les milieux ministériels on parle de plus en plus d'une purge que le premier mininstre King se propose de faire dans les rangs libéraux de Québec.

Il n'y a encore que trois libéraux qui aient traversé la Chambre: MM. Maxime Raymond, Edouard Lacroix et Pierre Gauthier. Mais il reste quand même dans les rangs ministériels plusieurs députés qui ne se font aucun scrupule d'attaquer le gouvernement et même de voter contre lui. MM. Jean-François Pouliot, Wilfrid Lacroix et E. D'Anjou sont de ce nombre.

Il y a aussi le cas de M. Cardin, que le premier ministre a définitivement mis au rancart.

L'intention de la purge, dont il est question, serait de discipliner les autres députés de Québec qui seraient tentés de se rebeller contre le parti.

M. King ne marchande pas avec ses partisans. Bien qu'il y paraisse peu, il est passablement autoritaire. On se souviendra qu'il n'a pas hésité à tenir tête à Sir Lomer Gouin qui pourtant, était entré au parlement avec un prestige et une influence peu ordinaires. M. King ne céda pas devant lui. Et Sir Lomer, un beau jour, annonça à ses électeurs qu'ils devaient se choisir

(suite en 6e page)

A QUÉBEC

Aurons-nous les élections provinciales le 21 juin? La physionomie de la session

Une rumeur sérieuse prétend que le gouvernement aurait décidé d'en appeler au peuple, malgré la vive opposition de plusieurs des siens, en particulier de M. T.-D. Bouchard.— Jamais les habitués n'ont constaté une pauvreté ministérielle semblable à celle d'aujourd'hui.— La visite de M. Bracken a provoqué bien des commentaires sympathiques chez les coulissiers.— Les décisions que rend M. Cyrille Dumaine.

par ALBERT PLOUFFE

Québec.— Malgré la vive opposition de quelques ministres, en particulier de M. T.-D. Bouchard, aurons-nous des élections provinciales générales au printemps? C'est ce que soutiennent des observateurs. On mentionne même la date du 21 juin comme possible. Une fois de plus notre province servirait les fins des centralisateurs d'Ottawa. M. King aurait, en effet, décidé de sonder l'opinion en poussant M. Godbout dans la tourmente.

Quoi qu'il en soit, le régime actuel se déprécie chaque jour. Malgré sa formidable suprématie numérique, il a l'attitude d'un groupe de moutons devant la Chambre. On constate, à chaque séance, que le parti libéral manque d'un chef. C'en est une vraie pitié. Les ministres présentent des projets de loi mal conçus, mal rédigés et qu'ils sont incapables de défendre.

L'un d'eux, M. Oscar Drouin, a passé par la torture d'un interrogatoire du chef de l'Opposition, la semaine dernière. Le spectacle fut vraiment pitoyable. Le ministre des Affaires municipales pleurait presque quand il prit la paroie. Selon le témoignage d'un membre éminent du gouvernement, M. Maurice Duplessis joua avec lui comme un chat joue avec une souris.

Le bill en discussion prévoit la séparation du département du ministre en deux. Le but véritable est de permettre de récompenser un fonctionnaire bien loyal, mais qui gagne déjà $5,000. Comme on le nommera sous-ministre, le régime lui accordera ainsi $6,000. Mais, au point de vue des contribuables, c'est ridicule, et c'est ce que fit ressortir le chef de l'Opposition.

Le ministère de M. Drouin est le plus petit de tout le gouvernement. On l'a amputé, depuis que le régime est au pouvoir, parce que les collègues du député de Québec-Est ne peuvent le sentir. Ils lui en veulent de les avoir traités de voleurs et de bandits quand il était avec l'Union Nationale. Mais, sans doute parce qu'il vieillit et qu'il n'a plus sa combativité d'autrefois, M. Drouin avale toutes les humiliations. Il est évident qu'il craint de perdre l'abondant picotin de la crèche.

M. Duplessis démontra comment le geste du gouvernement était inutile et onéreux. Serait-ce parce que le ministre se prépare, une fois de plus, à faire un autre "saut"? demanda-t-il.

Le secrétaire provincial, qui tente à jouer l'esprit fort de temps à autre, voulut mettre son grain de sel dans l'histoire. "C'est quand le ministre est tombé avec l'Union Nationale qu'il a fait un "saut", remarqua-t-il.

—Oui, rétorqua le chef de l'Opposition, et un saut qui l'a porté beaucoup plus haut qu'il ne méritait. Quand il est devenu le collègue du secrétaire provincial actuel, il est redevenu le sot qu'il était.

Dans sa réponse, M. Drouin, larmoyant, remarqua que M. Duplessis n'avait pas la même opinion, au lendemain des élections de 1936, quand il me proclamait, dit-il, le meilleur ministre des terres et forêts depuis la confédération.

—Rien d'étonnant à cela, répliqua immédiatement M. Duplessis, car je faisais la comparaison avec ceux qui l'avaient précédé et qui étaient tous des partisans du régime libéral. Mais ça ne m'a pas pris de temps à m'apercevoir de mon erreur. C'est pour cela que le ministre n'était plus avec nous au bout de six mois; le gouvernement actuel l'endure depuis 4 ans.

Cette scène typique reproduit assez bien l'atmosphère générale des débats. Le gouvernement a une peur morbide du chef de l'Opposition. D'ailleurs, il est remarquable que jamais on n'a vu une pauvreté ministérielle semblable. Aucune figure transcendante, aucun parlementaire véritable, aucun *debater* courageux. Le plus habile du groupe ministériel, M. Bouchard, est désintéressé. Il ne s'accorde plus avec ses collègues, qu'il trouve enfantins, et il les laisse se dépêtrer. Il paraît fort heureux quand ils "montent la côte", selon l'expression populaire.

La guerre écrase le parti libéral. Les ministres provinciaux ont tellement perdu le nord qu'ils négligent les intérêts de la province et se font les propagandistes tapageurs des initiatives fédérales, pour lesquelles des députés ont pourtant été choisis par le peuple.

Les députés sont affolés. Ils sont tellement convaincus de leur défaite aux prochaines élections qu'ils n'hésitent pas à en rire. Est-ce pour cela que M. Godbout irait aux urnes électorales? Ou parce que le fédéral l'exige?

On aura remarqué que depuis le début de la session, la législation ministérielle n'a pas fourni beaucoup de besogne aux députés. Si l'opposition n'avait pas inscrit nombre de motions au feuilleton, on se demande à quoi on aurait employé le temps. Plusieurs questions d'actualité brûlante ont ainsi été portées à l'attention du public.

M. Antonio Barrette, (Joliette) souligna comment la *Montreal Tramways* exploite le peuple et la ville de Montréal, à cause d'un contrat inique passé par le régime libéral. Il dénonça aussi l'injustice dont sont victimes des ouvriers de l'usine de guerre Cherrier, près de Montréal.

M. Roméo Lorrain (Papineau), amena un amendement qui suggérait qu'avant d'annoncer des surplus, le gouvernement devrait s'occuper d'établir un système d'allocations familiales. Toute la députation libérale, avec une unanimité mécanique, s'empressa de se déclarer contre cette proposition. M. René Chaloult, l'unique représentant du Bloc Populaire, sortit bravement de la Chambre pour n'avoir pas à prendre position.

Bref, la session est tristement conduite par un gouvernement qui ne sait où il va.

Le chef du parti conservateur-progressiste, M. John Bracken, a visité Québec et il a reçu les courriéristes parlementaires à luncher. Il a rencontré toutes les vedettes de la politique provinciale, au parlement. Il est évidemment un poli-

(suite en 6e page)

On réédite à Montréal un opuscule présentant les plus belles pages de Péguy, consacrées à sa patrie, la France. Ce petit ouvrage vient à la suite de **Souvenirs, Pensées** et **Prières.** Comme ces derniers, les textes dont il se compose sont tirés des **Cahiers de la Quinzaine,** périodique unique dont Charles Péguy fut l'âme et le fondateur, souvent le seul rédacteur. Le Père Paul Doncoeur et Pierre Péguy, fils de Charles, conçurent l'idée d'extraire des **Cahiers,** où elles se trouvaient perdues pour l'immense majorité, les passages les plus significatifs de l'oeuvre du grand écrivain, et de les réunir sous quelques titres généraux. L'opuscule intitulé **La France** vit d'abord le jour en 1939, à Paris. Pierre Péguy décida de sa publication en 1938, peu avant les événements de septembre. Dans une courte préface, il écrivait avec une fierté qui rappelle bien le sang dont il était issu: "Après les événements de septembre, il ne faut plus attendre. Aux menaces ne répondons point par la provocation, signature des faibles, répondons par une prise de conscience toujours plus profonde de ce patrimoine commun qui est la cause de notre force, parce qu'il est aussi la cause de notre unité: la France."

* * *

Billet du jeudi

Péguy vit toujours

Pierre Péguy mourait quatre ans plus tard, après avoir connu l'invasion de cette France que son père aimait d'un amour si ardent, et pour laquelle il donna sa vie en 1914, en plein champ de bataille de la Marne. Le fils succombe à une courte maladie, au moment où il vient d'être nommé professeur à la Faculté d'Aix en Provence. Il avait trente-huit ans. Conférencier de talent, écrivain, on lui doit des renseignements nombreux et précieux sur la partie encore inédite de l'oeuvre de son père. Les intellectuels regretteront sa disparition, qui limitera nécessairement, du moins dans une certaine mesure, notre connaissance de Charles Péguy. Celui-ci mourut à 41 ans, après une vie extrêmement remplie. Un homme bâti en force, assez petit et râblé, le visage orné d'une barbe abondante. Il tombe face à l'ennemi, le 5 septembre 1914, non loin de Meaux, entre Monthyon et Villeroy. Un autre soldat écrivain, le capitaine Claude Casimir-Périer, qui devait mourir lui aussi sous les balles allemandes, écrivit alors à sa veuve: "Madame, mon cher ami et camarade Péguy a été tué en brave, debout devant ses hommes, face à l'ennemi. C'est moi qui commande maintenant, et j'ai eu le douloureux devoir de reconnaître son corps le surlendemain. J'ai eu soin qu'il reposât dans un cimetière de village..."

* * *

On connaît la vie de Péguy. Il naît à Orléans d'une famille paysanne, le 7 janvier 1873. Restée veuve quand il n'a encore que dix-huit mois, sa mère travaille pour vivre et l'élever, comme rempailleuse de chaises. Extrêmement pauvre, et il le restera sa vie durant, il poursuit ses études tant bien que mal, jusqu'à l'Ecole Normale et à la Sorbonne. Son oeuvre se disperse dans ses **Cahiers de la Quinzaine,** dont le premier paraît en 1900. Un billet de mille francs, don de la mère d'un ami, permet la publication. Les autres livraisons suivent, de façon parfois irrégulière, ses parrains devant faire des efforts surhumains pour trouver l'argent nécessaire. Les **Cahiers** tiennent plus du livre que de la revue. Plusieurs écrivains y publient leurs oeuvres principales, entre autres Romain Rolland, les frères Tharaud, Julien Benda, André Suarès, André Spire, Bernard Lazare. Catholique d'esprit, mais resté hors du giron de l'Eglise, Péguy donne aux **Cahiers** ces grandes oeuvres: **Le Mystère de la Charité de Sainte Jeanne d'Arc, Le Mystère des Saints Innocents, La Tapisserie de Sainte-Geneviève et de Jeanne d'Arc.** Penseur original et rude, féru d'histoire, pénétré de catholicisme, cherchant la stabilité dans l'ordre, l'écrivain se crée peu à peu ce style si personnel qui n'appartient qu'à lui, en prose comme en vers, et qui lui vaut une grande partie de sa gloire. Son pays précipité dans la guerre, il n'hésite pas. Il part, sait qu'il ne reviendra pas, se prépare à la mort. Il passe une dernière nuit avec ses hommes, dans la chapelle du monastère de Saint-Witz, meurt le lendemain. Les dernière lignes qu'il écrivit, datées du 1er septembre, s'adressaient à sa mère, la vieille rempailleuse d'Orléans: "Je vais bien, quelques fatigues, mais mon corps a retrouvé toute son ancienne robustesse. Je t'embrasse bien fidèlement."

L'Illettré

NOUVELLES DE LA RÉGION

M. Ulric Lemieux décédé à 77 ans à Saint-Hugues

Saint-Hugues, 29, D.N.C.

M. Ulric Lemieux est décédé à Saint-Hugues, à l'âge de 77 ans et 11 mois. Outre son épouse, née Odina Delorme, le défunt laisse quatre fils et deux filles. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale, sous la direction de la maison Ubald Lalime, de Saint-Hyacinthe. La levée du corps fut faite par M. l'abbé R. Desnoyers, curé. M. l'abbé Joseph Lemieux, de Sorel, chanta le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Adélard Langevin, Louis Pelletier, Willie Perron, Polydore Bazinet et Wilfrid Charpentier.

:-o:

M. T. Leblanc décédé à 84 ans à Saint-Denis

Saint-Denis, 29, D.N.C.

M. Toussaint Leblanc est décédé jeudi dernier à l'hospice Saint-Louis, à l'âge de 84 ans. Il laisse six filles: Mmes Amédée Jalbert, (Dorilla); Aldéric Jalbert, (Amanda); Frédéric Gaudette, (Aurore); Arthur Lussier, (Delphina), de Saint-Denis; Frédéric Noël, (Décia); Wilfrid Malo, (Laura), Saint-Antoine-sur-Richelieu; un frère, M. Paul Leblanc, Saint-Denis; quatre soeurs: Mmes Dosithé Huard, Toussaint Bousquet, Benjamin Houle; Mlle Exilda Leblanc. Les funérailles eurent lieu lundi matin à l'église paroissiale, sous la direction de la maison H. Phaneuf & Fils M. l'abbé Ernest Vézina, aumônier de l'hospice Saint-Louis, fit la levée du corps. Le service funèbre fut chanté par M. le chanoine F.-A. Laroche, curé. Les porteurs étaient MM. Aldéric Lussier, Josaphat Bousquet, Josaphat Charron, Euclide Garlépy, Evangéliste Bousquet et Verthume Leblanc. Le deuil était conduit par MM. Albert Bonin et Magloire Larue, respectivement maire du village et de la paroisse.

:-o:

Les premiers de classe à Saint-Denis

Saint-Denis, 30, (Spéciale)

On trouvera ci-après la dernière liste des premiers de classe à l'école no 6 de Saint-Denis-sur-Richelieu, dirigée par Mlle Yvonne Chaume: 6e année, Thérèse Vigeant, Marie-Paule Vigeant; 5e année, Clarisse Rémy, Antonio Vigeant; 4e, Côme Lajoie, Rose-Hélène Leboeuf; 3e Marguerite Angers, Joseph-Aimé Dauphinais; 2e, André Vigeant, Jacqueline Richer; 1ère, Rita Angers, Denis Vigeant.



Derniers prix du marché

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, 29 mars 1943, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 145 à 185 livres 17c

Porcs de même classe payés sur le poids vif 13.25c

Truies 11.50-12c
Abattues 15c-15.50c
Verrats châtrés 8c-9c
Abattus 10c-11c
Rabais: C3 (175-185 lbs) 1.00
D3 (176-185 lbs) 2.50

Nous ne pouvons pas vous fournir actuellement le montant des rabais sur les B2, C1, C2, D1, D2, ainsi que sur les légers.

Porcs pesant moins de 130 lbs abattus ..... **$2.50 ou plus**
Lourds (186-205 lbs) par tête 3.00
Extra lourds (206-220 lbs) $2.50
(200 et plus) ..... $3. du 100

VEAUX DE LAIT

Choix 14.00-14.25
Bon 13.00-13.50
Moyen 12.00-13.00
Commun 10.00-11.00
D'herbe 8.00- 9.00

BOUVILLONS

Choix 12.50-12.75
Bon 11.50-12.25
Moyen 11.00-11.50
Commun 9.00-10.25

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Lots mélangés 14.50
Très communs 12.50

MOUTONS

Bon 9.00-9.50
Commun 6.00-8.00

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie) 11.50-12.00
Bonne 10.50-11.00
Moyenne 9.50-10.50
Commune 8.50- 9.00

VACHES

Choix (Type à boucherie) 10.00-10.25
Bonne 9.50- 9.75
Moyenne 8.50- 9.00
Commune 7.50- 8.00
Très Com. 6.00-7.00

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie) 10.50-11.00
Bon 10.00-10.25
Moyen 9.00- 9.75
Commun 7.50- 8.50

OEUFS

A-Gros 33¼c
A-Moyen 31¼c
B- 30c
A-Poulette 29c
C- 28c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux coopératives affiliées.

BEURRE - FROMAGE

BEURRE

Les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Lundi matin, 29 mars 1943, les prix du beurre no 1 pasteurisé, au gros, variaient de 35¼c à 35¾c la livre.

FROMAGE

La demande se maintient toujours active et les prix sont fermes.

:-o:

Jeune homme de Saint-Valérien mort à l'hôpital

Saint-Valérien, 31, D.N.C.

M. Maurice Chaput, de Saint-Valérien, est décédé dimanche dernier à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, après quelques jours de maladie. Le défunt était âgé de 18 ans. Il laisse son père, M. Désiré Chaput; sept frères: Pierre-Paul, Edmond, Armand, Louis-Simon, Fernand, Charles et Noël. Les funérailles ont eu lieu mardi matin à l'église paroissiale, sous la direction de M. Donais, d'Upton. M. l'abbé A. Nadeau, curé, chanta le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Germain Thibault, Alfred Labrecque, Lucien Normandin, Gaston Brunelle et Marcel Brunelle. Le collège de Saint-Césaire, où le défunt avait fait ses études, était représenté par le R.F. Louis-Paul et MM. Marcel et Jean-Paul Laroche, Jules Bessette, Doris Racine, Jean Morin, ses condisciples.

ST-Théodore

A M. et Mme Jean-Charles Picard, (Présentine Blanchard), un fils baptisé Joseph-Jean-Pierre-Florien. Par. et mar. M. et Mme Jérôme Picard, oncle et tante de l'enfant.

—M. Marc Fontaine, employé à la compagnie du Bell Telephone, est en vacances dans sa famille après avoir passé quelques mois dans l'Ouest.

—Mlle Gisèle Cournoyer en fin de semaine à Saint-Hyacinthe.

—Mlle Aline Fontaine de Montréal est venue passer le dimanche chez son père M. J.-Marc Fontaine.

—M. et Mme Aldéi Langlois de Saint-Jean étaient ces jours derniers chez Mme Emile Laplante.

—M. et Mme Théodore Jodoin ont été passer la fin de semaine à Drummondville chez M. Lorenzo Desserres.

M. Adélard Rémy, de Saint-Denis, décédé à 83 ans

Saint-Denis, 29, D.N.C.

M. Adélard Rémy est décédé à Saint-Denis-sur-Richelieu, à l'âge de 83 ans, après une longue maladie. Outre son épouse, née Emma Messier, le défunt laisse deux fils et six filles: MM. Elphège Rémy, de Saint-Denis; Antonio, Central-Falls, R.-I; Mmes Donat Leboeuf, (Alice); Aldéric L'Heureux, (Albauma); Hormisdas Gaudette, (Bertha), Saint-Denis; Camille Dauphinais, (Yvonne), Saint-Jean; Jean-Baptiste Archambault, (Thérèse), Trois-Rivières; Augure Gaudreau, (Blanche), Danielson, Conn. Lui survivent également: trois belles-filles: Mmes Adélard Rémy et Antonio Rémy, Elphège Rémy; un frère, M. Elphège Rémy, Saint-Hilaire-sur-Richelieu. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale, sous la direction de la maison H. Phaneuf & Fils. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ernest Vézina, aumônier de l'hospice Saint-Louis. M. l'abbé Paul Desrochers, de Saint-Charles-sur-Richelieu, chanta le service funèbre, assisté de M. l'abbé Réal Beauregard, vicaire, et du R.P. J.-P. Amyot, c. s.v., comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Aldéric L'Heureux, Hormisdas Gaudette, Donat Leboeuf, Augure Gaudreau, Camille Dauphinais et Jean-Baptiste Archambault, gendres du défunt. La quête fut faite par MM. Aldéric L'Heureux et Camille Dauphinais. Le deuil était conduit par MM. Joseph Rémy, de Saint-Hilaire, et Alexandre Leboeuf, de Saint-Hyacinthe.

:-o:

Représentation théâtrale à Saint-Barnabé

Saint-Barnabé, 30, D.N.C.

Une représentation théâtrale aura lieu les 2 et 3 avril à la salle paroissiale de Saint-Barnabé-Sud, sous les auspices de la Jeunesse agricole catholique. Le drame *Fabiola*, étude de la société chrétienne des premiers siècles, oeuvre du cardinal Wiseman, sera interprété par de brillants acteurs. Le programme comprend aussi une comédie. Le billet se vend .25 pour les adultes et .10 pour les enfants. Ces derniers assisteront à une représentation spéciale dans l'après-midi du 2 avril.

:-o:

Les prix maxima et les changements de taxes

Les nouvelles taxes fédérales sur les marchandises et les services, annoncées par le ministre des Finances dans son discours sur le budget, peuvent être ajoutées aux prix maxima légalement reconnus qu'exigent les vendeurs de telles marchandises ou encore ceux qui offrent de tels services. Pour ce qui est des taxes qu'on a augmentées ou des nouvelles taxes qu'on a imposées dans le budget de 1942, la Commission des prix et du commerce a émis une ordonnance autorisant la perception de ces taxes des consommateurs. Elle est entrée en vigueur le 3 mars.

On ne permettra aucune augmentation de prix si ce n'est pour les marchandises vendues ou les services qu'on offre e sur lesquels portent les nouvelles taxes ou celles qu'on a augmentées. De plus ni les fabricants ni les marchands ne pourront exiger une somme supérieure à celle que prévoient les taxes actuelles. Nul vendeur qui a payé ou qui est légalement obligé de payer une taxe nouvelle ou une taxe qu'on a augmentée n'a le droit d'ajouter aux prix maxima un montant supérieur à l'augmentation de taxe ou au montant de la nouvelle taxe qui porte sur les marchandises qu'il vend ou aux services qu'il fournit.

Saint-Césaire

M. et Mme Germain Ostiguy, (Suzanne Messier), annoncent la naissance d'un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Ostiguy, grands-parents de l'enfant. Mlle Monique Messier portait son neveu.

—. Gérard Ricard, décédé à l'âge de 13 ans, à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Outre ses parents, M et Mme Louis Ricard, le défunt laisse plusieurs frères et soeurs. Les funérailles eurent lieu mardi matin à 9 heures 30 en l'église paroissiale de St-Césaire.

—Etaient de passage chez leurs parents en fin de semaine, Mlle Claire Nadeau, conférencière du gouvernement; Mlle Françoise Nadeau, de Montréal, Mlles Jeanne et Madeleine Tarte, de Montréal.

—Egalement de passage à St-Césaire: M. Lucien Meunier, de Montréal; M. Maurice Noiseux, étudiant en médecine; Sergent Jean-Guy Tarte, du camp militaire de Sherbrooke.

Les peupliers de S.-Jean-Baptiste ont été abattus

Saint-Jean-Baptiste, 30, D.N.C.

Un grand nombre de peupliers, qui ombrageaient les rues et les pelouses du village de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, sont à jamais disparus. Bienveillants par leur feuillage, mais néfastes par leurs racines, ces arbres durent être abattus. Il en résulte dans le village un aspect inusité, assez empreint de tristesse. Les citoyens espèrent que d'autres essences les remplaceront bientôt.

:-o:

VIENT de PARAÎTRE

QUELQUES CONSEILS UTILES SUR LE DRESSAGE du POULAIN

Le dressage des poulains en vue d'en faire de bons chevaux de travail et le succès que l'on obtient dépendent de deux facteurs: L'hérédité et l'environnement. L'hérédité fait le caractère ou tempérament: le poulain peut être docile et facile à conduire ou nerveux et même méchant. Par la psychologie appliquée, le dressage et l'environnement, on obtient d'aussi bons résultats chez les animaux que chez les êtres humains, dit M. George W. Muir, chargé de l'élevage à la Ferme expérimentale centrale. Sans doute, une lignée d'ancêtres reproducteurs d'un caractère doux facilite beaucoup les choses et ménage la patience, mais un bon dressage des poulains dans de bonnes conditions environnantes fait aussi merveille. Le traitement doit commencer avec le poulain qui vient de naître; le premier détail et le plus important est d'obtenir sa confiance et de ne jamais faire quoi que ce soit qui expose à la perdre. Si vous en tenez à cette règle, la bataille est gagnée d'avance.

A la ferme expérimentale d'Ottawa, on habitue régulièrement les poulains au licou, à l'attachage, à la taille des pieds et aux autres phases de l'entrainement. On continue ce système jusqu'à ce que le poulain soit dans sa troisième année; puis on le couvre du harnais et on le laisse dans sa stalle pendant une demi-journée à la fois, avec la bride et le mors dans la bouche pour qu'il s'y habitue. Un autre jour, on le met à côté d'un vieux cheval hongre à pas rapide et on le conduit pendant quelque temps; plus tard encore on l'attelle à un traineau et on le fait travailler un peu. Quelues jours après, à l'aide d'un vieux cheval, deux poulains de trois ans qui ont été élevés ensemble sont attelés en paire et soumis à un travail léger. Ce procédé est invariablement mis à exécution par un homme seul et il donne toujours de bons résultats. Inutile de dire naturellement que c'est un bon homme, doué d'une grande patience.

Tout ceci paraît simple et c'est en effet très simple, à condition que le cheval ait un bon tempérament et qu'il soit entre bonnes mains (la première condition est l'amour des chevaux) — et que le système indiqué soit suivi. A la ferme expérimentale centrale les seuls chevaux qui aient donné quelque difficulté sont ceux qui n'avaient pas été bien dressés étant poulains, et d'autres qui avaient une hérédité vicieuse. On n'emploie jamais le terme "dompter les poulains" sur la ferme; on parle du "dressage". On ne dompte pas, on dresse.

:-o:

M. Arthur Lussier est décédé à 60 ans à S.-Jean-Baptiste

Saint-Jean-Baptiste, 30, D.N.C.

M. Arthur Lussier est décédé dimanche à Saint-Jean-Baptiste, (Rouville), à l'âge de 60 ans. Outre son épouse, née Anna Boulay, le défunt laisse ses enfants: Angéline, Rita, Raymond, Lucien. Plusieurs parents lui survivent également. Les funérailles ont eu lieu mardi matin à l'église paroissiale.

St-Damase

M. et Mme Narcisse-Aimé Brodeur sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Simone-Marguerite-Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Télesphore Hébert, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Armand Lussier, de St-Hyacinthe, chez Mme Ovila Lussier, dimanche dernier.

—Mlle Annette Lussier, de Marieville, passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme J.-A. Lussier.

—M. et Mme Eddy Pion, de Waterloo, chez leur gendre, M. Alphonse Beauregard.

—Mlle Annette Jodoin, de Montréal, chez M. Rosario Jodoin.

—Mlle Cécile Quintal, de Montréal, chez Mlle Marguerite Phaneuf.

—M. Laurent Pion, de Montréal, en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Pion.

—La réunion des militantes Jacistes eut lieu mardi soir dernier, au local chez Mlle Claire Danis.

—M. et Mme Ovila Gingras et leur famille à Laprairie dimanche dernier.

Intérêt financier et devoir patriotique des cultivateurs

C'est de placer un certain montant dans l'épargne de guerre et produire plus de denrées pour en vendre davantage à un prix qui va s'élevant depuis trois ans.

Quand on ouvre l'annuaire statistique et qu'on étudie la production agricole dans le district de Saint-Hyacinthe, on s'aperçoit tôt qu'on est en pays riche et avancé. Une course même rapide, en chemin de fer, ou en auto, dans ce coin fleuri de notre province, confirme ce diagnostic de prospérité et de progrès.

Il est curieux de se reporter à cinq ans et surtout à dix ans en arrière pour faire des comparaisons.

Même avec les difficultés que pose la rareté de la main-d'oeuvre et de certaines matières premières, les cultivateurs sentent leurs revenus s'augmenter peu à peu. Si l'on veut nous permettre une expression familière, on peut dire qu'enfin l'agriculteur sort du bois. Le "plafonnement" des prix limite les profits qu'il faisait lors de l'autre guerre, mais, en compensation, le même "plafonnement", pour de multiples marchandises, agit en définitive de façon favorable.

L'agriculteur suivra-t-il la même ligne de conduite que durant l'autre guerre? On se rappelle que s'il a beaucoup gagné, il a aussi beaucoup dépensé et, peut-être, trop dépensé. On l'a vu quand survint l'effondrement dont les symptômes lointains commencèrent à se manifester dans les campagnes dès 1924 pour aboutir à la fameuse crise de 1929, de triste mémoire.

Revivrons-nous pareils jours d'imprévoyance? Il faut espérer que non.

C'est pour cela que, si ennuyeux que ce soit, il faut se laisser prêcher de temps à autre la vertu d'économie. Oh! c'est difficile de réaliser des économies et plus difficile encore de les conserver. Aussi faut-il tolérer qu'on nous rappelle occasionnellement l'onéreuse mais impérieuse nécessité de ménager.

Il arrive quelquefois qu'à la sagesse d'épargner pour son propre intérêt, il faille ajouter le devoir patriotique, et c'est ce qui se présente à l'heure actuelle.

Dans quelques jours, on vous sollicitera de placer votre argent de surplus, si vous en avez, dans des emprunts de guerre. Votre première réaction sera de vous exclamer en disant: "Encore!" Oui, encore et tant que la victoire n'aura pas souri à nos armées. Et cette victoire nous intéresse tous au plus haut point, car la guerre commence à nous serrer terriblement dans des mailles douloureuses. Nous sommes dedans, comme on dit vulgairement, rien ne presse plus que d'en sortir.

On demande aux cultivateurs de combiner leur intérêt financier avec leur devoir patriotique. On leur demande de prêter, non de donner, et on leur assure les meilleures garanties de sécurité qu'un Etat puisse donner.

Aucun cultivateur n'a regretté d'avoir acheté des Obligations de la Victoire lors de l'autre guerre, bien au contraire. Même quand on la réalise au coût de dures privations, comme c'est maintenant le cas, l'épargne intelligemment placée reste toujours le plus précieux des actifs.

On demande aux cultivateurs de produire plus de denrées pour en vendre davantage, à un prix qui va s'élevant graduellement depuis trois ans. C'est donc un effort qu'on rénumère. Du produit de cet effort additionnel on vous demande de placer un certain montant dans l'épargne de guerre. C'est donc une seconde rénumération puisqu'il s'agit d'un bon intérêt et du maximum de sécurité.

Le Comité National des Finances de Guerre

St-Mathias

M. et Mme Séraphin Desmarais, (Anna Chabot), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils: Joseph-Alberto-Yves-Serge, baptisé le 29 mars. Parrain et marraine: M. et Mme Alberto Chabot, de Sorel. Porteuse, Mme Oscar Grisé, de St-Mathias.

—M. et Mme L. Bouchard, de Montréal, étaient en promenade chez M. et Mme Louis Dumaine, en fin de semaine.

—M. Olier Monast, du camp d'entrainement de Joliette, était dans sa famille ces jours-ci.

—M. Bellerive, du camp de Joliette, aussi en visite chez sa soeur, Mme Charles-Emile St-Georges.

St-Liboire

M. et Mme Raoul Adam ont eu la douleur de perdre leur bébé, Réjeanne, âgée de deux mois. La cérémonie des Anges a eu lieu dimanche après-midi.

—Le R. P. Alexis Laplante, de Saint-Hyacinthe, en visite chez sa soeur, Mme Valmore Fournier.

—Le R. P. Alfred Laplante, c.s.c., vice-recteur de l'Oratoire Saint-Joseph, chez sa mère, Mme Pierre Laplante.

—MM. les abbés St-Amant et Maurice Jodoin, du Séminaire, de passage au presbytère.

— M. Armand Touchette, qui était en service actif en Angleterre depuis deux ans, est en congé de trois mois au milieu de ses parents et amis, actuellement chez M. Edouard Désourdy.

—M. et Mme Germain Beaudry, de Longueuil, chez M. Albert Beaudry.

Choisi président de la crémerie de Saint-Barnabé

Saint-Barnabé, 30, D.N.C.

M. Alexis Saint-Onge a été choisi président de la crémerie de Saint-Barnabé-Sud, à l'assemblée annuelle tenue lundi. Les autres membres du nouveau conseil d'administration sont: MM. Théodore Lachambre, Léo Fontaine, Donat Saint-Jean, Héliodore Laporte, Louis Riendeau, Raoul Cloutier. Mlle Odina Girouard est la secrétaire. Au cours de l'assemblée, MM. Adélard Hamel, inspecteur, et son assistant, M. Vincent, expliquèrent la façon de procéder pour obtenir du lait hygiénique. Après la reddition des comptes, les membres firent des suggestions en vue du prochain exercice. M. Gérard Houle, propriétaire de l'établissement, était présent.

:-o:

Décret modifié pour les barbiers et coiffeurs d'ici

Le décret numéro 2.683 relatif aux métiers de barbier, coiffeur et coiffeuse, dans la région de Saint-Hyacinthe, a été modifié sur la proposition de l'honorable ministre du Travail de la province de Québec, à la suite d'une requête présentée par le Comité paritaire des barbiers et coiffeurs de la juridiction de Saint-Hyacinthe et parue dans la **Gazette officielle de Québec**, livraison du 23 janvier 1943. Aucune objection n'ayant été formulée contre ladite requête, le décret a été modifié de la façon suivante: Le dernier paragraphe de l'article VIII est remplacé par le suivant: "Il est interdit d'offrir ou de donner gratuitement des services faisant l'objet du présent décret ou, par quelque procédé que ce soit, d'en réduire les prix. Il est également interdit de réduire les prix, en donnant quelque objet ou cadeau comme prime ou d'attirer la clientèle par des moyens ayant pour effet de réduire les prix et d'offrir des services à des prix inférieurs à ceux fixés par le présent décret, par voie de publicité, panneaux-réclame, circulaires ou de toute autre manière."

Surintendant général adjoint au C.P.R.

Belle promotion à un Canadien-français



M. F.-A. POULIOT

M. W. Scott, surintendant général du district de Québec, au Pacifique Canadien, a annoncé la nomination de M. F.-A. Pouliot, surintendant suppléant de la division de Woodstock, N.-B., au poste d'adjoint du surintendant général pour le district de Québec.

Bien que natif des Etats-Unis, M. Pouliot, l'un de nos Canadiens-français les plus en vue dans les cercles ferroviaires canadiens, a passé la plus grande partie de sa vie dans la province de Québec, où il s'est même déjà occupé de politique active, représentant le comté de Missisquoi à la Législature, de 1935 à 1939.

M. Pouliot naquit à Holyoke, Mass., le 6 juin 1896. Il vint au Canada dans sa jeunesse et, en mai 1911, il débutait au Pacifique Canadien comme sténographe dans les bureaux du surintendant à Farnham, P.Q. Il fut ensuite promu secrétaire du surintendant de la division, puis adjoint du chef de bureau. Il devint télégraphiste en novembre 1916. Le 1er décembre 1918, il était nommé ordonnateur de trains temporaire (relief train dispatcher) à Farnham, puis ordonnateur permanent. Le 3 octobre 1937, M. Pouliot était promu ordonnateur de trains en chef pour la division des Laurentides, avec bureaux à la gare de l'Avenue du Parc, à Montréal. Le 1er mai 1940, il était transféré à North Bay, Ont., comme surintendant du transport. Le 28 septembre dernier, les autorités lui confiaient les importantes fonctions de surintendant suppléant de la division de Woodstock, N.-B., poste qu'il occupait lors de sa récente promotion.

M. Pouliot s'est toujours intéressé aux sociétés mutuelles. Il représenta brillamment le comté de Missisquoi à la Législature de Québec, de 1935 à 1939 et fut, durant cette période, l'un des députés les plus actifs de la Chambre. Il sortit définitivement de la politique à l'expiration de son mandat afin de consacrer toutes ses énergies au service du C.P.R.

Une tante du ténor Paul Dufault décédée à Sainte-Hélène

Sainte-Hélène, 30, D.N.C.

Une des plus vieilles paroissiennes de Sainte-Hélène est disparue, en la personne de Mme veuve Cyprien Poitras, née Adéline Laplante, décédée ces jours derniers à l'âge de 97 ans et 10 mois. Elle était la tante du célèbre ténor Paul Dufault, originaire de Sainte-Hélène, décédé il y a plusieurs années. La défunte laisse trois fils et une fille: MM. Euclide Poitras, Alexandre et Pantaléon, de cette paroisse; Mme Clovis Grenache, (Rachel), Leominster, Mass. Lui survivent également: un frère, M. Arthur Laplante, âgé de 92 ans, de Ware, Mass; dix-sept petits-enfants: les RR. SS. Poitras, Saint-Denis-sur-Richelieu, et Sainte-Brigitte, Sherbrooke, des Soeurs de la Charité; MM. et Mmes Cyprien et Raoul Poitras, Alphonse Lapierre; Mlles Rose et Rachel Poitras; M. Joachim Poitras, tous de Sainte-Hélène; MM. et Mmes David Grenache, Lucien Grenache, Reynald Geer, Victor Loiselle; Mlles Antoinette, Gabrielle, Juliette et Béatrice Grenache, Leominster; M. et Mme Cyprien Grenache, Danbury, Conn; et nombre d'arrière-petits-enfants. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale, sous la direction de MM. Poitras et Bolduc. M. l'abbé Joseph Morin, curé, fit la levée du corps et chanta aussi le service funèbre. La bannière des Dames de Sainte-Anne était portée par MM. Edgebert Dupuis et Joseph Lalime, et Mmes Télesphore Guertin, Joseph Lalime, Ludger Ledoux et Edouard Chabot en tenaient les cordons. La quête fut faite par Mmes Candide Savoie et Isidore Rajotte. Les porteurs étaient MM. Arthur Sylvestre, Candide Savoie, Télesphore Guertin et Isidore Rajotte.

:-o:

Un conseil aux ménagères

"Après la distribution du carnet de rationnement no 2, la chose la plus importante pour les ménagères est de remplir la formule de demande de sucre pour la mise en conserves", dit M. J.B. Unwin, administrateur du rationnement des consommateurs. On trouvera dans le nouveau carnet de rationnement un feuillet d'instructions et une formule de demande de sucre pour la mise en conserves. Les femmes qui ont l'intention de mettre des fruits en conserves au cours de la prochaine saison feront bien d'y penser à l'avance afin de permettre à l'administrateur du sucre de savoir exactement quelle sera la demande.

Le problème de l'approvisionnement de sucre est très sérieux. Les femmes qui demanderaient pour leurs conserves plus de sucre qu'elles n'en ont besoin réduiraient d'autant les approvisionnements de toute la nation. Il appartient aux femmes de voir à ce que la distribution du sucre pour la mise en conserves se fasse d'une façon équitable et seulement selon les besoins de chaque foyer.

Les ménagères voudront bien faire parvenir leurs formules de demande de sucre pour la mise en conserves au bureau local de rationnement de leur ville ou de leur quartier avant le 15 avril, si elles veulent recevoir le sucre requis dès l'ouverture officielle de la saison de la mise en conserves, qui xa du 1er juin au 31 octobre.

Les réunions du C. des Fermières de Saint-Denis

Saint-Denis, 30 (Spéciale)

Les réunions du Cercle de fermières de Saint-Denis-sur-Richelieu deviennent plus intéressantes que jamais. Le programme comprend tour. La bibliothécaire fait d'abord une lecture sur un sujet religieux. Une leçon d'art culinaire aide ensuite les débutantes à préparer un menu. Il arrive que des démonstrations sont données. Les arts domestiques gardent leur vogue. Grâce au livre de tissage de M. O.-H. Bériau, des merveilles se font en lin et en laine. Un concours de filage a eu lieu à la dernière réunion. Les fileuses expérimentées prodiguèrent leurs conseils aux novices. Les fermières virent un écheveau de laine non cardée, filée à la perfection. Du tissage demi-damassé se fit aussi, dans le genre demandé pour l'exposition. Les plus méritantes sont: *Lin*: 1ère, Mme Herménégilde Gaudette; 2e, Mme Albert Lussier; 3e, Mme Amédée Angers; 4e, Mme Georges-Etienne Bousquet; 5e, Mlle Florentine Richer; laine: 1ère, Mme Adrien Bousquet; 2e, Mme Herménégilde Gaudette; 3e, Mme Albert Lussier; 4e, Mme Wilbrod Richer; 5e, Mlle Luciana Richer; 6e, Mme Origène Dauphinais. Il y eut de plus un concours de tissage. Mme Adrien Bousquet et Mlle Flore Gaudette furent les heureuses gagnantes du prix de présence, tiré à chaque réunion.

A la réunion du 14 avril, le tricot et le tressage seront à l'honneur. M. Bernard Cossette, instructeur en horticulture, de Saint-Hyacinthe, prononcera une causerie sur le jardin potager. Les fermières sont priées d'apporter papier et crayon.

:-o:

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

RÉCUPEREZ

METAUX, CAOUTCHOUC, PAPIER, CARTON.

Téléphonez à la Campagne nationale de Récupération:

TEL. 576

M. VICTOR HEBERT

j.n.o.

A VENDRE

Poussins de haute qualité de la race **P. R. BARREE**

Nos troupeaux ont subi avec succès l'épreuve du sang sous la conduite d'un vétérinaire officiel. Pour satisfaire tous nos clients, nous avons deux classes de poussins: Classe de vieilles poules et classe régulière.

Liste de prix sur demande

COUVOIR COOPÉRATIF ST-ANTOINE

Thos. Marchessault, gérant

SAINT-ANTOINE

COMMENT S'Y PRENDRE POUR S'ABONNER AU

COURRIER de SAINT-HYACINTHE

Nombre de gens, à la campagne surtout, recevraient peut-être avec plaisir "Le Courrier de Saint-Hyacinthe", mais il ne leur est pas facile, pour une raison ou pour une autre, de faire tenir au journal le prix de leur abonnement, ou ils attendent l'occasion de venir à Saint-Hyacinthe pour donner leur nom aux bureaux du journal.

Afin de faciliter les choses à ceux qui ne peuvent pas communiquer facilement avec nous, nous publions désormais ci-contre un bulletin d'abonnement On n'a qu'à le remplir et nous l'adresser, pour recevoir régulièrement le journal. Deux mois après la réception du bulletin, une facture régulière d'abonnement sera adressée au signataire.

Bulletin d'abonnement

"Le Courrier de Saint-Hyacinthe",
Saint-Hyacinthe.

Veuillez m'adresser votre journal, "Le Courrier de Saint-Hyacinthe", pour une période de six mois, au prix de .75; pour une période d'un an, au prix de $1.50.

Il est entendu qu'une facture pour abonnement me sera adressée, deux mois après la réception du présent bulletin.

Signature .....

Adresse .....

Rayer les mots jugés inutiles

NOUVELLES DE LA RÉGION

LES SPORTS

oirée récréative e la ligue des etites quilles

Un trophée sera décerné le 8 mai l'équipe du restaurant Idéal, de te ville, qui a remporté le cham- nat de la ligue de petites quil- A cette occasion, une soirée ré- ative aura lieu dans les salles la Société Philharmonique, et joueurs des différentes équipes la ligue y assisteront avec leurs is. Les prouesses de la saison ont célébrées. Une bicyclette, ette par les équipes C.C.M. Saint- nant, Gobeille et Brouillette, Lu- n Bélanger, Pepsi-Cola, Guilmai- et Frère, Woodhouse et Restau- nt Idéal, sera tirée au sort. Les ets se vendent à la Philharmo- ique.

—:-o-:—

Restaurant Idéal, hampion de la ligue es petites quilles

L'équipe du restaurant Idéal a gné dimanche dernier le cham- nnat de la ligue de petites quil- s de Saint-Hyacinthe, en battant quipe J.-D. Desrosiers par 3 par- s à 1, dans un tournoi joué sur s allées de la Société Philharmo- ique. Le joueur Omer Houle se stingua pour les vainqueurs. Du- , des perdants, enregistra le plus ut total.

—:-o-:—

'équipe Woodhouse Montréal contre. awrence Bowling

'équipe de petites quilles de la ison Woodhouse, de Saint-Hya- the, jouera demain soir à Mont- l contre l'équipe de *Lawrence wling*. Les joueurs maskoutains teront de venger l'échec qu'ils ent le 20 mars sur les allées la Société Philharmonique. D'au- part, les Montréalais s'efforce- nt de remporter une seconde vic- re. L'*équipe Woodhouse* se com- sera des as suivants: Arsène int-Amant, Harry Desmarais, mile Riendeau, Lionel Aubry et Naul.

—:-o-:—

ssemblée annuelle u club de croquet e Canadien, demain

L'assemblée générale annuelle du b de croquet *Le Canadien*, mieux nu sous le nom du club *Les archands*, de cette ville, se tien- a vendredi soir, à 9 heures 30, club Maskoutain. Le trésorier oduira le rapport financier de née écoulée, les directeurs du b seront choisis pour 1943 et le ogramme de la prochaine saison a préparé.

Brillante saison d'Oscar Aubuchon, Leclerc et Gladu

Trois joueurs de hockey de Saint-Hyacinthe connaissent une saison brillante. L'un d'eux, Oscar Aubuchon, se signale pour l'équipe de Boston, dans la ligue *Nationale*, après avoir été l'un des pivots de l'équipe de Providence, dans la ligue *Américaine*. Les autres, Paul Leclerc et Jean-Paul Gladu, plaident la cause d'équipes amateurs de la province de Québec. Leclerc porte le chandail de l'équipe *Fairchild*, dans la ligue des industries de guerre, à Montréal. Il s'est mis en évidence dans le filet de cette équipe, qui vient de remporter le championnat de sa ligue. Gladu joue à Québec pour l'équipe *George T. Davie*, qui a été éliminée par l'équipe de Valleyfield dans un tournoi pour le championnat intermédiaire de la province.

Aubuchon est le second citoyen de Saint-Hyacinthe qui s'élève au dernier échelon de l'échelle du hockey. Le premier fut Eugène Payan, âgé aujourd'hui de 54 ans, qui s'engagea avec les *Canadiens* en 1910 et joua jusqu'en 1914. Aubuchon s'est distingué dans le tournoi *Boston-Canadiens*. L'apogée de sa carrière sportive vient de commencer, et il n'a que 26 ans. Il reviendra habiter Saint-Hyacinthe après les éliminations.

Leclerc et Gladu, plus jeunes qu'Aubuchon, ne connaissent pas encore la grande renommée, mais ils y sont appelés. Leclerc deviendra probablement professionnel la saison prochaine, à moins de circonstances imprévues. Il est reconnu le plus habile gardien de but de la province.

Gladu a une forte constitution, patine rapidement et se sert de son bâton comme d'un jouet. Il est capable de suivre les traces d'Aubuchon et de Payan.

—:-o-:—

Equipes de quilles de Sherbrooke à la Philharmonique

Deux équipes de quilles de Sherbrooke, l'une composée d'hommes et l'autre de dames, joueront samedi soir, sur les allées de la Société Philharmonique, contre deux équipes d'as de Saint-Hyacinthe. Le premier tournoi, celui des hommes, commencera à 7 heures 30. Le tournoi des dames commencera à 9 heures. L'organisateur, M. A. Lord, invite tous les amateurs.

—:-o-:—

Semi-finale de la ligue de quilles des dames, dimanche

Les séries éliminatoires de la ligue de petites quilles des dames, de Saint-Hyacinthe, commenceront dimanche soir sur les allées de la Société Philharmonique. L'équipe Pepsi-Cola jouera soit contre l'équipe du magasin Fédéral ou contre celle du Studio Hébert, dans la semi-finale. L'équipe du restaurant La Cantine, qui a terminé la saison en première position, s'attaquera à la gagnante dans la finale, qui se tiendra le 11 avril.

Ci-après le rapport détaillé des récentes parties:

Restaurant La Cantine:				
Y. Houle	105	82	91	278
J. Turcotte	108	68		176
L. Vary	109	143	110	362
M. Sénécal	106	97	111	314
Y. Boulay	111	99	92	302
A. Frappier			130	130
	539	489	534	1562
Bijouterie Godbout:				
M. Godbout	88	77	80	245
D. Dupont	145	66	92	303
R. Desjardins	80	80	86	246
J.-D. Houle	78	97	86	261
S. Payette	80	108	92	280
	471	428	436	1335
Pepsi-Cola:				
L. Avard	94	94	87	275
S. Auger	43	56	98	197
M.-P. Messier	73	100	87	260
C. Gervais	97	126	114	337
R. Gazaille	87	86	102	275
	394	462	488	1344
Studio Hébert:				
A. St-Amant	94	80	83	257
L. Roy	82	85		167
R. Flibotte	117	113	91	321
B. Labosslère	106	110	97	313
R. Hébert	87	91	92	270
A. Dagenais			108	108
	486	479	471	1436
Magasin Fédéral:				
G. Ménard	88	67	75	230
G. Girard	88	89	82	259
E. Boulay	93	91	83	267
M.-P. Dupont	127	110	86	323
G. Boudreau	175	104	108	387
	571	461	434	1466
Salon Vert:				
A. Lachapelle	70	93	100	263
J. Paré	82	89	66	237
R. St-Amant	103	86	100	289
G. Laplante	79	83	68	230
L. St-Amant	101	102	91	294
	435	**453**	**425**	**1313**

DIMINUEZ LE COÛT... AUGMENTEZ LA VALEUR de la nourriture avec ce Roulé aux oeufs "Magic"

2 tasses farine
4 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
½ c. à thé sel
4 c. à soupe shortening
1 oeuf ½ tasse lait
5 oeufs cuits dur
4 c. à soupe lait
2 c. à thé jus de citron
3 c. à thé oignon haché
2 c. à soupe persil haché
2 c. à soupe piment vert haché
1 c. à thé moutarde en poudre
Sel, poivre, paprika

Tamisez ensemble les 3 premiers ingrédients. Incorporez shortening. Battez l'oeuf dans tasse à mesurer; ajoutez lait pour faire ¾ tasse; ajoutez au premier mélange. Abaissez à ¼ pouce sur planche enfarinée. Hachez oeufs cuits dur, mélangez avec les ingrédients qui restent, étendez sur pâte. Roulez et cuisez à four chaud (425°F.) 30 minutes. Servez avec sauce au fromage.

Fabrication canadienne



POUR UNE CUISSON PARFAITE

Une équipe de l'école navale dans la ligue Starr, cet été

M. Antoine Brunette annonce la nouvelle, après avoir assisté à une assemblée tenue dimanche dernier à Montréal. —Les joutes auront lieu au parc Laframboise.

L'école navale de signaleurs de Saint-Hyacinthe formera une équipe qui jouera cet été dans la ligue de base-ball Starr. M. Antoine Brunette, ancien gérant de l'équipe de Saint-Hyacinthe, dans la ligue Provinciale, a annoncé la nouvelle au cours de la semaine. Il représentait l'école à une assemblée tenue dimanche dernier, à l'hôtel Pennsylvanie, Montréal. M. Brunette a dû assister à une autre assemblée mercredi soir, au chalet du parc Lafontaine, afin d'en venir à une entente avec la ligue, au sujet des joueurs. La ligue exige que les équipes ne changent pas les joueurs engagés au commencement de la saison. Ce règlement ne peut être observé par l'école, les matelots devant étudier un certain temps à Saint-Hyacinthe et se diriger ensuite où leurs supérieurs les assignent. Si la ligue ne tient pas compte de ce fait, l'équipe de l'école se composera de matelots et de joueurs maskoutains, et le problème sera résolu.

La saison commencera le 16 mai. La ligue, que préside M. A.-E. Saucier, de Montréal, comprendra plusieurs équipes, dont Saint-Hyacinthe, Chambly, Marieville et Farnham. Les équipes de Montréal ne joueront qu'à l'extérieur, sauf l'équipe des Facteurs. Les parties se dérouleront le dimanche et la semaine.

Les joueurs de Saint-Hyacinthe s'entraîneront aux premiers jours de mai, au parc Laframboise. M. Brunette n'aura aucun poste dans l'équipe. Il avait pour mission de faire admettre l'équipe dans la ligue.

—:-o-:—

M. Philias Gadbois est décédé à 73 ans à Sainte-Hélène

Sainte-Hélène, 29, D.N.C.

M. Philias Gadbois est décédé ces jours derniers à Sainte-Hélène, à l'âge de 73 ans, après quelques mois de maladie. Le défunt était célibataire. Il laisse trois frères et trois soeurs: MM. Ephrem Gadbois, Sainte-Hélène; Willie et Denis, Montréal; Mmes Joseph Pilon, (Emilia); Horace Ledoux, (Cordélia), de cette paroisse; Omer Laferrière, (Anna), Montréal. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale, sous la direction de M. J.-N. Donais, d'Upton. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. Morin, curé, et le service funèbre chanté par M. l'abbé Auguste Lincourt, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe. MM. Roland Smith et Jean Lanoie, neveux du défunt, firent la quête. Les porteurs étaient MM. Joseph et Paul Lanoie, Servule Smith, ses neveux; Joseph Archambault, Henri Beaudin, ses cousins; Joseph Guertin.

—:-o-:—

Tournoi de la ligue de petites quilles des jeunes, dimanche

La ligue de petites quilles des jeunes, de Saint-Hyacinthe, organise un tournoi pour dimanche prochain, à 1 heure de l'après-midi, sur les allées de la Société Philharmonique. Les joueurs de la ligue sont invités à y prendre part. Les vainqueurs recevront des prix.

ST-PIE

Dix-sept jeunes gens de St-Pie, la plus grande partie des employés de M. Alfred Benoit, manufacturier, sont allés en retraite fermée à Pont-Viau, ces jours derniers.

—La récollection mensuelle des anciennes retraitantes eut lieu dimanche, au couvent. M. l'abbé L.-P. Breton en était le conférencier. Plus d'une quarantaine de dames et demoiselles y assistaient.

—M. et Mme Léo Fontaine, de St-Liboire, et Mlle Yvonne Fontaine, de St-Hyacinthe, à St-Pie, dimanche, chez leur mère, Mme Exavérie Fontaine.

—Mme Raoul Desparts a passé quelques jours à Montréal la **semaine dernière.**

Le classement des produits de l'érable est obligatoire

Le classement des produits de l'érable est désormais obligatoire dans la province de Québec, et il doit se faire soit par le classificateur du Ministère à la demande de l'acheteur, soit par le vendeur lui-même, suivant les dispositions de la loi. Telle est la nouvelle communiquée aux journalistes par l'hon. A. Godbout, premier ministre et ministre de l'Agriculture.

Il est cependant loisible, précise l'hon. Godbout, de vendre des produits de l'érable sans indiquer leur catégorie, mais alors, tels produits ou leurs contenants devront porter une étiquette fournie gratuitement par le ministère de l'Agriculture, et portant les mots: "Non Classé".

Il y a donc deux méthodes de classification: 1.—Tout acheteur en gros est tenu de faire classer le sirop ou le sucre d'érable par le classificateur du Ministère; 2. — Tout vendeur au détail, qu'il soit producteur, commerçant ou détaillant, est obligé de classifier lui-même son produit pour le vendre. La catégorie sera indiquée sur une étiquette accolée au contenant et que l'on peut se procurer au ministère de l'Agriculture. Au même endroit, on peut également obtenir pour la modique somme de 25 sous, l'appareil appelé "Colorimètre", servant à établir la démarcation entre les différentes classes de sirop et de sucre.

Interrogé sur les avantages de la classification, le Premier ministre a dit qu'elle apporte d'abord une collaboration essentielle à la Commission des Prix et du Commerce, dans le plafonnement équitable des produits de l'érable, et permet aussi au producteur qui fabrique un bon produit, de recevoir une juste rémunération. En outre, la nouvelle loi protège le consommateur, en l'assurant d'obtenir la marchandise pour laquelle il paye.

Toute personne qui agit en contravention de la nouvelle loi et de l'ordonnance fixant les prix, encourt les pénalités prévues par les règlements de la Commission.

Les prix pour le sirop et pour le sucre ont été fixés par la Commission aux taux suivants: Sirop en baril (prix payé la livre au producteur) Canada Choix, 17 sous; Canada Clair, 16 sous; Canada Médium, 15 sous; Canada Foncé, 14 sous. **Sirop en bidon d'un gallon** (du producteur au consommateur): $2.75, $2.60, $2.45, $2.30, selon les catégories. **Sirop non classé:** $2.00 le gallon.

Le sucre de première qualité ne peut se vendre aux consommateurs plus que 27 sous la livre. Le sucre en sac ne pourra être vendu à un prix supérieur à 24 sous la livre.

—:-o-:—

VILLA STE-JEANNE D'ARC

Prochaines retraites fermées: du 5 au 8 avril: dames; du 12 au 15: dames; du 15 au 18: demoiselles; du 19 au 22: demoiselles "Ecole Lussier"; du 7 au 10 mai: demoiselles; du 10 au 13: dames; du 14 au 17: demoiselles; du 18 au 21: dames; du 21 au 24: demoiselles; du 28 au 31: dames.

Veuillez faire réserver immédiateemnt votre place en vous adressant à la Directrice de la Villa Sainte-Jeanne d'Arc, Saint-Hyacinthe. Tél. 1046.

La Direction

Première messe solennelle de l'abbé P. Belval à S.-Armand

La cérémonie s'est déroulée le 21 mars à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, pour la première fois dans l'histoire de la paroisse.

Saint-Armand, 30, (Spéciale)

Une impressionnante cérémonie religieuse s'est déroulée dimanche, 21 mars, à l'église Notre-Dame de Lourdes de Saint-Armand, à l'occasion de la première messe solennelle de M. l'abbé Paul Belval, ordonné la veille en la chapelle du Séminaire de Saint-Jean, par S. E. Mgr A. Forget.

C'est la première fois, dans l'histoire de cette paroisse, qu'un tel événement a lieu. Aussi l'église, décorée d'une manière magnifique par le soin des RR. SS. de La-Présentation-de-Marie, était remplie de fidèles de la paroisse et des paroisses environnantes.

M. l'abbé Arthur Proulx, curé de la paroisse, accompagnait le nouveau lévite à l'autel. Les diacre et sous-diacre d'office étaient M. l'abbé Armand Saint-Pierre, curé de Roxton Pond, ancien curé de la paroisse, et M. l'abbé Albert Ouimet, professeur au Séminaire, cousin du nouveau prêtre.

Le chant fut exécuté par la chorale paroissiale, sous la direction de M. Joseph Fortin. Mlle Jacqueline Dandurand touchait l'orgue. A l'offertoire, Mlle Charlotte Corriveau chanta un **Panis Angelicus**, et à la fin de la messe un cantique de reconnaissance à la sainte Vierge.

Au prône, M. le curé Proulx présenta au nouveau prêtre et à sa famille les hommages et les voeux des paroissiens. M. l'abbé Armand Abel, du Séminaire de Saint-Jean, prononça le sermon de circonstance. Il appliqua à cette fête un texte de l'Evangile du jour: "Bonum est hic esse." Il fait bon d'être ici, en ce jour de première messe.

Parmi les parents qui ont participé à ces fêtes inoubliables, on remarquait les père et mère du nouveau prêtre, M. et Mme Hormisdas Belval, ses soeurs, Françoise, Madeleine et Charlotte, ainsi qu'un grand nombre de cousins, de cousines et amis de la famille. A l'issue de la messe, une bourse de $200., don des paroissiens, fut présentée en leur nom au nouveau prêtre, par M. le curé. M. l'abbé Belval les remercia chaleureusement de cette générosité et leur donna sa première bénédiction. Le dîner qui suivit fut servi à la maison paternelle. On y comptait une cinquantaine d'invités. M. le curé Proulx et les abbés Armand Saint-Pierre et Albert Ouimet présentèrent leurs hommages à la famille, ainsi qu'au nouveau prêtre, et tirèrent les leçons qui se dégagent d'un tel événement dans la vie d'une paroisse. Le nouvel élu prit ensuite la parole et remercia avec émotion et reconnaissance tous ceux qui ont prié, et qui se sont dévoués pour lui jusqu'au terme de son sublime idéal.

Plusieurs citoyens de langue anglaise, au nombre d'une trentaine, avaient tenu à assister à cette première messe. Nul doute que cette impressionnante cérémonie a du laisser dans leur âme une impression de beauté et de grandeur de la religion catholique. Ajoutons que la température, des plus agréables, apportait à la fête un autre cachet de gaieté.

—:-o-:—

Le concours du Mérite Agricole 1943

Dans un communiqué remis aux représentants de la presse, l'honorable Godbout annonce la tenue du cinquante-troisième concours du Mérite Agricole. Le tournoi de 1943 se tiendra dans la quatrième région qui comprend la rive gauche de l'Ottawa et du St-Laurent, de Témiscamingue à Portneuf inclusivement, soit 15 comtés: Témiscamingue, Pontiac, Hull, Gatineau, Papineau, Labelle, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, St-Maurice, Trois-Rivières, Champlain, Laviolette et Portneuf.

Tous les cultivateurs de ces comtés peuvent participer au concours. Ils n'ont qu'à envoyer leur nom et adresse à M. Alexandre Rioux, agronome, ministère de l'Agriculture, Québec, qui leur fournira des formules d'inscription. Les concurrents ont jusqu'au 1er de juin pour s'inscrire. Après cette date, la liste sera close et aucune demande ne sera considérée. On est donc prié de faire diligence.

On sait que pour le Mérite Agricole, la province est divisée en 5 régions. Le dernier concours tenu dans le district qui nous occupe cette année, le fut en 1938. 150 cultivateurs s'étaient inscrits. Le vainqueur fut M. J.-Henri Bettez, de Ste-Marguerite, comté des Trois-Rivières.

—:-o-:—

La science au secours des praticiens agricoles

A la suggestion du sous-ministre de l'Agriculture, M. Adrien Morin, le Conseil Provincial de la Défense des Cultures, section de l'Est, s'est réuni au Parlement dernièrement. Le but de cette conférence était d'étudier en commun et de définir les meilleurs moyens de préserver les pommes de terre des atteintes des maladies et des insectes et de rendre plus certaine l'augmentation de 25% des rendements qui est l'objectif fixé à l'agriculture québécoise. Les décisions du comité seront ensuite incorporées dans un "Guide des Arrosages" qui sera distribué à tous les producteurs de patates. On attend les plus heureux résultats de la collaboration des spécialistes et des cultivateurs.

M. Omer Caron, botaniste provincial, présidait. Assistaient à la conférence, le Dr E. Campagna, de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne, MM. C. Perreault et B. Baribeau, représentants du ministère fédéral de l'Agriculture, Roger Gagnon, chef de la Section des Pommes de terre, Geo. Gauthier, entomologiste en chef, F. Godbout, pathologiste, R. Barabé, et Henri Généreux, secrétaire.

Abbotsford

M. et Mme Jean Brodeur, née Cécile Ménard, sont les heureux parents d'un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Réjean-Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Elphège Brodeur, de St-Césaire, grands-parents de l'enfant.

Conclusion d'une enquête

La division des Enquêtes au ministère de l'Agriculture a fait des recherches, en ces derniers mois, sur le coût de production du lin. Le travail s'est effectué dans 7 régions différentes, à savoir: St-Maurice, Maskinongé, Montmagny, Laval, Ste-Martine, St-Jean et Kamouraska. 387 fermes ont été visitées et les enquêteurs ont recueilli des informations précises sur le coût de la main-d'oeuvre, du travail des chevaux, des tracteurs, du matériel et des dépenses diverses. Ces renseignements leur ont permis d'établir le coût total moyen à l'arpent.

Il ressort de l'enquête que dans les 7 régions où le travail a été poursuivi, l'étendue moyenne ensemencée en lin est de 5.02 arpents par ferme. Le coût moyen à l'arpent est de $7.86 pour la main-d'oeuvre, $3.58 pour le travail des chevaux et des tracteurs, $19.58 pour le matériel et diverses autres charges. Le coût moyen total de production est de $31.03 l'arpent.

A cause de l'expansion considérable de la culture du lin à filasse dans la province depuis la guerre, les données économiques précédentes pourront servir de guides aux cultivateurs désireux de récolter cette plante textile. Il faut cependant prendre en considération que depuis un an, le coût de la main-d'oeuvre agricole est plus élevé qu'il ne l'était lors de l'enquête.

MÉDICAMENT À 3 FINS

Attaque Rapidement Les Souffrances Du CATARRHE!

Quand le catarrhe aigu rend la respiration difficile—cause de l'enchifrènement, du larmoiement, de l'irritation du nez, et de la douleur, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du soulagement que cela vous apporte.

Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait trois choses très importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il dissipe la congestion, cause de la gêne, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes du catarrhe déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!

VICKS VA-TRO-NOL

LISEZ LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

Nommé inspecteur de police au C.P.R.

M. Léo J. Dubergès aura charge du district de Québec

On vient d'annoncer au Pacifique Canadien la nomination de M. Léo J. Dubergès au poste d'inspecteur au service des Enquêtes de cette compagnie de chemins de fer. Il sera chargé de diriger la force constabulaire du C.P.R. dans le district de Québec et aura ses bureaux à la gare Windsor, à Montréal.

L'inspecteur Dubergès a déjà à son crédit une belle carrière dans la police de notre grand réseau ferroviaire, dont il fait partie depuis 1920. Il naquit en 1894 et fit ses études à l'école paroissiale d'Outremont ainsi qu'à l'Académie du Plateau, à Montréal. Durant la grande guerre, il servit dans l'armée impériale britannique de 1915 à 1918, dans la section des transports motorisés du Royal Army Service Corps, où il gagna ses galons de sergent.



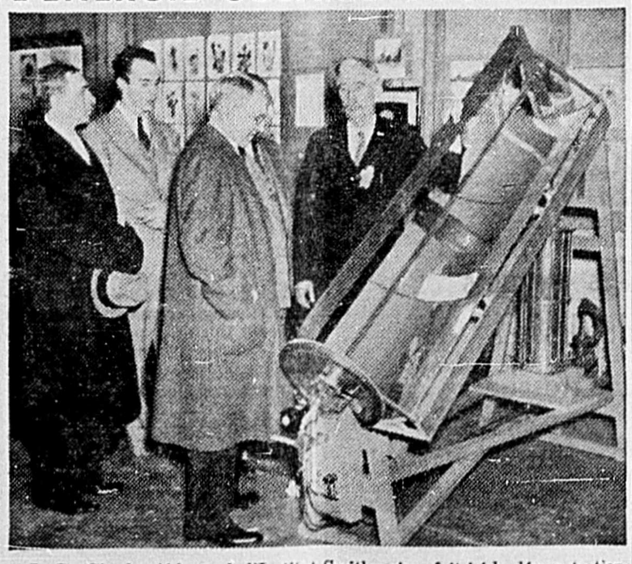
M. Léo J. Dubergès

C'est à son retour au Canada qu'il entra au service des Enquêtes du Pacifique Canadien. Il fut d'abord constable, puis enquêteur à Montréal, aux Trois-Rivières, à London, Ont. et à Ottawa.

M. Dubergès fut choisi à diverses reprises pour veiller sur la sécurité de personnages illustres en voyage sur le réseau du C.P.R. au Canada. C'est ainsi qu'il accompagna, à titre de garde du corps, le prince de Galles, le duc de Kent, les premiers ministres britanniques Baldwin et Ramsay MacDonald, le duc de Gloucester, le président Roosevelt et le roi de Siam dans leurs tournées en territoire canadien. Il fut aussi pendant quelques mois capitaine d'armes à bord du paquebot "Empress of Japan", aujourd'hui l'"Empress of Scotland".

En 1921, alors qu'il agissait comme constable sur les propriétés de la compagnie aux Trois-Rivières, il parvint, grâce à sa prompte intervention, à sauver de la mort ou de blessures graves un voyageur qui allait être broyé par un train. Cet acte de courage lui valut des félicitations de ses supérieurs.

L'ÉNERGIE SOLAIRE POUR TOUS



Le Dr Charles Abbott, de l'Institut Smithsonian, fait ici la démonstration d'une machine mue par l'énergie solaire, en présence de membres de l'Association Américaine pour l'avancement des sciences. Cette machine, le cinquième moteur mu par l'énergie solaire construit par le célèbre professeur, est pourvue de perfectionnements que ne possédaient pas les modèles précédents. Grâce à ces améliorations on peut prédire que le jour est proche où les immenses ressources de l'énergie solaire seront enfin captées par l'homme. (*Photo Acme*).



CRI DE GUERRE 43

ÉVITEZ DE VOYAGER EN FIN DE SEMAINE ET LES JOURS DE FÊTE

DE L'AUBE au crépuscule et du crépuscule à l'aurore, le sifflet d'une locomotive perce le silence, et vous savez qu'un train est en route.

C'est un cri de victoire lorsqu'il file, chargé de troupes, à la rencontre d'un convoi. C'est un cri impérieux lorsqu'il a dans ses flans un chargement précieux de tanks, de canons, de matériel de guerre fabriqué très souvent par les chemins de fer eux-mêmes. C'est un cri d'allégresse lorsqu'il transporte à l'usine la matière première dont s'alimente notre industrie de guerre. C'est un cri d'exultation lorsqu'il apporte des aliments, du combustible, toutes sortes de produits essentiels aux quatre coins du Dominion.

Vous l'entendez cet appel puissant du rail? C'est la voix de la plus vaste industrie de guerre au pays, la voix de vos chemins de fer. Une voix fière? Sans doute. Seuls les chemins de fer sont en mesure d'effectuer ces transports massifs; ils servent aussi efficacement la nation en temps de guerre qu'ils la servaient en temps de paix.

Les chemins de fer n'ont pas été pris au dépourvu. Ils étaient prêts au début de la guerre à mobiliser leurs ressources pour la victoire. Ils seront prêts à servir de nouveau le pays—un pays grandi par l'épreuve—lorsque la paix reviendra.

LE TARIF DU FRET DES CHEMINS DE FER AU CANADA EST LE PLUS BAS AU MONDE

CANADIEN NATIONAL PACIFIQUE CANADIEN

Ils servent dans la guerre comme dans la paix

— NOUVELLES DE LA RÉGION —

ETAT-CIVIL

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Mars, 28.— Joseph-Paul-Emile-Philippe, fils de Paul-Emile Gaucher et d'Annette Leclerc. Par. et mar. Philippe Gauchet et Germaine Lanthier.

Mars, 28.— Joseph-Ludovic-Richard, fils de Pierre-Paul Tessier et d'Emilienne Vermette. Par. et mar. Ludovic Bienvenue et Irène Tessier, oncle et tante de l'enfant.

CATHEDRALE

Baptêmes:

Mars, 26.— Marie-Amanda Thérèse, fille de Marcel Champagne et de Clara Dionne. Par. et mar. Wilfrid Dionne et Amanda Courchesne.

Mars, 27.— Marie-Rolande-Lise, fille de Maurice St-Amand et de Marie-Claire St-Onge. Par. et mar. Gilbert St-Amand et Rolande St-Onge.

Mars, 27.— Marie-Monique Michelle, fille de Napoléon Pineault et d'Eliane Gauthier. Par. et mar. Théogène Gauthier et Marguerite Lapointe.

Mars, 28.— Anne-Marie-Cécile-Gabrielle, fille de Joseph Leclerc et de Thérèse Duguay. Par. et mar. Roland Duguay et Angéline Beaubien.

Mariage:

Mars, 27.— Entre Gilles Simard et Jeanne Brodeur.

Sépultures:

Mars, 26.— André Caouette, 89 ans 7 mois, veuf de Rosalie Cabana.

Mars, 27.— Louis Roy, 56 ans, veuf de Marie Gauthier.

Mars, 29.— Sr Corine Phaneuf, dite Soeur Saint-Damase, fille de Damase Phaneuf et de Marceline Dutilly, 78 ans, 7 mois.

Mars, 30.— Rosalie Martel, 73 ans, veuve de Wilbrod Auger.

Mars, 30.— Joseph Dauphinais, 64 ans, époux d'Anna Scott.

Baptêmes:

Mars, 25.— Marie-Alice-Bernadette, fille de Réal Chapdelaine et d'Adrienne Marchildon. Par. et mar. Donat Chapdelaine et Alice Arel.

Mars, 29.— Marie-Solange-Nichole-Claire, fille de Roland Racine et de Léa Beauregard. Par. et mar. Clodomir Bernatchez et Alice Baril.

Lettre de Québec...

(suite de la page 3)

ticien habile. Ce n'est pas lui qui se met les pieds dans les plats. Sa conversation est charmante; mais il évite tous les écueils. En l'écoutant, on ne peut s'empêcher d'opérer un rapprochement entre ce nouveau chef de parti et le leader provincial du groupe libéral.

Autant M. Bracken est discret, plein de tact et de finesse, autant M. Godbout est gaffeur, vantard, plein de suffisance. Un député d'un comté du district de Montréal soupirait en face d'un de ses amis: "Pense-tu, si nous avions un chef comme ça, nous autres"! Cela se passait dans un couloir avoisinant la Chambre. L'incident est caractéristique; il démontre comment les députés ont perdu toute confiance en celui qui les a conduits dans la vallée de l'humiliation, par son fanatisme étroit et l'orgueil de son esprit.

M. Cyrille Dumaine, le nouvel orateur de l'Assemblée législative, rend des décisions. Son imagination fertile lui a permis de découvrir une source originale pour appliquer le bâillon aux misérables qui osent penser autrement que le gouvernement. Lui ne voudrait jamais se rendre coupable de ce crime de lèse-partisannerie. Toutes ses interprétations des règlements sortent de l'olympe libéral: hors de là, point de salut. Mais il a accompli un tour de force qui ne sera pas battu de sitôt quand il écarta une motion en invoquant la loi des mesures de guerre! C'est tordant, quand on songe que c'est pourtant le même Cyrille Dumaine du comté de Bagot qui a déjà parlé quelquefois en public, depuis la guerre de 1918!

Non, franchement, le ridicule ne tue plus.

Premiers de classe à trois écoles de Saint-Charles

Saint-Charles, 30, D.N.C.

Ci-après la liste des premiers de classe à trois écoles de Saint-Charles-sur-Richelieu: école no 1, dirigée par Mlle Rita Couillard: 7e année, Lucile Loiselle; 6e, Marcel Meunier; 5e, Robert Meunier; 4e, Paul Meunier; 3e, Louis Bousquet; 2e, Germain Bousquet; 1ère, Yvette Bousquet; école no 2, dirigée par Mlle Gilberte Couillard: 7e année, Denis Jarret; 6e, Hélène Jarret; 5e, Denise Jarret; 4e, Lucile Messier; 3e, Raymond Lusignan; 2e, Victoire Jarret; 1ère, Martine Lusignan; école no 5, dirigée par Mlle Marie-Paule Benoit: 4e année, Gilles Pratte; 3e, Marcel Beauchemin; 2e, DesNeiges Pratte.

Les libéraux du . . .

(suite de la 1ère page)

Le gouvernement de Québec, le seul gouvernement au monde où nos compatriotes peuvent exercer une influence majoritaire, offrant des garanties exceptionnelles de justice et de respect des droits de chacun, est devenu une succursale d'esclaves de l'administration fédérale.

Depuis la session provinciale de 1940, nous voyons réapparaître à Québec les tactiques et les abus du régime politique justement honni, qui a précédé celui de l'Union Nationale.

Les réformes progressives, fructueuses et clairvoyantes de l'Union Nationale ont toutes été sabotées.

* * *

Lors des élections générales de 1939, nous avions prévu ce qui se produirait et nous avons mis en garde les électeurs contre ceux qui les trompaient et s'apprêtaient à les tromper davantage.

Nous avons prédit que nos adversaires imposeraient la conscription et qu'ils piétineraient l'autonomie de notre province, c'est-à-dire sur notre meilleure garantie humaine de vie et de survivance, qui nous assure le droit d'administrer Québec par Québec et pour Québec, qui est essentielle et indispensable à la conservation de nos droits en matière éducationnelle, agricole, ouvrière, en matière de colonisation, sans laquelle nous ne pouvons être maîtres chez nous.

Nos adversaires ont établi la pire forme de conscription, celle de la faim, de l'intimidation. Ils ont affamé les chômeurs; ils ont empêché les gens de 18 à 45 ans d'obtenir de l'ouvrage; ils n'ont accordé des bourses d'étude qu'aux étudiants déclarés inaptes au service militaire; ils ont intimidé ceux qu'on appelle les mobilisés, mais qui, somme toute, ne sont que des conscrits, car il y a autant de différence entre un "mobilisé" et un "conscrit" qu'il y en a entre l'état de celui qui est mort et de celui qui a rendu l'âme.

Si actuellement l'agriculture, dont la production est essentielle, de l'aveu de tous, manque de bras, si le pays se trouve en présence d'une crise alimentaire aiguë, le régime Godbout-Bouchard en est responsable par ses attitudes étrangères à la crânerie, au courage, par sa politique de oui, de non et de noui. Loin de s'en repentir, M. Godbout déclarait dernièrement qu'il voulait accentuer cette politique néfaste d'abandons et de trahisons.

Nos adversaires déclarent ajourner l'appel des cultivateurs. Remarquez leur sincérité. Les fils de cultivateurs ne sont pas exemptés du service militaire mais leur appel sous les armes serait retardé. Ce n'est pas la libération, c'est un simple répit; ce n'est pas la cassation de la sentence rendue contre eux, c'est tout simplement un sursis à l'exécution de la sentence.

Et au point de vue constitutionnel, de quels reculs, de quels abandons, le régime Godbout ne s'est-il pas rendu coupable?

A cause de la trahison du régime Godbout, Ottawa s'arroge maintenant le pouvoir de fixer les salaires, les heures et les conditions de travail, et, cela, au mépris des droits de l'ouvrier du Québec et du pacte fédératif.

Et que dire de l'abandon par le régime Godbout à Ottawa des principales sources de revenu de la province.

Le droit de taxer les banques, de taxer les riches, les compagnies d'utilité publique, une de nos principales sources de revenu en même temps qu'une arme économique importante, le gouvernement Godbout l'a cédé à Ottawa pour un plat de lentilles.

Les prétendues compensations monétaires données en échange par Ottawa ne représentent qu'un dédommagement partiel, car le droit cédé n'était exercé que partiellement par Québec, tandis que la province l'a cédé totalement à Ottawa pour un dédommagement partiel.

Ottawa s'est de plus accaparé notre patrimoine national, garantie de survivance, par son rationnement inhumain, injuste et imprévoyant dans l'industrie du papier, par le contrôle inique exercé par le fédéral en matière de développement et d'utilisation de l'énergie électrique et relativement à l'exploitation minière.

La province paye chèrement pour savoir combien le régime Godbout et ses complices ont sacrifié notre jeunesse et laissé désorganiser nos foyers.

Notre Code civil, garantie de respect de nos caractéristiques particulières, est foulé aux pieds.

Les finances provinciales, municipales et scolaires sont contrôlées par Ottawa.

La circulation dans nos propres chemins, la construction des bâtisses privées, municipales, scolaires et provinciales, les salaires et les conditions de travail sont maintenant subordonnées au caprice d'une bureaucratie fédérale dont la tyrannie n'a d'égal que son incompétence.

Pour allumer une lumière, pour couper du bois de chauffage, pour obtenir un emploi, pour tuer une tête de bétail, il faut la permission d'Ottawa.

Et tous ces accaparements ruineux sont devenus possibles parce que nous avons à Québec un gouvernement sans courage, sans principe, sans parole et élu avec la complicité des patriotes à retardement qui l'ont supporté pendant plus de trois ans.

En 1938 et même à l'été de 1939, nous avons demandé au gouvernement fédéral d'accomplir ses obligations et de faire sa part relativement au soulagement du chômage. Les amis et chefs de M. Godbout et de son gouvernement nous répondirent alors qu'il n'y avait pas d'argent pour cela et que le pays n'avait pas le moyen de faire les dépenses qui s'imposaient relativement à ce problème angoissant. Mais quelques mois plus tard, les mêmes personnes ont trouvé des centaines et des centaines de millions de dollars.

Un cadeau d'un milliard à un pays beaucoup plus riche que le nôtre, trois quart de milliard prêté sans intérêt, ce qui représente environ $22 millions et demi de dollars par année, et, à part cela, le gouvernement projette de faire un autre cadeau d'un milliard.

Deux milliards, c'est le prix de 500,000 maisons d'une valeur de $4,000 chacune, maisons salubres indispensables à la conservation et à la protection de la santé familiale et nationale. Cela représente un million de logements salubres d'une valeur de $2,000, chacun, logements susceptibles d'aider à prévenir la tuberculose, cette plaie mortelle qui décime le capital humain.

Cette somme représente la pension des vieux et des vieilles dans la province de Québec pendant deux siècles, 200 ans.

Jamais un gouvernement n'aura coûté aussi cher à une province à tous les points de vue.

Nous payons de notre sang, de notre âme, de notre vie nationale et familiale les pires abus et les pires gaspillages.

Ceux qui voient quatre ans plus tôt que les autres offrent quatre fois plus de garantie que ceux qui voient quatre ans en retard.

Les hommes politiques qui n'ont jamais aidé à confier le pouvoir à ceux qui trahissent et continuent à trahir, offrent de meilleures garanties que ceux qui ont aidé les traîtres et ont collaboré avec eux pendant plus de trois ans.

Nos adversaires préconisent la récupération des déchets; nous réclamons la récupération de nos droits, que l'Union Nationale a énergiquement et triomphalement sauvegardés jusqu'à la déclaration de la guerre par le gouvernement fédéral.

L'Union Nationale ne prêche pas l'union des bonnes volontés en encourageant et pratiquant la division et la désunion. Son oeuvre et sa clairvoyance d'hier sont une solide garantie de réalisatoins de demain.

L'union sacrée autour du drapeau de l'Union Nationale, c'est l'union sacrée pour le salut des nôtres, pour la revendication, le maintien, le respect et la conservation de nos droits essentiels, de nos traditions les plus chères.

———:-o-:———

LA TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

25	41	24
26	45	31
27	37	29
28	27	15
29	30	9
30	32	14
31	40	23

St-Antoine

Dimanche après-midi les jeunes filles se rendaient au couvent des Soeurs de St-Joseph pour une réunion d'Action catholique dirigée par la JACF avec le concours de la JECF. L'assistante toujours dévouée expliqua, dans une causerie, la différence entre "faire une AC et de l'AC.

Les Jécistes toutes joyeuses chantèrent plusieurs chansons de l'abbé Gadbois terminant par un sketch.

L'aumônier des deux sections, M. l'abbé R. Chaput adressa quelques mots d'appréciation sur les mouvements.

A trois heures les jeunes filles se rendirent à l'église pour assister à vêpres puis, au retour, les religieuses mirent la salle de musique à la disposition du groupe. Chacune se prêta de bonne grâce pour exécuter un morceau de musique ou du chant.

Toutes se quittèrent très satisfaites car les jeunes filles apprécient beaucoup la large part que les Religieuses apportent au mouvement d'Action catholique. Les Jacistes leur en sont très reconnaissantes.

Les légumes protègeront votre santé

L'importance des légumes dans l'alimentation.— De façon générale, on ne mange pas suffisamment de légumes.— Sels minéraux et vitamines.

On ne saurait trop insister sur l'importance des légumes dans l'alimentation. Il convient d'en consommer tous les jours, deux ou trois variétés, afin d'assurer l'abondance de sels minéraux et les vitamines indispensables au maintien de la santé et de la vigueur.

Mais si les légumes doivent tenir au menu, une place de choix, et y être agréablement présentés, leur cuisson ne saurait davantage être considérée comme un détail de peu d'importance.

Et c'est dans le but d'aider la ménagère à garder aux légumineuses toutes leurs précieuses qualités nutritives que nous donnons ici un tableau de cuisson.

Asperges, 15 à 25 minutes — Eau pour couvrir seulement.

Betteraves, jeunes et vieilles, 30 à 60 minutes, 2 à 3 heures — Grande quantité d'eau.

Blé d'Inde, 10 à 15 minutes — Eau pour couvrir seulement.

Carottes, 20 à 30 minutes — Eau pour couvrir seulement.

Céleri, 20 à 30 minutes — Petite quantité d'eau.

Chou râpé, 10 à 15 minutes — Beaucoup d'eau. Pas de couvercle.

Chou en quartiers, 15 à 20 minutes. — Beaucoup d'eau. Pas de couvercle.

Chou-fleur (fleurettes), 10 à 15 minutes — Beaucoup d'eau. Pas de couvercle.

Chou-fleur entier, 20 à 30 minutes — Beaucoup d'eau. Pas de couvercle.

Epinards, 8 à 15 minutes — Presque pas d'eau.

Fèves en cosse, 30 à 45 minutes — Eau pour couvrir seulement.

Navets, 20 à 35 minutes — Beaucoup d'eau, pas de couvercle.

Oignons, 20 à 40 minutes — Beaucoup d'eau, pas de couvercle.

Panais, 30 à 40 minutes — Eau pour couvrir seulement.

Pois verts, 15 à 30 minutes — Petite quantité d'eau.

Pommes de terre, 30 à 40 minutes — Eau pour couvrir seulement.

Tomates, 15 à 20 minutes — Petite quantité d'eau.

Feuilles de navets et de betteraves, 20 à 30 minutes — Eau pour couvrir seulement et cuire de préférence au bain-marie.

Ce temps de cuisson est compté à partir du degré d'ébullition.

Les légumes peuvent aussi se manger crus; ils rehaussent la valeur nutritive d'un repas et le rendent plus appétissant.

Peuvent être mangés crus les suivants: céleri, tomates entières, radis, tranches de navets, jeunes choux-fleurs, piments verts, oignons, carottes, laitue, salade de choux coupé par tranches.

Que la ménagère stimule donc la consommation régulière et quotidienne de légumes et en tire profit pour le grand bien-être des estomacs qu'elle doit satisfaire.

Une bonne santé, la longévité ne représentent pas de simples hasards réservés uniquement aux personnes fortunées; des repas bien apprêtés contribueront dans une large part et vous feront profiter davantage des aliments que vous achetez.

Le Comité d'hygiène alimentaire

———:-o-:———

Eliminations dans la ligue de petites quilles Auger

L'équipe du restaurant Quintal occupe la première place de la ligue de petites quilles Auger, avec 34 points. Les autres équipes se classent comme suit: hôtel Ottawa, 30 points; Volcano, 39; J.-A. Théberge, 28; cinéma Maska, 26; A. Blondin, 24; Perreault et Fils, 23; café Fer à cheval, 15. Le dernier tournoi de la saison s'est déroulé hier. Les séries éliminatoires commenceront la semaine prochaine. Les cinq premières équipes y prendront part.

———:-o-:———

Les premiers de classe à Ste-Rosalie

Sainte-Rosalie, 30, D.N.C.

Ci-après la liste des premiers de classe à l'école du 4e rang de Sainte-Rosalie, dirigée par Mlle Madeleine Désautels: 7e année, Thérèse Lemonde; 6e, Jeannine Lapierre, Lorraine Bilodeau; 5e, Jean-Noël Lapierre, Fernande Gendron; 4e, Juliette Labonté, Lucile Côté; 3e, Roch Lapierre, Régina Plante; 2e, Monique Labonté, Monique Bilodeau; 1ère, Jacqueline Plante, Armand Labonté.

VIENT de PARAITRE

LE LIBERALISME ECONOMIQUE, par Gérard Petit, c.s.c. 32 pages. Demandez-le dans toutes les librairies ou à FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal.

Après avoir bien situé le problème de la vie de travail dans l'ensemble de la vie économique et sociale, après en avoir montré les difficultés, et toujours pour répandre plus de lumière sur cette question, l'auteur s'arrête cette fois à étudier le libéralisme économique. Il évoque tout d'abord les Corporations du moyen âge; il est intéressant de savoir exactement le fonctionnement de ce système, sa valeur qui fut considérable tant qu'il fut animé de justice et de charité, et sa déchéance dès qu'il commença de perdre son âme à mesure que le monde perdait sa conscience chrétienne. Les Corporations sont devenues de véritables trusts. Alors, on abandonna le système. Le libéralisme se proposa. Qu'est-il et que vaut-il? Où nous conduit-il? Et s'il est défectueux, n'allons-nous pas tout démolir pour tout recommencer à neuf? Mais comment? Voilà autant de questions auxquelles l'auteur, bien documenté sur le sujet, répond avec l'intelligence et la justesse qu'on lui connait.

THERESE DESQUEYROUX, roman.

Au début de ce roman, sans doute la plus grande création du prestigieux écrivain, François Mauriac s'adressant au lecteur, s'exclame: "Thérèse, beaucoup diront que tu n'existes pas. Mais je sais que tu existes, moi qui, depuis des années, t'épie et souvent t'arrête au passage, te démasque.

"Adolescent, je me souviens d'avoir aperçu, dans une salle étouffante d'assises, livrée aux avocats moins féroces que les dames empanachées, ta petite figure blanche et sans lèvres. Plus tard, dans un salon de campagne, tu m'apparus sous les traits d'une jeune femme hagarde qu'irritaient les soirées de ses vieilles parentes, d'un époux naïf.

"Depuis lors, que de fois, à travers les barreaux vivants d'une famille, t'ai-je vue tourner en rond, à pas de louve."

L'histoire émouvante de cette femme constitue un roman d'une poignante intensité. En lisant ce beau livre de Mauriac, chacun se dira que Thérèse Desqueyroux existe.

Un volume de 240 pages. Prix: $1.25; par la poste $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

NOUVEAUTE

NOSTALGIE DE PARIS, par Francis Carco de l'Académie Goncourt. Editions du Milieu du Monde, Genève 1942. Distributeur pour le Canada: Librairie J.A. Pony Limitée, 554 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Un nouvel ouvrage de Francis Carco est toujours accueilli avec joie, car tous ceux que Paris a envoûtés, et ils sont légion, trouvent en lui le chantre passionné de la ville aux multiples visages.

Son dernier livre, "Nostalgie de Paris", ne les décevra pas. Sa lecture leur procurera une émotion poignante car le Paris qu'ils reconnaîtront sous la plume de Carco est aujourd'hui malheureux et meurtri, affamé et torturé par l'ennemi. Leur nostalgie sera la sienne et leur coeur se serrera comme s'est serré le sien en écrivant ces chapitres, les plus vrais et les plus grands peut-être de toute son oeuvre.

Un volume de 250 pages, format bibliothèque. Prix du volume, $1.25; par la poste, $1.35.

TOMES X et XI DE L'HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, par Robert Rumilly.

Les Editions Bernard Valiquette publieront incessamment les tomes X et XI de l'Histoire de la Province de Québec, par Robert Rumilly, dont les tomes précédents ont soulevé un si vif intérêt dans tout le Canada français et suscité des commentaires des plus flatteurs dans la presse d'expression anglaise.

Le tome X porte en sous-titre le nom de Joseph-Israël Tarte, l'un des grands artisans de la victoire de sir Wilfrid Laurier en 1896 et qui fut ministre des Travaux Publics. M. Rumilly y décrit la part prépondérante prise par Tarte au développement prodigieux du port de Montréal et donne des détails inédits sur la rupture qui éclata finalement entre lui et le grand chef.

Le tome XI, sous le titre de Simon-Napoléon Parent, est consacré surtout à l'administration de ce premier ministre de la province de Québec qui dut céder sa place, dans des circonstances dramatiques, à l'un de ses principaux lieutenants, Lomer Gouin.

Les tomes X et XI de l'Histoire de la Province de Québec, par Robert Rumilly, se vendent chacun $1.00 ($1.10 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

UNE PETITE BROCHURE UTILE.

Les Editions FIDES ont résolu de mettre sur le marché une sorte d'index, intitulé "Lectures et Bibliothèques" qui rendra des services incalculables. On y trouve une liste des livres et brochures actuellement en librairie, et le prix de chacun. Ces ouvrages sont classés par ordre de sujets traités, puis par catégories de lecteurs (choix de volumes pour religieux, soldats, jeunes gens, enfants, garde-malades, gens mariés, etc.) Une table alphabétique des auteurs complète le tout.

"Lectures et Bibliothèques" est en vente aux Editions FIDES, 3425 rue Saint-Denis, Montréal. Harbour 7228. Prix: $0.25.

L'EGLISE ET LES PROCES DE MARIAGE, par Louis C. de Léry, s.j.

Peut-on acheter une sentence de nullité? C'est à quoi répond l'auteur, un canoniste, dans cette oeuvre de vulgarisation. Les causes des pauvres, plaidées gratuitement, réussissent plus souvent en cour de Rome que celles des riches, comme le démontrent les statistiques du tribunal de la Rote.

Nullité n'est pas divorce: Henri VIII a divorcé; Henri IV a obtenu une déclaration de nullité.

La crainte peut invalider un mariage: Lisez les témoignages de la cause Vanderbilt-Marlborough, de cette richissime Américaine mariée à un authentique duc anglais.

Procurez-vous cette plaquette ni technique, ni savante, où vous trouverez réponse à ces objections courantes et à bien d'autres.

Une brochure de 60 pages: $0.30. Aux Editions de l'Arbre, 60 ouest, S.-Jacques, Montréal, ou chez votre libraire.

BONHEUR ET TRAVAIL, par Gérard Petit, c.s.c.

BONHEUR et TRAVAIL ouvre une nouvelle collection de tracts portant cette fois sur les questions sociales. En 1941 et 1942, la collection Face au mariage obtint un tel succès que l'on résolut de diffuser dans la masse, par le moyen d'études populaires du même genre, plus de lumière sur ces problèmes qui intéressent indistinctement jeunes, parents, éducateurs, travailleurs de toutes classes.

Gérard Petit, c.s.c., dont on connaît la haute intelligence et la vaste culture, aura eu, entre autres mérites, celui d'avoir su se mettre à la portée de tous les publics, même du public le moins préparé et qui a quand même grand besoin de savoir.

Bonheur et travail, par Gérard Petit, c.s.c., 31 pages, $0.10, FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal.

Lettre d'Ottawa . . .

(suite de la 3e page)

un représentant qui exprimerait mieux que lui leurs opinions. Et l'ancien premier ministre de Québec se retira sous sa tente.

Avec M. Cardin, auquel il doit pourtant beaucoup, M. King se conduit de la même façon. Et l'on peut bien supposer qu'il ne doit pas voir d'un mauvais oeil un mouvement comme celui du bloc populaire s'organiser en marge de l'ancien ministre des Travaux publics.

Plus le groupe libéral de Québec sera divisé contre lui-même plus M. King sera satisfait. Il semble même qu'il s'applique à entretenir les ferments de dissension parmi ses anciens partisans.

Le discours que vient de prononcer à Montréal l'hon. M. Valmore Bienvenue répond peut-être à un mot d'ordre de la stratégie libérale. Lors des élections de guerre en 1917 le mot d'ordre de la campagne électorale du gouvernement d'union avait été donné par l'hon. Sir Clifford Sifton et M. John Dafoe du "Winnipeg Free Press". Le groupe libéral de gouvernement d'union avait alors induit le gouvernement unioniste à faire les élections "sur le dos de la province de Québec."

Et cette campagne contre notre élément avait pris un tel caractère que l'hon. M. Francoeur a cru bon de proposer à la législature de Québec que notre province se sépare du reste de la confédération si la majorité anglaise persistait à prétendre que nous étions un obstacle à l'unité et au progrès du pays.

Cette fois ce sont encore des libéraux, mais des libéraux de langue française qui se chargent d'attaquer avec plus de violence encore que ne l'avaient fait les libéraux de 1917, les Canadiens français qui ne partagent pas les vues de M. King. M. Valmore Bienvenue est allé jusqu'à parler de "sauvages opportunistes."

Mais M. Bienvenue n'est-il pas lui-même un héritier politique de ceux qui disaient en 1921 que si nous voulions aller pourrir dans les tranchées des Flandres, nous n'avions qu'à demander "une job" de $1.10 à M. Arthur Meighen?

L'école politique à laquelle appartiennent M. Bienvenue et tous ceux qui s'associent à lui a prêché dans notre province une doctrine de guerre que l'on ne saurait préconiser de nos jours sans encourir la peine de l'internement jusqu'à la fin de la guerre.

M. Bienvenue devrait décemment laisser au pasteur Shields de Toronto, et à ses pareils, la tâche peu enviable d'accuser l'élément français du pays de manquer de patriotisme et de bon sens.

———:-o-:———

Ventes

—Immeuble appartenant à Honoré Côté, 21e ave., vendu à Armand Beaudry pour la somme de $9000.

—Immeuble appartenant à Elphégina Jodoin, St-Damase, vendu à Léon Godin pour la somme de $2050.

—Terre appartenant à Emma Jodoin, St-Damase, vendue à Origène Beauregard pour la somme de $6850.

—Terre appartenant à Joseph Dupuis, St-Jude, vendue à Armand Roy pour la somme de $120.

—Terre appartenant à Edouard Brouillard, St-Jude, vendue à Léonard Brouillard pour la somme de $4500.

—Terrain appartenant à Delphis Chartier, La Présentation, vendu à Emile Chartier pour la somme de $800.

—Terrain appartenant à Léopold Petit, St-Charles, vendu à Emile Rémy pour la somme de $562.50.

—Terre appartenant à Francisco Palazzo, Notre-Dame, vendue à Elphège Gauvin pour la somme de $9000.

—Immeuble appartenant à la succession J.-A. Vaillancourt, 10e ave, vendu à Léopold Pérusse pour la somme de $1600.

—Immeuble appartenant à Léopold Gendreau, village La Providence, vendu à Johnny Bélanger pour la somme de $6450.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

SERVICE DE RADIOS DE TOUTES MARQUES
A. LETOURNEAU
Technicien diplômé du C.S.O.E.
1345, RUE DES CASCADES
SAINT-HYACINTHE

JACQUES LAFONTAINE
NOTAIRE
PAUL E. LAFONTAINE
AVOCAT
ROLAND LAFONTAINE
AVOCAT
76, RUE STE-ANNE
ST-HYACINTHE

— AVIS —
Pour réparations de tous genres de laveuses: Beatty, Connor, Easy, etc., et aussi moteurs électriques, engins à gasoline: Johnson et Briggs & Stratton, etc., voyez
LUCIEN LALIBERTÉ
MECANICIEN EXPERT
Ouvrage garanti
1895, RUE DES CASCADES
Tél. 1390
SAINT-HYACINTHE

DES POUSSINS? CERTES! si . . .

OUI, — le couvoir Bray a des poussins à vendre, malgré un déluge de commandes. Peut-être pas de la race que vous préférez. Peut-être pas de la catégorie Xtra-profit. Mais des poussins Bray de la haute qualité ordinaire. . .

Sachez-le, cela ne veut pas dire que la race et la catégorie que vous vous voulez ne sont pas disponibles. Probablement qu'elles le sont. Mais la demande varie. Elle est si forte pour certaines races, que le couvoir Bray a des commandes à remplir pour plusieurs semaines. Pour d'autres, même les commandes de la dernière heure peuvent être remplies, pour les poussins d'un jour et débutés.

Faites un second choix

Donc, quand vous commandez des poussins Bray, faites un second choix. . . même un **troisième**, si possible. . . de la race, de la catégorie et de la date de l'expédition. Cela pourra éviter un retard ou un désappointement. Toutes les races Bray jouissent encore de soins minutieux, et leur rendement vous plaira, même si la race obtenue n'est pas celle que vous demandez habituellement.

J.-ED. MORIN, St-Liboire, ou Adrien de Ladurantaye, St-Pie.
BRAY HATCHERY, 30 rue Dufferin — Sherbrooke
(Veuillez adresser toutes demandes de renseignements à Fred W. Bray, Limited, 120 John St. North, Hamilton, Ont.)

La Mutuelle du Commerce

Les chiffres ci-dessous, pour l'année 1942, démontrent une fois de plus le progrès toujours grandissant de cette INSTITUTION ESSENTIELLEMENT CANADIENNE.

Total de l'actif admis au 31 décembre 1942 (Non compris les billets de dépôt non cotisés—$1,474,543.16)	$ 2,827,424.90
Surplus aux détenteurs de polices	$ 2,123,619.47
Recettes de toutes sources	$ 1,331,301.34
Placements sur obligations	$ 1,723,697.33
Dépôt au Gouvernement Fédéral	$ 1,327,173.00
Assurances en vigueur	$ 91,136,227.00

INCENDIE — AUTOMOBILE — ACCIDENTS — VOL — BON DE GARANTIE — RESPONSABILITE CIVILE — RESPONSABILITE PATRONALE — TRANSPORT INTERIEUR

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie
Siège social: SAINT-HYACINTHE, P.Q.
SUCCURSALES: Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Saint-Jean, (N.B.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Hon. ALFRED LEDUC, J.-E. PHANEUF, C.R., IRENEE AUCLAIRE, RENE MORIN, N.P., B. BENOIT, Hon. JACOB NICOL, M.C.L., L. ST-GERMAIN, Hon. Es.-L. PATENAUDE, C.P., C.R., LL.D.
T.-A. ST-GERMAIN, directeur-gérant — LUCIEN-C. VALLEE, assistant-gérant

CHOSES FÉMININES

Pour vous, mesdames

RÉSOLUTIONS

Il y a une boutade qui dit que les lois sont faites pour être enfreintes. Les résolutions sont faites, pour être prises, abandonnées, puis reprises.

Tout d'abord il y a bien des sortes de résolutions: celles de carême, de fin d'année, de retraite, de nouvel an. Les résolutions que l'on prend dans toute la chaleur d'un grand enthousiasme; celles inspirées par le doute et l'inquiétude; les résolutions farouches, résultantes de moments désespérés. Il y a les vraies, sincères, réfléchies, qui ont de sérieuses chances de réussite. Il y a les légères, motivées par des sentiments "feu de paille", vu par l'orgueil, la vanité ou l'esprit d'imitation.

Il y a surtout bien des sortes de gens qui prennent des résolutions: il y en a qui ne se préoccupent à peu près jamais de cela, mais qui à certains *moments de leur vie, se décideront* à de grands mouvements qui prendront l'allure de voeux ou de changement de vie total. D'autres, par force d'âme, accomplissent de véritables tours de force mentaux ou spirituels. Le commun des mortels, je pense, passe sa vie à prendre des résolutions, à faiblir, à se relever pour recommencer. On en prend à l'occasion une très grande, mais la vie de chaque jour nous force à tout instant à la lutte, au recommencement.

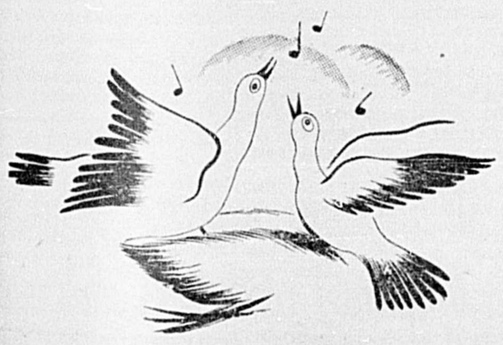
Il ne faudrait pas que les êtres d'élan se découragent si leur beau ballon d'enthousiasme est si souvent dégonflé. Certains baptiseront sûrement ces retards d'inconstances. Peut-être, mais ne devrait-on pas concéder de la valeur, du mérite à celui qui par sa nature se voit obligé de reprendre son vol à tout instant, au lieu de faire le voyage tout d'un trait et d'un seul souffle.

Quel joli petit plaidoyer en faveur de la faiblesse humaine et que nous sommes tous bien les mêmes: cherchant sans cesse des excuses, déployant toute notre adresse à nous faire l'avocat du diable; enrubannant nos défections, de façon à les rendre présentables, tout au moins gentilles. Et que le devoir avec un grand D, dans toute son austérité et sa pureté nous semble froid et plein d'embûches.

Qu'il nous semblerait bon au contraire, nous appuyer sur un coussin mol et confortable de préjugés où s'entassent pêle-mêle nos faiblesses, nos défauts, nos inclinations. Et pourtant *ce qui est*, est. On doit ce que l'on doit, et la route n'est pas sinueuse, mais droite. Mais la vie est tellement changeante, mobile, les événements se bousculent, les passions humaines font le jeu des êtres qu'elles tentent d'asservir, et toujours faut-il se débattre à travers ce dédale de difficultés.

C'est que la vie est un grand combat. C'est que, nous les soldats qui avons l'honneur de faire partie de cette magnifique armée, si fragile semblons-nous être, avons reçu la force nécessaire pour faire face à la bataille et qu'il n'en tient qu'à nous de nous *montrer* à la hauteur.

MARYSE



LE BUREAU DE COMMANDES EATON est prêt pour le printemps!

C'est le printemps! Le moment est venu de remiser les choses d'hiver dans des boules à mites et d'accueillir les beaux jours tout habillé de frais... de rénover la maison et de préparer la saison de vie en plein air.

Comme toujours, le Bureau de Commandes EATON met à votre portée les vêtements les plus nouveaux et les accessoires les mieux choisis.

Et combien vous économiserez sur les timbres, les frais de mandat-poste, etc.

Entrez quand bon vous semblera... ou téléphonez-nous ce que vous désirez. Le choix y est remarquable, et comme vous le savez, chacun de vos achats porte la garantie EATON. "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

525 RUE MONDOR — TÉL. 130

SAINT-HYACINTHE

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Carnet mondain

N.B. — Pour toute nouvelle relative au Carnet Mondain, on est prié de s'adresser à la rédactrice avant mercredi. Tél. 125; le mercredi matin, appeler 37.

MARIAGE SIMARD-BRODEUR

Samedi matin avait lieu, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, le mariage de Mlle Jeanne Brodeur, fille de M. J.-H.-E. Brodeur, décédé, et de Mme Brodeur, au capitaine Gilles-P. Simard, de Saint-Jean, N.-B., fils du Dr et de Mme Paul-Emile Simard, de Saint-Hyacinthe. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le chanoine G. Vigneau. Après un déjeuner qui réunissait les membres des deux familles chez Mme Brodeur, les mariés partirent pour Saint-Jean, N.-B., où ils habiteront.

* * *

FIANÇAILLES

M. et Mme Albert Houle, de Saint-Simon, (Bagot), annoncent les fiançailles de leur fille, Florence, à M. Roger Brunelle, d'Ottawa, fils de Mme Hector Brunelle, de Saint-Hyacinthe. Le mariage aura lieu le 26 avril, à l'église paroissiale de Saint-Simon, dans la plus stricte intimité. Pas de faire-part.

* * *

FIANÇAILLES

—Le Dr et Mme Joseph Béliveau, de Drummondville, annoncent les fiançailles de leur fille, Marthe, à M. Lucien Comeau, agent de la circulation provinciale dans le district de Saint-Hyacinthe, fils de M. et Mme Joseph Comeau, de Saint-Jude.

* * *

DEPLACEMENTS

—Le sous-lieut. Gérald Saint-Aubin, R.C.N.V.R., a passé la fin de semaine à Toronto, l'invité de son frère.

—Mlle Marie-Louise Guillet, de Beloeil, était de passage à Saint-Hyacinthe samedi.

—M. Lucien Comeau accompagnait Mlle Marthe Béliveau à la partie de gouret à Montréal jeudi dernier.

—M. H.-L. Godbout, de Dundas, Ont., a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe la semaine dernière, chez son frère, M. Antonio Godbout.

—Mlle Camille Vigneau a passé la fin de semaine à Sherbrooke.

—M. Lucien Fontaine, de Québec, était en fin de semaine l'invité de sa grand'mère, Mme E.-H. Richer.

—Mlle Madeleine Préfontaine, de Beloeil, a passé la journée à Saint-Hyacinthe samedi.

—M. Jacques Gaudette, de La Providence, a passé la semaine dernière à Saint-Hugues, chez ses grands-parents, M. et Mme Abondius Letendre.

—Mme Arthur Champagne et Mlle Simone Champagne ont passé quelques jours à Montréal dernièrement.

—M. Marcel Rousseau, de Québec, était à Saint-Hyacinthe pour la fin de semaine.

—M. et Mme G.-N. Pelland, M. et Mme S. Langlais et M. A. Pelland se sont rendus à Montréal la semaine dernière pour assister à la représentation de Fridolin.

—M. et Mme René Morin et Mme Ernest Guimont étaient de passage à Saint-Hyacinthe samedi.

—M. et Mme Louis Trudel, de Montréal, étaient de passage à Saint-Hyacinthe samedi pour assister au mariage Simard-Brodeur.

—M. et Mme Paul Cartier, de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe la semaine dernière.

—Mme Lionel Lamoureux est revenue de Montréal où elle passa une semaine l'invitée de M. et Mme Ernest Cadieux.

—M. Omer Côté, en service à la Citadelle de Québec, était à Saint-Hyacinthe pour la fin de semaine.

—Mlles Adèle et Monique Bourgeois, de Montréal, ont passé la fin de semaine à La Providence, chez leur mère, Mme Louis Bourgeois.

—Le chef d'escadrille et Mme Jean Saint-Germain, arrivés récemment d'Angleterre, sont actuellement chez M. et Mme Horace Saint-Germain.

—Mme Jules Richer était à Montréal la semaine dernière.

—MM. Raymond Maynard, Léo Dion, du Grand-Hôtel, Gérald Beaudet, du Magasin Moderne, se sont rendus à Montréal jeudi dernier pour assister à la partie de gouret.

—M. J.-S. Beaudet et Mlle Lucile Beaudet ont passé la fin de semaine à Notre-Dame de Grâces, les invités de Mme W. Goyau.

—M. et Mme Lorenzo Caron se sont rendus à Sherbrooke en fin de semaine.

—Mlle Thérèse Choquet a passé la journée à Montréal mardi dernier.

—M. Paul Lussier est à Québec où il passera une semaine.

—Mme H.-D. St-Jacques est actuellement à Montréal où elle passera quelque temps l'invitée de M. et Mme René Morin.

—MM. Marius et Onile Jetté, de Transcona, Manitoba, ont passé quelque temps à Saint-Hyacinthe, chez M. et Mme François Jette.

—M. Maurice Benoit s'est rendu à Montréal la semaine dernière.

—Mme I. Cadieux a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe cette semaine, l'invitée de sa soeur, Mme Camille Laperle.

—Le lieutenant R. Miles, R.C.N., s'est rendu à Toronto pour quelques jours la semaine dernière.

—Mlle Simone Marchessault a passé la semaine dernière à Montréal.

—M. et Mme Gaston Deguire de Westmount, ont passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, les invités du lieutenant-colonel et Mme Roland Pothier.

—Mme J.-D. Liard, de Toronto, a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, chez sa mère, Mme François Michon.

—MM. Raymond L'Heureux, Roger Bienvenue et Aurèle Lanthier, de Montréal, ont passé la dernière fin de semaine à Saint-Hyacinthe, chez M. et Mme Couillard Saint-Germain.

—M. Alphonse Pineault, du corps d'aviation royal canadien, de Mont-Joli, passe une quinzaine à Saint-Hyacinthe, chez ses parents.

—M. Gaston Saint-Germain, du centre d'instruction militaire de Petawawa, Ontario, a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe.

—Mme O.-P. Laplante et Mlle Georgette Laplante, de La Providence, étaient à Sherbrooke en fin de semaine.

—M. Philippe Lapointe, de Montréal, était à Saint-Hyacinthe en fin de semaine.

—M. Jules Boucher, de cette ville, à Montréal dimanche dernier.

— M. Conrad Blanchette, de Rock Forest, de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

—M. N. Kalos et ses deux jeunes filles, Mlles Stella et Ella Kalos, de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

—Mlle Marie-Paule Chicoine, de cette ville, à Montréal samedi dernier.

—Mme Jules Morin, de cette ville, de passage à Montréal en fin de semaine.

—M. Conrad Joyal, de cette ville de passage à Montréal ces jours-ci.

—Mme François Bellavance, de Saint-Hyacinthe, était ces jours derniers à Lewiston, Me.

—M. Gustave Morin, de cette ville, de passage à Montréal samedi dernier.

—M. Paul Laframboise, de cette ville, à Montréal samedi dernier.

—Mme Antonio Giroux, de cette ville, était à Montréal en fin de semaine.

—Mme Paul Beaudry, de Saint-Paul l'Ermite, a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe.

—Mme Georges Beauchesne, de Montréal, a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Maurice Bernier, de cette ville, à Montréal en fin de semaine.

—Mme Jean-G. Richard, de cette ville, est revenue d'un séjour à Ottawa.

—Mlles Claire et Simone Marchessault, de Saint-Joseph-sur-Yamaska, ont passé la dernière fin de semaine à Montréal, où elles ont assisté à la représentation du Ballet Théâtre, au His Majesty's.

— M. J.-A. Yergeau, d'Upton, était samedi de passage à Saint-Hyacinthe, chez M. Louis-Z. Phaneuf.

—M. et Mme Marcel Drouin, de Montréal, étaient de passage à Saint-Hyacinthe dimanche.

—Mme T. Chalifoux a fait un court séjour à Montréal la semaine dernière.

— Mlle Gisèle Cournoyer, de Saint-Théodore d'Acton, a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe.

—Mlle Yvette Benoît, de La Providence, était de passage ces jours derniers à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, l'invitée de Mlle Thérèse Morier.

—M. et Mme Zéphirin Roy, de cette ville, étaient de passage à Sainte-Hélène ces jours derniers, chez M. Zéphirin Sawyer.

—Mme E.-A. Gendron, de cette ville, était de passage ces jours derniers à Saint-Barnabé, l'invitée de M. et Mme Gérard Houle.

—Mme Ulric Gauthier, de Sainte-Hélène, a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe chez des parents.

—M. Zéphir Girouard, de Saint-Hyacinthe, était à Saint-Barnabé dimanche dernier.

—M. Conrad Forest, de Sainte-Hélène, était de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers, chez MM. Ernest Dubé et J.-T. Turcotte.

—Le notaire P.-E. L'Heureux et son fils, Luc, de Saint-Jude, à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

—M. Etienne Dufault, de Sainte-Hélène, a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe, chez son frère, M. Wilfrid Dufault.

—M. Wilfrid Blain, de Saint-Marcel, était à Saint-Hyacinthe ces jours derniers, chez des amis.

—Mlles Berthe Gaudreau, Béatrice Lafrenaye, Micheline Chabot et Albina Choquette, de Saint-Jude, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine.

—Mlle M.-Anne Auger, de Saint-Hyacinthe, à Saint-Aimé ces jours derniers.

—Mme Josaphat Lamoureux, de Saint-Jude, était à Saint-Hyacinthe samedi dernier.

—M. Ubald Forest et sa soeur, Mlle Magella Forest, de Sainte-Hélène, étaient à Saint-Hyacinthe jeudi dernier.

—Mlle Arzélia Ménard, de Saint-Marcel, a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, chez son oncle, M. Napoléon Nault.

—M. et Mme Aimé Laramée, Mlle Aldéa Laramée, M. et Mme Albert Saint-Sauveur, de Saint-Louis-de-Bonsecours, de passage à Saint-Hyacinthe en fin de semaine

—Mlle Jeanne-Mance Hébert, institutrice à Saint-Louis, à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

—Egalement à Saint-Hyacinthe, Mme Clément Beaupré, de Saint-Louis.

—o—

Le prix des oranges

Une ordonnance émise par l'administration des vivres à la Commission des Prix vient d'établir un nouveau plafond pour les oranges.

Les nouveaux règlements, exécutoires lundi, obligent les détaillants à indiquer dans leurs annonces la grosseur et le prix des oranges et, lorsqu'ils les vendent à la livre, le prix à la livre.

Le grossiste peut ajouter à son prix coûtant livré une majoration au plus égale à celle qu'il exigeait durant la période de base, mais qui ne dépassera jamais 15% de son prix de vente. Le bénéfice brut du détaillant est aussi limité à 25% de son prix de vente. Naguère, ce bénéfice était au maximum de 20%.

Lorsque ces fruits passent dans les mains de plusieurs grossistes, les bénéfices combinés de ces marchands ne devra pas excéder le maximum spécifié dans l'ordonnance.

L'ordonnance porte sur toutes les sortes d'oranges à l'exception des mandarines et des oranges sûres. Dans le cas des oranges de Floride, les détaillants ont droit à une compensation pour les pertes subies, mais celle-ci ne dépassera pas 5% du prix coûtant, livraison faite.

—o—

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

APPRENEZ A COUDRE

INSCRIVEZ-VOUS dès *maintenant*

Les cours commenceront le mardi, 5 avril

COURS COMPLET

Téléphonez pour plus amples détails

Confection de robes ou décorations intérieures

La Compagnie

SINGER

465, 16e rue S.-François

Saint-Hyacinthe

Téléphone: 180



La guerre a diminué l'approvisionnement de fer-blanc — le verre le remplace. La saveur délicieuse et la haute qualité restent les mêmes . . . elles sont toujours dignes de votre choix et de votre préférence.

LE SIROP CROWN BRAND

Un des célèbres produits de The CANADA STARCH COMPANY, Limited

NB-2

Le courrier de Tante Odile

QUESTION: Désireuse de me cultiver et aimant beaucoup la lecture, seriez-vous assez bonne de me donner, par l'entremise de votre courrier, l'adresse d'une bibliothèque circulante, où je pourrais m'y abonner. Espérant que vous pourrez vous rendre à ma demande et vous remerciant d'avance, je demeure votre très obligée. LAC DES LOTUS.

REPONSE: Adressez-vous à M. le Curé de votre paroisse. Vous devez avoir une bibliothèque paroissiale? Sinon, je ne connais pas de bibliothèque circulante dans la province de Québec. Pour remplacer une bibliothèque circulante, vous pouvez vous abonner à de bonnes revues françaises et canadiennes. J'en connais plusieurs très intéressantes et fort bien écrites. Je serai heureuse de vous donner plus de renseignements par lettre: des noms surtout.

QUESTION: Voulez-vous découvrir mon caractère par mon écriture s'il vous plait? CONRAD.

REPONSE: Avec plaisir. Vous avez un caractère matériel, une volonté obstinée. On a dû souvent vous dire que vous étiez "tête dure"? Voilà pour aujourd'hui.

A UNE AMIE DE VOTRE COURRIER: Ma chère fleur d'automne, 5 et 9 sont vos numéros chanceux et le rouge est votre teinte favorable. Vous êtes distraite, un peu légère et de conscience élastique. Voilà pour aujourd'hui.

QUESTION: Puis-je savoir: 1.— Mes numéros chanceux. 2. — Mon poids normal, j'ai 14 ans. 3. — Quelles sont les teintes qui me siéront le mieux car je suis blonde aux cheveux frisés naturels. 4. — J'ai la tête comme un voyage de foin. 5. — Que signifient les noms de CLAIRE et de YOLANDE. Je signe CLAIRE DE L'ISLE VERTE.

REPONSE: Ma petite Claire manque d'ordre. J'ai numéroté vos questions mais j'ai dû travailler dans un fouillis de moitiés de questions des plus vagues. Prenez votre temps lorsque vous écrirez et relisez votre lettre. Ne craignez pas de faire un brouillon et de le recopier pour le bénéfice du destinataire de votre missive. 1. — 8 est votre numéro chanceux pour 1943. 2.—Sans votre grandeur, impossible de vous dire votre poids normal. 3. — Le rouge clair et le bleu pâle vous siéront le mieux. 4. — Portez vos cheveux courts, s'ils frisent tant que cela et placez les chaque soir sur des bigoudis qui feront des bouclettes tout près de votre cuir chevelu. 5. — Les CLAIRE ont l'esprit lumineux. Les YOLANDE sont sensitives et sentimentales tout en étant de très bonnes ménagères.

QUESTION: Je lis toutes les semaines votre courrier et je le trouve fort intéressant. A mon tour je viens vous demander quelques conseils. J'aurai dix-sept ans dans deux mois et je mesure cinq pieds et six pouces. Pourriez-vous me dire mon poids normal. Et aussi puis-je savoir mon caractère par mon écriture. Je vous en serais très reconnaissante. D'UNE BLONDE AUX YEUX BLEUS.

REPONSE: Vous devriez peser aux environs de 128 livres. Votre écriture me dit que vous êtes un peu égoïste et que vous avez les dons d'acquisivité qui font les individus riches mais parfois détestés des autres personnes s'ils dépouillent trop ces dernières. Esprit de devoir.

A Mme Marie-Anne G. Fontaine: J'ai transmis votre demande au comptable du journal. Je ne m'occupe pas des petites annonces.

TANTE ODILE

Rougemont

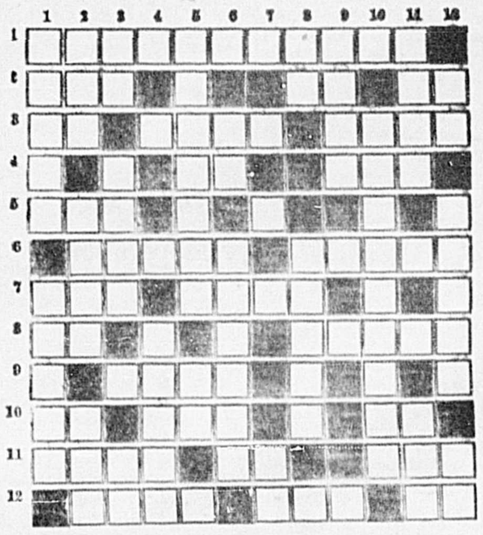
La campagne de souscription pour l'oeuvre de la Croix-Rouge a rapporté à Rougemont la somme de $203. Sincères remerciements à l'organisateur M. D. Bourget, ainsi qu'aux dames et jeunes filles qui ont bien voulu se dévouer pour le succès de l'oeuvre à la Croix Rouge.

—Le sergent Gaston Fontaine, de la R.C.A.F., de Trenton, Ont., était de passage parmi nous dimanche dernier.

—M. et Mme Lucien Loiselle, de Montréal, en promenade chez Mme Emery Gemme en fin de semaine.

—M. et Mme Edouard Jodoin, chez leurs parents M. et Mme W. Choinière, dimanche dernier.

Les mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Ile canadienne très riche en forêts et en pétrole.
2—Douze mois — Ville de Chaldée — Métal des mines de Rouyn.
3—Il est — Eclats de la voix — Troublée.
4—Pronom — Appel de détresse des navires en mer.
5—Petite rivière du sud de la province de Québec.
6—Côte très douce — Celui qui fait paître les moutons.
7—Pire que — Lisière.
8—Partie dure du corps — Ecrit qui n'est pas en vers.
9—Premier navigateur sur la Mississipi.
10—Eminence — Connut — Préposition latine.
11—Titre que l'on donne au roi — Point cardinal — Qui n'est pas dans les ordres.
12—Sorte de bonbons à la mélasse — Sans valeur — Note de la gamme.

VERTICALEMENT

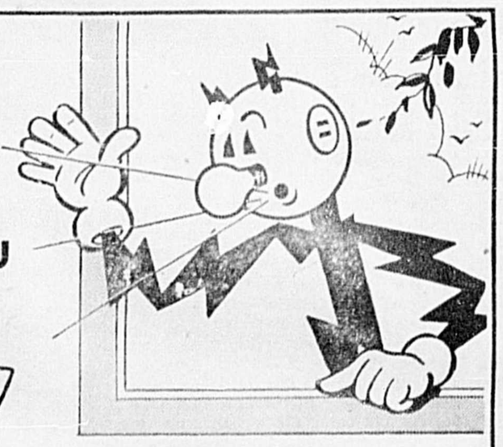
1—Un des Etats des Etats-Unis — Petites ouvertures de la peau.
2—Quadrupède dans le genre du cheval — Têtes de tiges de blé — Place.
3—Nova Scotia — Bières anglaises — Du verbe rire.
4—Placer.
5—Ville Reine du Canada — Pronom pers.
6—Préfixe—Ongles des oiseaux.
7—Pronom indéfini.
8—Parcouru des yeux—Noyaux des pommes.
9—Colères.
10—Montagne qui fait l'orgueil de la ville de Montréal.
11—Anciennes pièces de monnaie — Conjonction.
12—Note musicale — Jettes de la graine en terre — Id est.

Solution de notre problème de vendredi dernier

G	A	M	E	L	I	N	■	E	S	T	■	■	■
A	M	I	S	■	C	O	U	P	E	N	T	■	■
G	■	E	T	U	I	S	■	I	■	O	R	■	■
E	N	■	E	N	■	■	S	U	■	I	■	■	■
■	E	■	R	E	■	J	E	■	T	O	N	■	■
C	I	D	■	■	N	O	S	■	■	R	I	■	■
I	L	O	T	S	■	U	T	A	H	■	T	■	■
E	S	■	O	I	S	E	■	N	O	■	E	■	■
S	O	■	U	■	I	R	E	■	■	S	■	■	■
■	N	O	T	R	E	■	M	U	R	I	S	■	■
N	■	■	■	U	N	I	O	N	■	R	O	■	■
E	R	I	E	■	■	N	I	E	S	■	I	■	■

REDDY KILOWATT dit:

"BRULÉ? ...CELA AURAIT PU ÊTRE ÉVITÉ!"





Votre fer à repasser est-il relégué sur un rayon?

Un peu d'entretien actuellement vous épargnera du temps et des ennuis par la suite. S'il ne fonctionne pas, faites-le réparer.

VOICI COMMENT L'ENTR[illegible] ÉTAT DE SERVICE

● Voyez à ce que le dessous de votre fer à repasser électrique reste propre. Attendez que le fer refroidisse puis essuyez-le avec un chiffon humide. Au besoin, employez de l'eau savonneuse ou une poudre à récurer légère. Puis, essuyez avec un chiffon propre humide. Ne trempez jamais le fer dans l'eau.

● Evitez de repasser sur des boutons, des agrafes, des fermetures éclair ou autres substances dures.

● Evitez de laisser tomber le fer à repasser.

[illegible] vous que le fer à repasser soit absolument avant de le serrer.

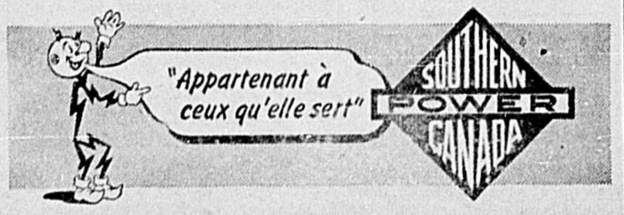
[illegible] placez le câble de raccord dès qu'il laisse voir des signes d'usure.

● Tenez le câble loin du fer chaud.

● RAPPELEZ-VOUS CECI:—C'est le contact de la chaleur avec le vêtement humide qui ôte les plis, non pas la pression ou le poids. Alors, ne vous éreintez pas à presser. Employez un fer à repasser de poids léger et laissez la chaleur agir.

REDDY DIT:

"Les certificats d'épargne de guerre ne sont pas rationnés! Quand vous ne pourrez obtenir ce que vous désirez, achetez des certificats—vous pourrez alors acheter tout ce que vous voudrez après la guerre!"



Les nouvelles en raccourci

Naissance

M. et Mme Roméo Beaulac, (Marcelle Goulet), de Saint-Hugues, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Alcibiade-Bernard. Parrain et marraine, Jacques-Emile Goulet et France Goulet, de Sainte-Hélène.

Une fille

M. et Mme Origène Lessard, de Saint-Hugues, sont les heureux parents d'une fille, baptisée Gaétane-Aline-Berthe. Parrain et marraine, Romuald Comtois et Berthe Detonnancourt.

Naissance

M. et Mme Dollard Riendeau, de Saint-Barnabé-Sud, annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Solange-Muguette. Parrain et marraine, Dieudonné et Blanche Phaneuf, oncle et tante de l'enfant.

Naissance

M. et Mme Nazaire Larivière, (Juliette Pérodeau), de Saint-Ours-sur-Richelieu, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Joseph-René-Jules. Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Larivière, oncle et tante de l'enfant.

Un fils

M. et Mme René Dubuc, (Marie-Jeanne Bergeron), de Richelieu, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph - Alphonse - Marcel. Parrain et marraine, Alphonse et Yvonne Bergeron, oncle et tante de l'enfant.

Un fils

M. et Mme Alcide Robert, (Jeanne d'Arc Tanguay), de Marieville, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Claude-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Robert, grands-parents de l'enfant.

Une fille

M. et Mme Zoël Gaucher, (Marie-Reine Chicoine), de Saint-Dominique, sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Carmen-Alice. Parrain et marraine, M. et Mme Wildor Gaucher, oncle et tante de l'enfant.

Une fille

M. et Mme Elzéar Chicoine, (Irène Chicoine), de Saint-Dominique, sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Berthe-Louise. Parrain et marraine, M. André Chicoine et Mme Adélina Chicoine, frère et tante de l'enfant.

Naissance

M. et Mme Alphonse Guillet, (Yvette Malouin), de Marieville, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Joseph - Jean - René-André. Parrain et marraine, M. et Mme Lorenzo Allaire, oncle et tante de l'enfant.

Naissance

M. et Mme Hervé Ménard, (Yvette Leduc), de Saint-Paul d'Abbotsford, annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Andrée-Huguette. Parrain et marraine, M. et Mme Agénor Leduc, grands-parents de l'enfant.

:-o-:

Belle famille de quinze enfants à Saint-Mathias

Saint-Mathias, 1er, D.N.C.

M. et Mme Esdras Loiselle, (Germaine Saint-Georges), de Saint-Mathias, comté de Rouville, annoncent la naissance de leur quinzième enfant, un fils, qui reçut au baptême les noms de Gabriel-Guy-Maurice. Les parrain et marraine furent M. et Mme Charles-Emile Saint-Georges, (Gemma Bellerive), cependant que Mme Arthur Ostiguy était porteuse. M. et Mme Saint-Georges ont neuf fils et six filles.

:-o-:

Mme Léon Dessane, jadis de cette ville, décédée à Québec

Mme veuve Léon Dessane, née Eugénie Couillard Després, est décédée lundi à Québec, à l'âge de 77 ans et 7 mois. La défunte naquit et vécut plusieurs années à Saint-Hyacinthe, où son père, feu Emmanuel Couillard Després, fut maître de poste. Elle était la tante de M. Couillard Saint-Germain, de cette ville. Les funérailles ont eu lieu jeudi à l'église de Sainte-Foy, Québec.

:-o-:

De la production intensive chez nous

Le nombre de comités paroissiaux de production intensive, qui firent rapport au ministère provincial de l'Agriculture, s'élève maintenant à 120. A ce jour, le comté de Saint-Hyacinthe compte deux de ces comités. On n'a pas encore de rapports, relativement aux comtés de Bagot, Rouville et Richelieu.

:-o-:

M. V. Saint-Amand décédé à 63 ans

M. Victor Saint-Amand, époux de Victoria Morel, est décédé mardi à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 63 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin au Christ-Roi, sous la direction de la maison Ubald Lalime.

Requête rejetée en faveur de ces deux locataires

Le juge Emile Marin, de cette ville, a rejeté sans frais, hier, la requête de Mme Eugénie Lécuyer contre ses deux locataires, MM. Josaphat Lapointe, épicier, et Albéric Telmosse. La requérante demandait le droit à la possession de ses logements, sis aux nos 1000 et 1020, rue Calixa-Lavallée, afin d'effectuer des modifications majeures à l'édifice. Les locataires contestèrent la requête, alléguant la disette de logements à Saint-Hyacinthe, la non-nécessité de réparations urgentes, l'insuffisance de l'avis de quitter les lieux. De plus, Mme Lécuyer n'avait pas obtenu du gouvernement fédéral le permis d'effectuer les modifications. Le juge Marin, en rejetant la requête, se basa sur l'ordonnance 108, qui exige que l'avis de quitter les lieux spécifie en détail les modifications que l'on projette de faire à l'immeuble. Me Léopold Allard, avocat de cette ville, représentait les locataires Lapointe et Telmosse.

:-o-:

Seconde série de cours sur la coopération

Une seconde série de cours sur la coopération se poursuit de ce temps, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Plusieurs jeunes de notre région les suivent: de Saint-Damase, Jean-Paul Beauregard; de Saint-Barnabé, Jean-Guy Blouin; de Saint-Thomas d'Aquin, Charles-Auguste Gauvin, président de la JAC de sa paroisse; de Saint-Joseph, Ferrier Lemieux, président de la J.A.C. de sa paroisse, Conrad Bourque et Raymond Viens; de Sainte-Rosalie, Marcel Pelletier; de L'Ange-Gardien, Claude Arès; d'Upton, Jean-Paul Lajoie, secrétaire de la J.A.C. de sa paroisse; d'Acton Vale, Roger Loiselle, Jacques Champagne et Roger Morel; de Saint-Nazaire d'Acton, Julien Benoît.

MM. Jean-Guy Blouin et Charles-Auguste Gauvin ont été choisis comme directeurs des cours, tandis que M. Julien Benoît a été nommé secrétaire.

:-o-:

Assemblée générale de la Fédération du Textile, samedi

Une assemblée générale des représentants de tous les syndicats affiliés à la Fédération nationale catholique du Textile, Inc., sera tenue demain, samedi, à 2 heures de l'après-midi, à la Maison des Oeuvres de cette ville. L'assemblée sera sous la présidence de M. Honoré D'Amour, président de la Fédération. Des délégués de tous les centres de la province de Québec y assisteront.

:-o-:

On demande des livres français en Saskatchewan

La Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Hyacinthe, vient de recevoir une lettre de l'Association Canadienne-française de la Saskatchewan, la priant de lui adresser, si possible, des prix destinés aux élèves canadiens-français de cette province lointaine, pour leur concours annuel de français. Conséquemment, la Société Saint-Jean-Baptiste fait appel auprès du public, le priant de lui adresser les livres dont il pourrait disposer, ou même de l'argent qui servira à l'achat de livres. On est prié de communiquer avec Me Léopold Allard, président de la Saint-Jean-Baptiste, Tél. 1308M.

:-o-:

VIENT DE PARAÎTRE

LES CONSEQUENCES POLITIQUES DE LA PAIX, par Jacques Bainville, de l'Académie française.

Il appartient à l'historien de se pencher sur le passé, de l'analyser et de l'expliquer. Jacques Bainville nous a habitués à ses lumineuses trouvailles. Pourtant, dans ce livre, prophète plutôt qu'historien, Jacques Bainville se penche sur l'avenir.

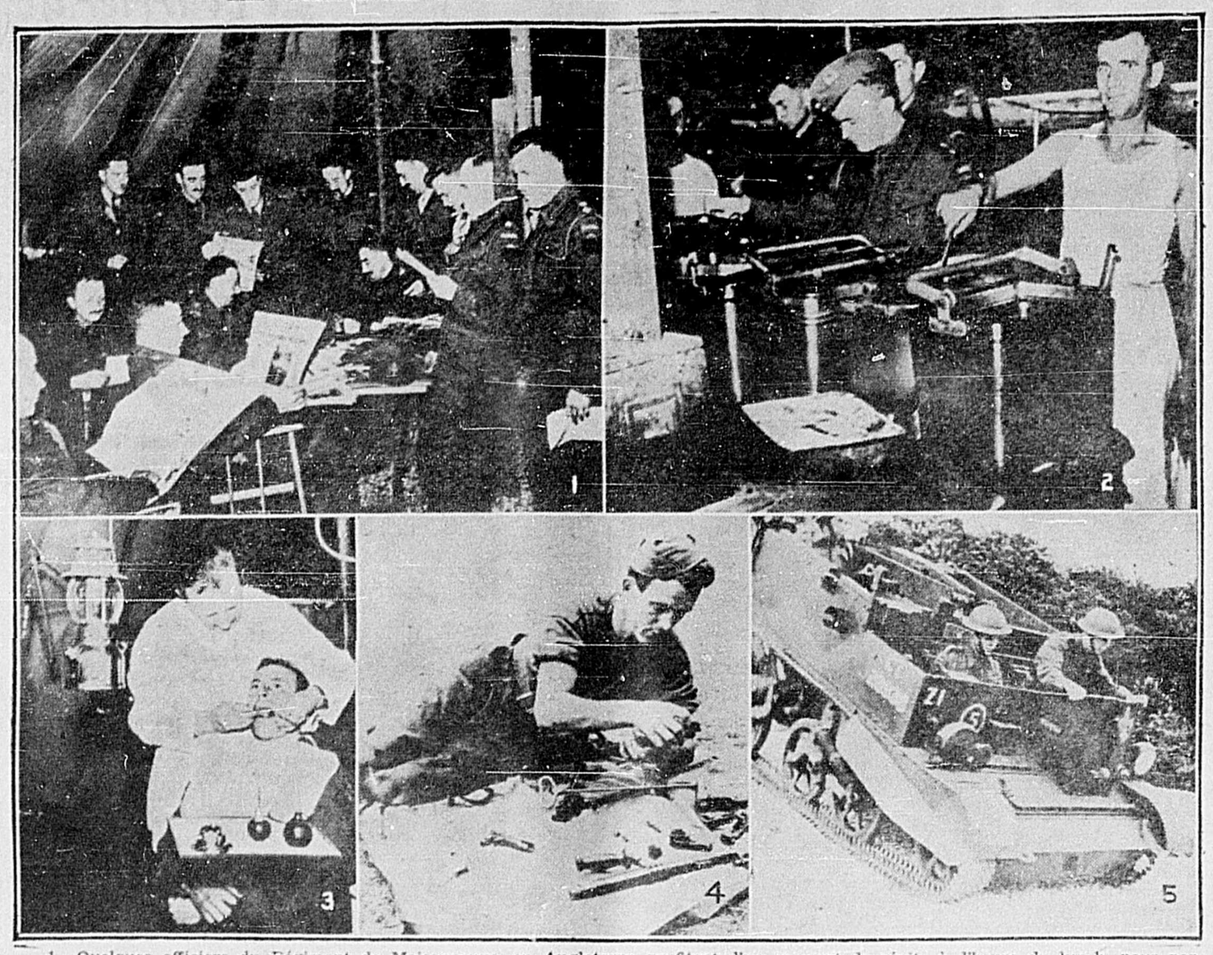
Déjà en 1920, il a prévu, il a prédit, il a annoncé tout ce qui s'est passé et probablement tout ce qui se passera dans les années à venir.

Prenant comme point central le drame de Versailles, il affirme que les grandes lignes du traité ont été l'oeuvre d'amateurs, "hommes que ne guidait pas la connaissance du passé, mais qui ont proposé les principes sommaires d'une philosophie oratoire." De leur incompétence fondamentale, découlèrent les tragiques conséquences que nous vivons.

Dans **Les Conséquences politiques de la Paix**, Jacques Bainville définit la seule politique qui aurait pu conjurer la guerre actuelle.

Un volume de 252 pages. Prix: $1.25, par la poste, $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

LE RÉGIMENT DE MAISONNEUVE OUTRE-MER



1.—Quelques officiers du Régiment de Maisonneuve, en Angleterre, profitent d'un moment de répit, à l'heure du lunch, pour parcourir les lettres, les journaux et les revues qui viennent de leur arriver du Canada. Assis, de gauche à droite: le lieutenant Paul-A. Mantha, de Montréal; le capitaine Jacques Perron, de Verdun, dentiste du régiment; le lieutenant Camille Montpetit, le major Wilfrid Lavigne et le lieutenant Roland-R. Bibeau, de Montréal. Debout, dans le même ordre: le lieutenant J. W. McClennan, de Toronto, qui était de passage au Maisonneuve; le lieutenant J.-Roger Beauchemin, d'Amos, P.Q; le lieutenant Denis Mousseau, le capitaine Maurice Bluteau, le capitaine Julien Bibeau, et le lieutenant Cyril Cuddihy, de Montréal.

2. — Au Régiment de Maisonneuve, en Grande-Bretagne, on mange à sa faim, et des meilleures choses. Le cuisinier ici qui semble si fier de sa popotte est Alphée Groulx, 69, avenue Galt, à Verdun, P.Q., et l'officier qui examine les chaudrons est le lieutenant Albertin Ostiguy, autrefois journaliste à Montréal.

3.—Le capitaine Jacques Perron, de Verdun, P.Q., dentiste du Régiment de Maisonneuve en Grande-Bretagne, examine la denture du soldat Albert Lelièvre, de Kapuskasing, Ont. Le soldat Lelièvre a trente-deux dents parfaites, sans carie et sans difformité. Une empreinte de ses dents a été prise par le capitaine Perron, qui la tient en permanente exposition. Le capitaine Perron s'éclaire ici au moyen d'une lampe pivotante de sa propre invention.

4.—Après avoir démonté une mitrailleuse Bren pour la nettoyer, le soldat René De Grace, d'Atholville, N.-B., est en train de la remonter. Il est en Grande-Bretagne, avec le Régiment de Maisonneuve.

5.—Trois volontaires du Régiment de Maisonneuve filent à toute allure dans une chenillette, en Angleterre. Au volant, René Beaudry; à sa gauche, le sergent Maurice Emond; en arrière, le mitrailleur Maurice Chevalier. Ils sont tous trois de Montréal.

(Photographies de l'Armée canadienne)

La Légion canadienne locale fête ses anciens présidents

MM. P.-E. Simard, J.-H.-M. Jamieson, C.-H.-A. Campbell et A. Robert reçoivent des médailles au cours d'une manifestation tenue samedi dernier à l'arsenal.

Des médailles furent présentées à MM. P.-E. Simard, J.-H.-M. Jamieson, C.-H.-A. Campbell et A. Robert, anciens présidents de la succursale locale de la Légion canadienne, au cours d'une manifestation qui s'est déroulée samedi soir, au mess des officiers, à l'arsenal de cette ville. MM. Henri Laurendeau, représentant de la Légion au Conseil central, Henri Gonthier, trésorier honoraire du Conseil provincial, de Montréal, et J.-H.-M. Jamieson prononcèrent des allocutions. Ils déclarèrent qu'au retour de la guerre les combattants seront assurés d'un certain bien-être, grâce à l'existence de la Légion. Le programme comprenait de la magie et un concert exécuté par la musique de l'école navale de signaleurs de Saint-Hyacinthe. Un goûter fut servi. Outre ceux déjà nommés, on remarquait le major L.-M. Desjardins, officier chargé du bien-être des anciens combattants; M. J. Bouchard, président de la division des Flandres; le lieutenant-colonel R. Brabant, le lieutenant Daoust, de Montréal; M. J.-W. McDonald, président actuel de la succursale locale; le lieutenant-colonel Roland Pothier; le capitaine A.-P. Musgrave, commandant de l'école navale de signaleurs; le chef de police Lucien Girard, de cette ville; MM. L.-P. Lazure, président du Comité de protection civile; A. Rochefort, c. m. s.; H. Berthiaume, O. Berthiaume, J. Darveau, R. Bourbeau, E. Boucher, A. Hébert, R. Page, A. Breton, R. Bernard, W. Paul, Jos. Duhamel, A. Normand, A. Denoncourt, O.-S. Clarke, N. Sansoucy, J.-M. Lorange, W. Gallinbey, A.W. Lazzard, H. R. Neilson, A.-G. Baird.

:-o-:

Soirée sociale que présidera dimanche S. E. Mgr Douville

Une grande soirée sociale aura lieu dimanche dans la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu de cette ville, sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe. M. Honoré D'Amour, président de la *Fédération nationale catholique du Textile*, prononcera une causerie sur les questions sociales. Le programme comprend aussi deux films français. L'entrée est gratuite, mais les enfants ne sont pas admis. La soirée commencera à 8 heures 15, et les portes s'ouvriront à 7 heures 45.

:-o-:

Un fils

M. et Mme Armand Lapointe, de Saint-Simon, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Gérard-Marc. Parrain et marraine, M. et Mme Alphérie Lapointe, oncle et tante de l'enfant, de Montréal.

Mort de M. l'abbé F.-X. Desmarais, à Manville, R.I.

Marieville, 30, (Spéciale)

M. l'abbé François-Xavier Desmarais, curé de la paroisse Saint-Jacques de Manville, R.I., est décédé subitement ces jours derniers, dans son presbytère, à l'âge de 57 ans. Il était un ancien élève du Collège Sainte-Marie de Monnoir, à Marieville. Natif de Woonsocket, R.I., le défunt avait étudié au Collège des Frères du Sacré-Coeur, à Arthabaskaville, avant de commencer ses études classiques à Marieville. Il étudia la théologie au Grand Séminaire de Montréal et fut ordonné le 19 décembre 1914, par S. E. Mgr Paul Bruchési, alors archevêque de Montréal. Il fut successivement vicaire à Notre-Dame de Woonsocket, à Saint-Jean-Baptiste de Pawtucket, R.I., puis à Saint-Jacques de Manville, avant d'être nommé administrateur puis curé de cette dernière paroisse, en 1929. Il avait célébré ses noces d'argent sacerdotales en décembre 1939.

:-o-:

La Rév. Soeur Saint-Damase meurt à 78 ans

La R. S. Saint-Damase, des Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, est décédée le 25 mars à la maison-mère de sa communauté, à l'âge de 78 ans, dont 59 de vie religieuse. Originaire de Saint-Césaire de Rouville, elle était née Corinne Phaneuf, fille de Damase Phaneuf et de Marcelline Dutilly, dit Dion. Au cours de sa vie religieuse, la défunte fut supérieure de l'Orphelinat Saint-Pierre de Manchester, N. H., en 1912; de l'Hospice Saint-Louis de Saint-Denis-sur-Richelieu, en 1927; de l'Hospice Sainte-Elizabeth de Farnham, en 1933. Elle avait célébré son jubilé d'or de vie religieuse en août 1936.

Le service funèbre fut chanté dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de cette ville, le 29 mars, par M. le chanoine Arthur Vézina, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe. M. le chanoine V. Davignon et MM. les abbés de la Retraite Saint-Bernard étaient au choeur, et dans la nef, une délégation des Communautés religieuses de la ville, de nombreux parents, le personnel de l'institution.

:-o-:

Naissance

M. et Mme Yvon Martel, (Jeannette Bérard), de Marieville, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Guy-André. Parrain et marraine, Esdras Monast et Anita Martel, oncle et tante de l'enfant.

Feu Nap. Larivière

M. Napoléon Larivière, autrefois de Saint-Jude, est décédé à Saint-Ours-sur-Richelieu. Les funérailles eurent lieu à Saint-Ours.

La Croix-Rouge recueille $8,938.87 dans le comté

L'objectif était de $9.000, mais le Comité croit pouvoir l'atteindre avec certaines souscriptions qui lui parviendront ces jours-ci.

La campagne de souscriptions de la Société canadienne de la Croix-Rouge a rapporté dans le comté de Saint-Hyacinthe la somme de $8.938.87. L'objectif était de $9.000. Le comité croit pouvoir l'atteindre avec certaines souscriptions qui lui parviendront ces jours-ci. Dans notre ville, la campagne fut couronnée de succès, grâce au dévouement des solliciteurs et à la générosité des citoyens. Les diverses paroisses du comté comprirent aussi que l'oeuvre humanitaire de la Croix-Rouge devait se poursuivre. La campagne était présidée par M. John-J. Egan, gérant de la **Gotham Silk Hosiery Limited**, de cette ville.

Ci-après la liste des dernières souscriptions, à la campagne et à Saint-Hyacinthe, et celle des sollicitueses rurales:

A la campagne:

Paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu,	$127.64
Municipalité de la paroisse de Saint-Denis,	10.00
Paroisse de Saint-Damase,	77.75
Municipalité de la paroisse de de Saint-Damase,	25.00
Village de Saint-Joseph-sur-Yamaska,	44.96
Municipalité du village de Saint-Joseph,	10.00
Paroisse de La Présentation,	57.40
Paroisse de Saint-Thomas d'Aquin,	53.75
Paroisse de Saint-Jude,	46.58
Village de La Providence,	47.00
Paroisse de Sainte-Madeleine,	25.75
Rang Saint-François,	18.50
Paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu,	8.25

A Saint-Hyacinthe:

Mme Mary Robb	$20.00
Collège Saint-Maurice,	15.00
Omer Prégent,	15.00
Atlantic & Pacific	15.00
Benoît Benoit,	10.00
John Gruchy,	10.00
Couvent des Soeurs de La-Présentation	10.00
Ecole Supérieure Girouard,	9.00
Ecole Normale des Soeurs de La-Présentation,	6.25
Ecole Moreau,	6.37
Antonio Godbout,	5.00
Mme Alphonse Séguin,	5.00
Mme Olivier Jacques,	5.00
J.-E. Gaboury,	5.00
L'Ass. de la Jeunesse Libérale,	5.00
Marcel Solis,	5.00

Saint-Damase: Mlles Simone Lussier, Marcelle Dupont, Cécile Bélanger, Lucien Beauregard, Marcelline Beauregard, Thérèse Jodoin, Henriette Désautels, Marguerite Martin, Lucile Coiteux, Donatienne Beauregard, Céline Traversy, Guy Dupont, Daniel Jodoin, Lionel Gemme, Ursule Traversy, Pierrette Bruneau, Gertrude Palardy.

Saint-Denis-sur-Richelieu: Jeanne Lachambre, Denise Girard, Madeleine Girard, Gisèle Lajoie, Claire Gaudette, Marie-Blanche Archambault; **village:** Denise Vézina, Jeanne Jalbert;

La Présentation: Georgette Loiselle, Laurette Bousquet, Dorès Blanchette, M.-Ange Rivard, Yvette Guertin, Juliette Bousquet, Irène Phaneuf;

Sainte-Madeleine: Gertrude Gardette, Cécile Beauregard;

Saint-Thomas d'Aquin: Denise Rivard, Denise Nichol;

Saint-Jude: Thérèse Allaire, Lucienne Roy, Cécile Lemieux, Denise Plouffe, Louisa Bergeron, Thérèse Larivière, Liliane Larivière, Jeanne Beauregard, Yolande Benoît, R.-Aimée Pelletier, J.-P. Beauregard;

Rang Saint-François: Hélène Morin.

Les changements apportés le 1er au tarif postal

Le maître de poste de Saint-Hyacinthe annonce au public que les changements du tarif postal, en vigueur depuis le 1er avril, sont les suivants: objets de première classe, (lettres), pour tout endroit du Canada, de la Grande-Bretagne et des autres pays de l'Empire Britannique, des Etats-Unis et des autres pays de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud: 4 cents pour la première once, 2 cents pour chacune des autres; distribution locale: 3 cents pour la première once, 1 cent pour chacune des autres; autres pays: 5 cents pour la première once, 3 cents pour chacune des autres; cartes postales: pour le Canada et tous les autres pays: 3 cents chacune; poste aérienne: pour le Canada et Terreneuve: 7 cents pour la première once, 5 cents pour chacune des autres; pour les Etats-Unis: 7 cents pour la première once, 6 cents pour chacune des autres; aucun changement pour les autres pays.

:-o-:

La R. S. Ferland visite ses parents avant de partir

Valcourt, 2, (Spéciale)

La R. S. Ferland, des Soeurs de la Charité, de Saint-Hyacinthe, a passé quelques jours dans sa famille, à Valcourt, avant son départ pour la mission d'Haïti, nouvellement fondée. La R. S. Ferland est fille de M. Eustache Ferland.

:-o-:

Réception à Roxton-Falls

Roxton-Falls, 2, (Spéciale)

Mme Albert Lemieux a reçu à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Jacqueline Paquin. Parmi les invités, on remarquait Mlles Suzanne Bombardier, Marie-Laure Collesson, Marguerite Desparts, condisciples de Mlle Paquin.

:-o-:

Un fils

M. et Mme Robert Nadeau, de Saint-Marcel, sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Réal. Parrain et marraine, M. et Mme J. Cournoyer, de Saint-Robert.

Nommé président de l'Union S.-Joseph de Drummondville

Un ancien de Saint-Hyacinthe, Me Gaston Ringuet, c.r., a été choisi comme président de l'Union Saint-Joseph de Drummondville. Fils de feu Léon Ringuet, premier directeur de la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe, Me Ringuet s'établit à Drummondville en juillet 1913, il y aura donc bientôt trente ans. Conseil du Roi depuis 1923, Me Ringuet fut bâtonnier du Barreau d'Arthabaska, en 1930 et 1931. Il est secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire de Drummondville depuis quelque vingt ans, et secrétaire-trésorier de l'Harmonie de Drummondville, depuis 1914.

:-o-:

M. le Curé de La Présentation malade chez lui

La Présentation, 30, D.N.C.

M. l'abbé Elie Renaud, curé de La Présentation, a été retenu à son presbytère pendant quelques jours, par la maladie. Dimanche dernier, la messe paroissiale fut chantée par M. l'abbé Chapdelaine, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Après l'annonce des exercices de la semaine, le célébrant invita les paroissiens à prier pour le prompt rétablissement de leur pasteur, ce que tous firent de bon coeur.

:-o-:

Un marchand de S.-Jean-Baptiste paye l'amende

Saint-Jean-Baptiste, 29, (Spéciale)

M. J.-B. Desnoyers, marchand à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, a comparu devant le magistrat de district Emile Marin, à Saint-Hyacinthe, accusé d'avoir accepté des coupons de rationnement de sucre avant leur date de validité. Il fut condamné à une amende de $50., et aux frais.

:-o-:

AVIS

Avis est, par les présentes, donné à tous les actionnaires de la Compagnie du Comptoir de Saint-Pie, (Bagot), limitée, qu'une assemblée sera tenue le 14 avril 1943, au bureau de la compagnie, afin de donner plus de liberté aux directeurs pour vendre ou changer de méthode d'administration. Donné à Saint-Pie ce 30e jour de mars 1943.

HENRI RODIER,
gérant

:-o-:

AVIS

AUX ACTIONNAIRES DU SYNDICAT OUVRIER, BOULANGERIE COOPERATIVE

Saint-Hyacinthe, 31 mars 1943

Messieurs,

La Direction de votre Syndicat a l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale annuelle des membres - actionnaires de votre boulangerie coopérative.

Le rapport des affaires pour l'année 1942-1943, vous sera soumis, en même temps qu'un état général couvrant les vingt-sept (27) années d'opérations.

Les actionnaires doivent se faire un devoir d'être présents à cette assemblée, qui sera tenue le dimanche, 4 avril, à 1 heure 30 de l'après-midi, dans la salle de l'hôtel de ville, rue Girouard.

Actionnaires, soyez tous à cette assemblée, qui sera fort intéressante, et apportez votre livret, qui servira de billet d'admission.

LA DIRECTION,
J.-P. Lord,
secrétaire

Le village de La Providence reçoit une pompe

Le Comité de Protection Civile, du village de La Providence, vient de recevoir pour son usage éventuel une pompe à incendie, d'une capacité de 180 gallons d'eau à la minute, et de 2000 pieds de boyaux. On en fera l'essai dès que les circonstances et la température le permettront.

:-o-:

PETITES ANNONCES

CHAMBRE A LOUER, chauffée et meublée. Entrée privée. S'adresser à M. Arthur Bergeron, Station White Rose, 1105, rue Calixa Lavallée.

LA PERSONNE qui a envoyé deux fillettes chercher un petit radio chez Paul Laplante, coin Delorme et Laframboise, est priée de retourner l'appareil ou de téléphoner le plus tôt possible au no 974m. 1 f.

SERVANTE DEMANDEE. S'adresser au Dr H. Breton, 1,525, rue Girouard, Saint-Hyacinthe. 9 av

SERVANTE d'expérience demandée. Famille d'un enfant. S'adresser à M. A. DesRuisseaux, 1820, rue Papineau, Saint-Hyacinthe, S.-Hyacinthe. 1 f.

AVIS. — Je tiens à avertir ma clientèle que je ne pourrai coudre d'ici le 1er septembre 1943.—Mme Daigneault, 52, rue Saint-Pierre, La Providence. 1 f.

DEMANDE à acheter une bicyclette en bon état, pour dame. S'adresser à Mme Musgrave, 3135, rue Girouard, S.-Hyacinthe. 1 f.

A VENDRE, poêle électrique de marque Westinghouse, 3 ronds, un fourneau et une tablette, en très bon état; piano, radio et secrétaire avec abattant à coulisse (roll-top). S'adresser au no 1205, rue Saint-Paul, téléphone 1327w, Saint-Hyacinthe. 9 avril

PERDU: chapelet de cristal mauve, laissé à l'église de Saint-Joseph, le 7 mars. Porte sur la croix l'inscription: février 1917. Précieux souvenir. Récompense à qui le rapportera à 97, rue Saint-Pierre, S.-Joseph-sur-Yamaska. Tél. 621. 1 f.

A VENDRE, deux manteaux de printemps, pour dame, grandeur 36-38, presque neufs. Vendra "à sacrifice". 1 f.

MENAGE A VENDRE. S'adresser chez Mme Fournier, 209, rue Mondor, Tél. 1293w, S.-Hyacinthe.

ON DEMANDE A LOUER environ 100 acres d'une terre riche en pâture. Devra être bien enclose et pourvue d'eau. Veuillez écrire aussitôt que possible à A.-J. McClellan, 1641, avenue Lincoln, Montréal.

MAISON A VENDRE ou à louer, sise au village de Sainte-Rosalie, (Bagot), près de la gare. S'adresser à M. Napoléon Lussier, 2587, rue Lacordaire, Montréal. 1 f.

A VENDRE, maison en brique avec restaurant, salon de barbier. Etablie depuis 18 ans. Bonne clientèle. Terrain de 105 x 165, au centre du village, sur le bord du Richelieu. Cause: maladie. S'adresser à S.-A. Leroux, Saint-Denis-sur-Richelieu. 9 avril

MAGASIN à LOUER

— MAGASIN —

AUGER & GAUCHER

situé à 548, rue Mondor
Saint-Hyacinthe

Occupation le 1er mai 1943

S'adresser à

Me Philippe Pothier,
AVOCAT
575, rue Saint-Denis
Tél. 322 ou 939
SAINT-HYACINTHE

MArquette 1339

MORENCY & VIAU, C.G.A., C.P.A.

Comptables publics licenciés
Spécialité: IMPOT SUR LE REVENU

57, ouest, RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

"La comptabilité est la boussole des affaires"

LES POUSSINS ROY 1943

proviennent de fortes pondeuses de **gros oeufs** ayant subi l'épreuve du sang. Ils sont éclos dans des incubateurs électriques géants et ultra-modernes, qui éliminent toutes les erreurs humaines et donnent des **poussins parfaits**, supérieurs à tous autres.

Nous pouvons vous fournir des poussins tels qu'éclos ou sexés, soit poulettes ou cochets. Nous en produisons des milliers chaque semaine, de toutes les races populaires. Nous payons le transport.

DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE, OU TELEPHONEZ-NOUS.

COUVOIR ROYAL
FERME AVICOLE SAINT-JUDE
Comté de S.-Hyacinthe